



Rapport final

530 EV SPF

Évaluation externe finale du projet « L'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité internationale (ECSI), un Levier d'Émancipation pour les Personnes en situation de Pauvreté ou de Précarité » (« LEPP »)

Phase#1 : Septembre 2020 – août 2023

Date : Mai 2023

Autrice : Kadiatou Konaré



K-Konseil, 9 Passage Panama,
69002 Lyon

kadiatoukonare@hotmail.fr

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

Table des matières	1
Remerciements	4
Liste des acronymes	5
Synthèse	7
Introduction	11
Origine du projet de consultance	11
Contexte de l'évaluation externe	11
Contexte dans lequel s'inscrit l'intervention.....	11
Enjeux de l'évaluation.....	12
Résumé du projet.....	13
Méthodologie employée	14
Cadrage méthodologique	14
Proposition initiale.....	14
Rétrospective sur l'évaluation.....	14
Questions traitées	16
Appréciation générale	18
Résultats et analyse par critères	19
Analyse de la pertinence et la cohérence du projet	19
Appréciation générale.....	19
Une approche adaptée au contexte et aux caractéristiques du public.....	19
Cohérence avec la stratégie associative.....	20
Un projet qui s'inscrit en cohérence avec les politiques publiques.....	22
Analyse de l'efficacité du projet	24
Appréciation globale.....	24
OS 1- Sensibiliser les personnes aux enjeux de la solidarité internationale et aux ODD.....	24
OS2- Favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité, notamment des enfants et des jeunes, à des actions de solidarité internationale.....	26
OS3- Valoriser et capitaliser les résultats du projet et montrer qu'une personne en situation de pauvreté ou de précarité peut contribuer aux actions de solidarité internationale.....	28
Freins et leviers relatifs à la mise en œuvre des activités.....	29
Analyse de l'efficience et de la méthodologie d'intervention	31
Appréciation globale.....	31
Adaptation des moyens aux besoins.....	31
Monitoring et suivi-évaluation du projet.....	32
Pilotage et animation nationale du projet.....	33
Une dynamique partenariale encore faible.....	36
Une démarche de mesure des effets innovante et structurante.....	36

TABLE DES MATIÈRES

Analyse des effets et de l'impact du projet	39
Appréciation globale	39
Effets observés sur les publics ciblés	39
Effets sur les individus parties prenantes au projet	46
Effets observés sur les FD	46
Effets sur l'AN/ l'organisation	47
Utilité sociétale	47
Pérennité du projet	48
Appréciation globale	48
Durabilité financière	48
Durabilité institutionnelle	48
Durabilité opérationnelle	49
Analyse des thématiques transversales	50
Appréciation globale	50
Prise en compte de l'égalité homme-femme au sein du projet	50
Mise en exergue des impacts à moyen et long terme du projet en matière de biodiversité, de gestion des milieux et des ressources naturelles et de lutte contre le changement climatique et ses effets	51
État des lieux de la prise en compte de la thématique jeunesse et de l'intégration de l'éducation non formelle au sein du projet	52
État des lieux de la prise en compte du public migrants- réfugiés	52
Zoom sur...	53
La mise en mouvement, l'engagement des personnes en situation de pauvreté ou de précarité pour la solidarité internationale	53
La mise en mouvement, une notion au cœur du SPF, mais aux réalités disparates	53
Une mise en mouvement conceptualisée dans le cadre du projet LEPP.. ..	54
... avec une évolution de perception sur la finalité	54
Freins et leviers à la mise en mouvement	55
Identification de bonnes pratiques	56
De la mise en mouvement à la mobilisation	56
Les Résonances France/Monde	57
Approches déployées en termes de sensibilisation à la Solidarité internationale	58
Une transversalité pas toujours intégrée par les parties prenantes	59
Quelques exemples de bonnes pratiques	60
L'essaimage et le changement d'échelle	61
Vers une démarche d'accompagnement entre pairs	61
Identification de prérequis	63
Conclusions et recommandations	64
Conclusions principales	64
Matrice SWOT du projet	66
Recommandations	67
Recommandations stratégiques (RS)	67
Recommandations méthodologiques (RM)	68
Recommandations spécifiques à l'essaimage (RSE) :	68

TABLE DES MATIÈRES

<i>Annexes</i>	69
Annexe 1 – Méthodologie : méthode adoptée pour le système de notation	69
Analyse par critères	69
Système de notation	69
Annexe 2 – Notation globale – Synthèse du projet	70
Annexe 3 – Notation globale - Focus sur le critère Efficacité	71
Annexe 4 - Questions traitées dans le cadre de l'étude (questionnement évaluatif)	72
Annexe 5- Table des illustrations	75
Annexe 6- Liste des personnes ressources entendues dans le cadre de l'évaluation	76
Annexe 7- Rappel des termes de référence de l'étude	77



Figure 1- L'évaluation en images

REMERCIEMENTS

Merci !

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes, adultes, jeunes et enfants, qui m'ont accordé leur temps et leur confiance, ont accepté de répondre avec patience, transparence et souvent engouement à l'ensemble de mes questions, ainsi qu'à celles et ceux qui se sont prêtés au jeu de l'échange collectif.

Merci aux équipes de l'association nationale et des fédérations départementales du Secours Populaire pour l'accueil chaleureux qu'elles m'ont réservé de Marseille à Caen, en passant par Tours, Clermont-Ferrand, Lyon, Paris et Nangis.

Merci au Secours Populaire français de m'avoir confié cette étude, et par là-même sa confiance, et de m'avoir confié par la même occasion la production d'une vidéo. Cela m'amène naturellement à adresser un grand merci aux équipes de Faireprod pour leur accompagnement dans ce nouveau milieu, auquel je m'initie avec grand plaisir.

J'adresse un remerciement spécial à Sarah Cotton, Florence Rhode et Bénédicte Roumier de l'association Scicabulle, qui ont su, par leur savoir-faire et leur jovialité, rendre nos temps collectifs aussi riches qu'agréables, et libérer la parole de chacun et chacune.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement Marine Samson, Cheffe de projet, pour ses éclairages, son suivi, son accompagnement, sa disponibilité et sa patience. Merci enfin à Maëlle Desvignes et Florence Tith, du SPF, ainsi qu'à Marie-Pierre Héritier, du F3E, qui ont accompagné ce processus d'évaluation.

Solidairement,

Kadiatou

LISTE DES ACRONYMES

Liste des acronymes

<i>AFD</i>	Agence française de développement
<i>AN</i>	Association nationale (du SPF)
<i>ANO</i>	Avis de non-objection
<i>CA</i>	Conseil d'administration
<i>CAD</i>	Comité d'aide au développement de l'OCDE (critères standards internationaux d'évaluation)
<i>CAF</i>	Caisse d'Allocations Familiales
<i>CAO</i>	Chasse aux Œufs
<i>CCAS</i>	Centre Communal d'Action Sociale
<i>CDM</i>	Copain du Monde
<i>CESF</i>	Conseillère en économie sociale et familiale
<i>CICID</i>	Comité interministériel de la coopération internationale et du développement
<i>CIDE</i>	Convention internationale des droits de l'enfant
<i>COFIL</i>	Comité de pilotage
<i>COPROJ</i>	Comité de projet
<i>COVID19</i>	Corona Virus Disease 19
<i>CP</i>	Communauté de pratiques
<i>CRID</i>	Centre de Recherche et d'Informations pour le Développement (Collectif d'organisations de solidarité internationale et de mobilisation citoyenne)
<i>EAD</i>	Éducation au développement
<i>ECM</i>	Éducation à la citoyenneté mondiale
<i>ECSI</i>	Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
<i>EI</i>	Entretien individuel
<i>F3E</i>	Réseau associatif dédié à la qualité des actions de solidarité internationale ou de coopération décentralisée (Évaluer, Échanger et Éclairer)
<i>FD</i>	Fédération départementale
<i>FG</i>	Focus Group
<i>FLI</i>	Français Langue d'intégration
<i>JOV</i>	Journée des Oubliés des Vacances
<i>LDPA</i>	Le Dire Pour Agir
<i>LEPP</i>	Levier d'émancipation pour les personnes en situation de pauvreté ou de précarité
<i>LOP-DSI</i>	Loi d'orientation et de programmation sur la politique de développement et de solidarité internationale
<i>NIONG</i>	Note d'Intention ONG (document de projet validé par l'AFD)
<i>OCDE</i>	Organisation de coopération et de développement économiques

LISTE DES ACRONYMES

<i>ODD</i>	Objectifs du développement durable
<i>OS</i>	Objectif spécifique
<i>PASS</i>	Permanence d'accueil, de solidarité et relais santé
<i>PopActions</i>	Plateforme collaborative du SPF
<i>RH</i>	Ressources humaines
<i>RM</i>	Recommandations méthodologiques
<i>RS</i>	Recommandations stratégiques
<i>RSE</i>	Recommandations spécifiques à l'essaiimage
<i>SG</i>	Secrétaire Général
<i>SI</i>	Solidarité internationale
<i>SPF</i>	Secours Populaire Français
<i>VCDM</i>	Village "Copain du Monde"

Synthèse

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

Le projet objet de l'évaluation

Profondément attaché à la notion de « pouvoir d'agir », le Secours Populaire français s'investit depuis quelques années dans le champ de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), qu'il aborde sous l'angle de l'éducation populaire. Son approche présente en effet la particularité de s'adresser à un public de personnes en situation de pauvreté ou de précarité, dans l'optique d'accompagner leur émancipation à travers leur mobilisation pour des actions de solidarité locale et globale. En 2020, cette approche s'est matérialisée à travers le projet LEPP « l'ECSI, un levier d'émancipation pour les personnes en situation de pauvreté ou de précarité », soutenu financièrement par l'Agence française de développement (AFD). Par le biais de la mise en place d'actions de sensibilisation dans 12 départements pilotes, le projet vise à participer à l'émancipation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité en s'appuyant sur la solidarité internationale (SI), afin de faire en sorte que ces dernières se sentent en capacité d'agir sur l'environnement mondialisé dans lequel elles vivent.

Plus spécifiquement, le projet a pour objectifs de sensibiliser les personnes aux enjeux de la SI et aux Objectifs de développement durable (ODD) ; de favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité, notamment des enfants et des jeunes, à des actions de SI ; et de valoriser et capitaliser ses résultats dans le but de montrer qu'une personne en situation de pauvreté ou de précarité peut contribuer à des actions de SI, et que la mobilisation pour ces actions est porteuse d'émancipation.

Contexte de l'évaluation externe et méthodologie

L'évaluation, intervenant à l'occasion de la 3ème année d'exercice du projet et à l'aune d'une nouvelle demande de financement auprès de l'AFD, vient poser un regard externe sur la pertinence du projet, sur ses résultats (efficacité), sur sa méthodologie d'intervention (efficacité), sur ses effets et sur sa pérennité, tout en répondant à l'objectif de redevabilité auprès du financeur.

La mission d'évaluation s'est déroulée de novembre 2022 à mai 2023. D'un point de vue méthodologique, le travail s'est articulé autour d'une analyse documentaire, d'observation d'activités « terrain », et de la réalisation d'entretiens semi-directifs physiques ou en visio, ainsi que de 7 focus-groups. 9 fédérations départementales ont été impliquées dans les échanges qualitatifs.

Le projet en un clin d'œil

32 946 personnes touchées par les activités du projet

26 264 personnes sensibilisées à la solidarité internationale et aux Objectifs du développement durable (ODD)

957 personnes mises en mouvement dont **470** enfants

Une grande variété d'activités organisées au sein de **12** fédérations pilotes

L'évaluation en quelques chiffres

4 temps forts observés, propices à des temps d'échanges informels avec les participants

26 personnes ressources entendues dans le cadre d'entretiens individuels

7 focus groups réalisés, rassemblant **65** participants

Au total, l'étude a rassemblé et analysé les témoignages et retours formels de **91** personnes, dont **16** enfants et **34** personnes aidées.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE ET CONCLUSIONS PRINCIPALES

Au terme de cette évaluation, la mise en œuvre du projet ainsi que les résultats obtenus sont considérés comme **très satisfaisants**.

Un projet pertinent, déployé avec efficacité

En initiant le projet « l'ECSI, un Levier d'Émancipation pour les Personnes en situation de Pauvreté ou de Précarité », le Secours Populaire français ambitionnait de contribuer à l'émancipation d'un public généralement invisibilisé en s'appuyant sur la promotion de la solidarité internationale. Ce faisant, il a apporté une réponse pertinente au regard des besoins des groupes cibles, cohérente avec sa stratégie associative, ainsi qu'avec les politiques globales et sectorielles en matière d'ECSI et de lutte contre la pauvreté.

2 ans après son lancement, le projet a touché près de 33 000 personnes, et en a sensibilisé plus de 26 000 aux enjeux de solidarité internationale à travers un vaste choix d'activités : expositions, spectacles, fête des couleurs, braderies solidaires, stands de sensibilisation aux ODD, réalisation de podcasts, d'ouvrages ou de fresques, ateliers d'écriture, opérations de collectes, Villages Copains du Monde... **Il a entraîné la mobilisation de 957 personnes** (dont 470 enfants), qui se sont investies en témoignant, en collectant des fonds, en s'impliquant dans des actions de sensibilisation, ou encore en se mobilisant en faveur de projets de solidarité internationale ou d'actions de solidarité locale.

Si les résultats quantitatifs observés sont moins importants que les résultats attendus, les activités programmées dans le cadre du projet ont pour la plupart été réalisées et les objectifs ont été en grande partie atteints, avec **un taux de réalisation moyen de 76%** sur les deux premières années du projet, malgré un contexte d'intervention complexifié par l'épidémie de COVID 19.

Un projet globalement efficient mais qui demande à être plus largement approprié

L'efficacité globale du projet est satisfaisante, malgré une hétérogénéité des résultats en fonction des aspects analysés. Dans leur ensemble, les moyens humains sont légèrement sous-dimensionnés au regard des défis soulevés par la nature du projet et par les contraintes administratives de redevabilité. En ce sens, la présence d'une ressource humaine sur place pour amorcer le projet et fédérer une équipe pour sa mise en œuvre et son suivi semble indispensable, tout comme une meilleure implication de la fonction comptable.

Le mode de pilotage du projet a apporté une réelle plus-value. S'il percute les habitudes, et n'en apporte pas moins de nombreux éléments qualitatifs (approche de gestion de projet, démarche de mesure des effets et de capitalisation, apprentissage par les pairs, méthodes de pédagogie active...), **que l'association gagnerait à utiliser de manière plus transversale**. La démarche de mesure des effets, à titre d'exemple, mérite d'être soulignée, notamment en raison de la réflexion structurante qu'elle offre pour l'analyse de l'action de l'association et la prise en compte des effets produits sur les publics. Si l'ensemble génère du challenge et de l'appétence au niveau national, c'est moins le cas au niveau local, où ces tendances sont plus difficiles à ressentir. **Le projet, de fait, est resté l'apanage d'un groupe restreint d'acteurs en interne, et appelle à être davantage approprié par les FD, les comités et les antennes**. Dans la même lignée, l'approche partenariale apparaît comme le parent pauvre du projet. Son développement est un enjeu pour la phase #2 de ce dernier, à la fois pour faciliter son déploiement, mais également dans l'objectif de changer le regard du grand public et des institutions sur les personnes aidées.

Un projet vecteur d'émancipation pour les personnes aidées et générateur d'effets positifs pour les parties prenantes

Les effets produits par le projet sur les publics cibles, en interne et sur la société sont très satisfaisants et prometteurs pour la suite. En effet, au-delà de l'aide matérielle apportée aux différents projets Monde et de la chaîne de solidarité créée, **la mobilisation des personnes aidées a généré de nombreux effets positifs vecteurs**

SYNTHÈSE

d'émancipation : apprentissages et compétences techniques, estime de soi, sentiment d'utilité, fierté, confiance, restauration des liens sociaux... Certains publics, apparaissent plus facilement mobilisables (enfants, jeunes, étudiants...) et permettent d'enclencher des dynamiques. D'autres, telles que les personnes migrantes, s'avèrent naturellement réceptives aux enjeux de solidarité internationale en raison de leurs parcours individuels, et s'en font écho avec facilité. Elles peuvent donc être un levier de mobilisation aisé.

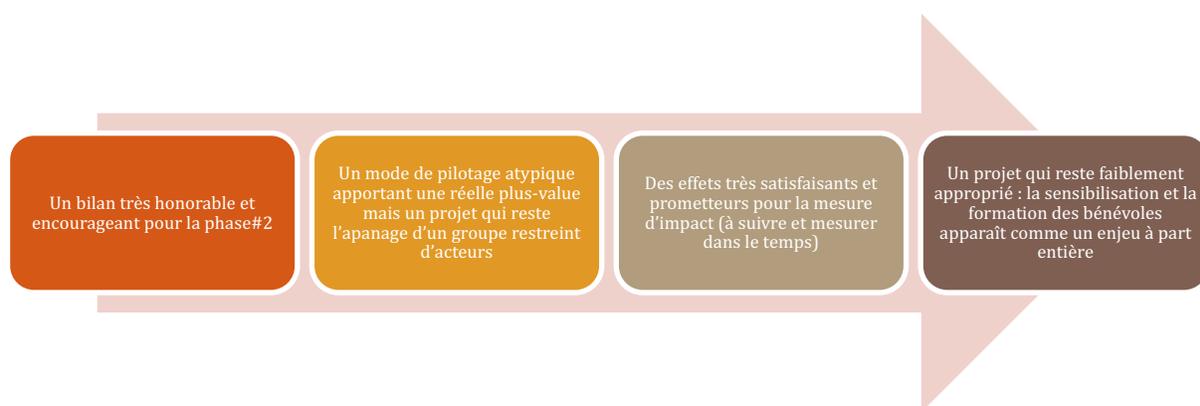
Le projet a également permis aux fédérations impliquées d'améliorer leur compréhension des résonances France/Monde et, pour certaines, de visibiliser ou de donner un nouveau souffle à leur dynamique internationale (création de commissions Monde, relance de projets « Monde » ; diversification des activités...). Pour certaines fédérations, le projet a permis de matérialiser la notion de « mise en mouvement » des personnes aidées, et a produit un effet levier pour l'animation territoriale. Le défi, pour la suite, sera d'étendre le nombre de personnes impactées, et sans doute de passer de la « mise en mouvement » à la « mobilisation » pour avancer sur la voie de l'émancipation.

Une pérennité satisfaisante, mais qui demande à être renforcée

La pérennité du projet, à ce stade, est estimée satisfaisante dans l'ensemble. Cependant, au regard de la faible appropriation du projet y compris dans les FD pilotes, **un portage politique interne plus affirmé pourrait contribuer à assoir ses bases et à faciliter son essaimage.**

Dans la même idée, la **formation des bénévoles** apparaît comme un enjeu à part entière pour la phase #2 du projet, de sorte qu'ils puissent s'en faire eux-mêmes le relais, et qu'ils soient suffisamment outillés pour sensibiliser et accompagner le public cible. A l'image du processus de décentralisation de l'aide internationale opérée au sein du SPF, l'essaimage du projet pourrait attirer de nouveaux bénévoles et être en soi générateur d'une nouvelle dynamique.

Enfin, en tant que dispositif d'ECSI s'appuyant sur la promotion de la solidarité internationale et des ODD, le projet LEPP s'intéresse, par nature et par définition, aux thématiques du genre et de l'égalité des sexes, à la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, à la jeunesse et à l'éducation non formelle, et à la prise en compte du public réfugiés-migrants. En ce sens, l'intégration et la prise en compte de ces thématiques par le SPF dans le projet sont considérées comme très satisfaisantes. Le défi rencontré à ce stade réside davantage sur la manière d'appréhender les thématiques, et de sensibiliser les personnes en allant au-delà de la communication sur les projets Monde en cours, afin de changer la perception des individus. Sur ce point, certains aspects gagneraient à être davantage visibilisés (enjeux d'égalité hommes-femmes ; mixité sociale, développement durable). **S'appuyer sur les ODD, à travers une approche d'ECSI plus structurée et assumée** permettrait de contourner ce biais.



RECOMMANDATIONS

L'évaluation a conduit à la formulation d'un certain nombre de recommandations d'ordre stratégique (RS), listées ci-dessous. D'autres recommandations d'ordre méthodologique ou liées spécifiquement à la question de l'essai sont présentées dans la partie [Recommandations](#) du présent rapport.



Introduction

ORIGINE DU PROJET DE CONSULTANCE



Association reconnue d'utilité publique, le Secours populaire français (SPF) est un acteur majeur du paysage associatif français du champ de la solidarité, présent sur l'ensemble du territoire et rassemblant quelques 90 000 bénévoles « animateurs-collecteurs ». L'organisation présente la particularité d'être entièrement décentralisée : son association nationale (AN) accompagne entre autres 98 fédérations départementales et 664 comités locaux.

Héritier des mouvements populaires, le SPF ambitionne de lutter contre les exclusions en France et de « mondialiser la solidarité à l'international »¹. Depuis plusieurs années, cette ambition est traduite dans ses orientations stratégiques, qui appellent l'association à renforcer les interactions entre ses activités en France et dans le monde (2020-2021), et à les inscrire dans le cadre des Objectifs de Développement Durable – ODD- (2022-2023).

Profondément attachée à la notion de « pouvoir d'agir », l'association s'investit depuis quelques années dans le champ de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), qu'elle aborde sous l'angle de l'éducation populaire. Son approche présente en effet la particularité de s'adresser à un public de personnes en situation de pauvreté ou de précarité, dans l'optique d'accompagner leur émancipation à travers leur mobilisation pour des actions de solidarité locale et globale.

Dans ce contexte, elle a ainsi développé en 2020 le projet LEPP « l'ECSI, un levier d'émancipation pour les personnes en situation de pauvreté ou de précarité », soutenu financièrement par l'Agence française de développement (AFD). Arrivant à échéance en août 2023, ce projet fait l'objet de la présente évaluation externe finale.

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION EXTERNE

Contexte dans lequel s'inscrit l'intervention

A travers la mise en place d'actions de sensibilisation dans 12 départements pilotes, le projet vise à participer à l'émancipation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité en s'appuyant sur la solidarité internationale (SI), afin de faire en sorte que ces dernières « se sentent en capacité d'agir sur l'environnement mondialisé dans lequel elles vivent² ». Plus spécifiquement, il a pour objectifs de sensibiliser les personnes aux enjeux de la SI et aux ODD et de favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité, notamment des enfants et des jeunes, à des actions de SI. Il ambitionne enfin de valoriser et capitaliser ses résultats dans le but de montrer qu'une personne en situation de pauvreté ou de précarité peut contribuer à des actions de SI, et que la mobilisation pour ces actions est porteuse d'émancipation.

¹ Source : Termes de référence

² Source : NIONG

INTRODUCTION

Enjeux de l'évaluation

L'évaluation, intervenant à l'aune d'une nouvelle demande de financement auprès de l'AFD, vient poser un regard externe sur la pertinence du projet, sur ses résultats (efficacité), sur sa méthodologie d'intervention (efficience), sur ses effets et sur sa pérennité, tout en répondant à l'objectif de redevabilité auprès du financeur. Au-delà de ces aspects, il s'agit pour l'association de sa première expérience d'évaluation dans le champ de l'ECSI : elle vient donc questionner les ambitions du mouvement SPF en la matière, et ambitionne de contribuer à son appropriation de la démarche d'ECSI en général. Enfin, elle apporte un certain nombre de recommandations en vue de contribuer à la réflexion du SPF sur la définition d'une seconde phase du projet, et soulève la question de son changement d'échelle.

A travers l'évaluation du projet « L'ECSI, un levier d'émancipation pour les personnes en situation de pauvreté ou de précarité », le SPF souhaite dresser le bilan de l'action développée, mais également poser un regard critique sur le projet et obtenir des recommandations pour l'avenir, le tout dans une logique d'amélioration continue et dans la perspective d'une nouvelle demande de financement auprès de l'AFD. Il s'agira plus précisément d'**analyser en quoi la sensibilisation à la SI et la mobilisation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité peut être un levier pour favoriser leur émancipation.**



Compte tenu de la spécificité de ce projet, l'évaluation tendra ainsi à répondre à ces 3 objectifs :

Une démarche de qualification de l'approche du SPF en matière d'ECSI au travers du public auquel il s'adresse, généralement peu ciblé par les acteurs de l'ECSI

Une démarche d'amélioration : analyser la mise en œuvre du dispositif d'ECSI et les processus d'accompagnement et de co-construction mis en place, pour en tirer des enseignements propices à l'amélioration des pratiques et des actions

Une démarche de préfiguration d'une phase II

INTRODUCTION

Résumé du projet

Démarré en septembre 2020 avec 12 fédérations départementales, le projet en réunit 11 actuellement³. Il ambitionne de participer à l'émancipation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité par le biais de la solidarité internationale. En s'appuyant sur les fondamentaux de l'ECSI et sur une démarche d'éducation populaire, en proposant des outils et un cadre pour agir, le projet vise à conférer aux personnes en situation de pauvreté ou de précarité accueillies par le SPF un « pouvoir d'agir » leur permettant de prendre une part active au développement d'une société plus solidaire. Dans ce cadre, la mise en mouvement des personnes s'articule autour de 4 axes :

- La prise de parole par les personnes (témoignage) ;
- L'animation de temps de sensibilisation à la SI ;
- L'organisation d'actions de collecte en faveur d'actions de solidarité internationale ;
- La réalisation d'actions de solidarité.

Le projet intègre une dimension structurante de capitalisation et de partage d'expérience, et ambitionne d'essaimer, à terme, auprès de 16 autres fédérations départementales.

2 ans après son lancement, le projet a touché près de 33 000 personnes, et en a sensibilisé plus de 26 000 aux enjeux de solidarité internationale à travers un vaste choix d'activités : expositions, spectacles, fête des couleurs, braderies solidaires, stands de sensibilisation aux ODD, réalisation de podcasts, d'ouvrages ou de fresques, ateliers d'écriture, opérations de collecte, Villages Copains du Monde... Il a entraîné la mobilisation de 957 personnes (dont 470 enfants), qui se sont investies en témoignant, en collectant des fonds, en s'impliquant dans des actions de sensibilisation, ou encore en se mobilisant en faveur de projets de solidarité internationale.

Au-delà de l'aide matérielle apportée aux différents projets et de la chaîne de solidarité créée, la mobilisation des personnes aidées a généré de nombreux effets positifs vecteurs d'émancipation : apprentissages et compétences techniques, estime de soi, sentiment d'utilité, fierté, confiance, restauration des liens sociaux...

Le projet a également permis aux fédérations impliquées d'améliorer leur compréhension des résonnances France/Monde et, pour certaines, de visibiliser ou de donner un nouveau souffle à leur dynamique internationale (création de commissions Monde, relance de projets « Monde » ; diversification des activités...). Pour certaines fédérations, le projet a permis de matérialiser la notion de « mise en mouvement » des personnes aidées, et a produit un effet levier pour l'animation territoriale.



³ La FD de Seine Maritime (76) s'est retirée du projet en 2023, pour des raisons internes.

Méthodologie employée

CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE

Proposition initiale

La proposition technique de la consultante, précisée à l'issue des échanges lors de la réunion de cadrage du 15 novembre 2022, avait été formalisée autour de l'hypothèse d'une collecte des données et d'échanges qualitatifs réalisés en visu ou à distance.

D'un point de vue pratique, il était envisagé de procéder à :

- 3 questionnaires en ligne auprès de parties prenantes internes :
 - Représentants des fédérations pilotes et des fédérations ciblées pour l'essaimage ;
 - Adultes formés dans le cadre des actions de formations de la Tranche 1 ;
 - Animateurs et animatrices du projet (bénévoles et salariés) ;
- Des entretiens individuels (parties prenantes internes et bailleur) ;
- 6 focus groups intégrant : les fédérations départementales pilotes ; les animateurs et animatrices du projet ; des jeunes et des adultes en situation de pauvreté ou de précarité ayant participé à des actions de sensibilisation et s'étant engagés aux côtés du SPF ; des enfants ayant participé à des actions de sensibilisation ; et des bénévoles/salariés impliqués dans les différentes structures du SPF.

Il était par ailleurs prévu de procéder à des observations d'activités, et de réaliser 6 déplacements auprès de fédérations départementales pilotes.

Rétrospective sur l'évaluation

Phasage de l'intervention

L'intervention s'est déroulée en 3 phases, selon un calendrier réajusté :



Démarches entreprises

Approche quantitative

La collecte des données quantitatives a principalement été effectuée par le biais de l'analyse documentaire. Les enquêtes quantitatives initialement prévues, perçues comme moins pertinentes après l'analyse documentaire et après les premiers échanges, n'ont finalement pas été initiées, mais les éléments relatifs aux représentants des fédérations pilotes et aux animateurs et animatrices du projet ont été collectés par le biais des entretiens et des focus groups. Par ailleurs, il a été décidé de renoncer à l'enquête quantitative prévue auprès des personnes ayant bénéficié d'une formation dans le cadre des actions de formation de la tranche 1, au regard du faible nombre de personnes impliquées dans le projet (51 personnes formées issues de 9 fédérations différentes, dont 3 fédérations pilotes) et de la nature des formations (non spécifiques au projet). Là encore, la thématique a été abordée sous le prisme qualitatif.

MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

Approche qualitative

Focus groups

Au nombre de **7**, les **focus groups ont rassemblé 65 personnes** (48 femmes et 17 hommes), dont **13 enfants** (12 filles et 1 garçon) :

- Un focus group, rassemblant des animateurs et animatrices du projet (ainsi que 4 secrétaires généraux), organisé en atelier en présentiel à Marseille le 02/12/2022, adossé aux Journées LEPP ;
- Un focus group dédié aux secrétaires généraux des fédérations départementales pilotes organisé en visio le 17/02/2023 ;
- Un focus groups rassemblant des jeunes et des adultes en situation de pauvreté ou de précarité ayant participé à des actions de sensibilisation et s'étant engagés aux côtés du SPF, organisé à Clermont-Ferrand le 01/03/2023 ;
- Un focus group rassemblant des bénévoles et des salariés impliqués dans les différentes structures du SPF et dans le projet, organisé à Caen le 20/03/2023 ;
- Un focus group rassemblant des bénévoles et des salariés impliqués dans les différentes structures du SPF et dans le projet, organisé à Lyon le 23/03/2023 ;
- Un focus group rassemblant des enfants ayant participé à des actions de sensibilisation, organisé à Tours le 29/03/2023 ;
- Un focus groups rassemblant des jeunes et des adultes en situation de pauvreté ou de précarité ayant participé à des actions de sensibilisation et s'étant engagés aux côtés du SPF organisé à Nangis le 31/03/2023.

5 focus groups (Marseille, Clermont-Ferrand, Lyon, Tours, Nangis) ont été coanimés avec un membre de l'association Scicabulle, structure d'éducation populaire spécialisée dans l'animation de démarches participatives, dans un souci de favoriser la prise de parole des personnes et l'intelligence collective.

Entretiens individuels

Par ailleurs, une trentaine d'entretiens individuels ont été réalisés⁴, afin d'entendre **26 personnes différentes** (17 femmes, 9 hommes), représentant essentiellement des parties prenantes internes, ainsi que l'AFD, bailleur principal du projet.

Au total, une centaine de personnes a été entendue dans le cadre de l'évaluation, par l'intermédiaire de focus groups, d'entretiens individuels ou d'échanges informels en marge des déplacements terrain. Si une attention a été portée à l'équilibre des genres dans le profilage des personnes approchées, les femmes n'en sont pas moins largement sur-représentées (71%), ce qui reste cohérent au regard des équilibres de genre internes et inhérents au secteur de la solidarité.

Missions terrain et observation d'activités

La consultante s'est rendue dans 6 fédérations départementales à l'occasion de missions combinant la réalisation de focus groups,

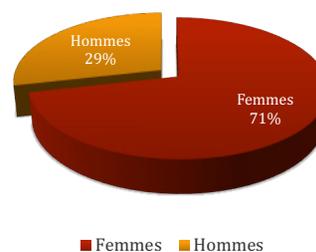


Figure 2- Répartition des personnes entendues par genre

⁴ Certaines personnes ont été entendues à plusieurs reprises.

MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

d'entretiens et d'observations : fédérations des Bouches du Rhône, du Calvados, de l'Indre et Loire, du Puy de Dôme, du Rhône et de la Seine et Marne.

Enfin, plusieurs observations ont été réalisées, afin de mieux appréhender le fonctionnement et la culture associative du SPF, et d'assister à des activités du projet LEPP :

- Journées LEPP Marseille ;
- Journées nationales Villages Copains Du Monde Paris ;
- Atelier LEPP Photo Lyon ;
- Braderie SI et PASS de Clermont Ferrand.

Contraintes et limites de l'étude

L'évaluation n'a pas fait l'objet de difficulté particulière, bien que quelques contraintes aient pu être rencontrées :

- L'analyse quantitative des données de la Tranche 2 (2022) a été retardée, du fait des délais de remontées des informations des fédérations à l'association nationale (AN) qui n'a pu les traiter qu'en mars 2023. Dans ce contexte, la logique d'intervention de la consultante a été assouplie et l'analyse quantitative a été décalée dans le temps afin de s'adapter aux contraintes de l'AN ;
- Un certain nombre de parties prenantes internes a fait état de contraintes de disponibilité, rendant laborieuse l'organisation de temps collectifs ;
- En raison de l'actualité sociale du pays (mouvements sociaux et grève des transports en commun), les focus groups prévus en février et mars ont dû être reportés, faute de possibilité de déplacement.

Mesures correctives adoptées

Le rétroplanning de l'évaluation a été revu en conséquence et la période de collecte des données a été étendue de deux semaines, afin de pouvoir intégrer l'analyse des données de la 1^{ère} partie de la 2^{ème} tranche du projet. Cela a également permis d'avoir le recul suffisant pour pouvoir exploiter les données qualitatives extraites des focus groups dont la majorité a été concentrée entre mi et fin mars. Enfin, le format de certains temps d'échange a été revu et assoupli, de sorte de s'adapter aux contraintes des participants (à titre d'exemple, la moitié des secrétaires généraux a été entendue en entretiens individuels et non en focus group).

QUESTIONS TRAITÉES

D'un point de vue opérationnel, l'évaluation ambitionne de :

- Dresser un bilan global du projet ;
- Analyser ses forces et ses faiblesses ;
- Fournir une analyse critique sur le projet et formuler des recommandations pour l'avenir (programmation).

Elle s'articule autour des critères d'analyse suivants (critères CAD) :

- **Analyse de la pertinence et la cohérence du projet** : évaluation de la pertinence et de la cohérence de la réponse apportée par rapport aux besoins des groupes cibles, au système d'acteurs présents, aux politiques globales et sectorielles des partenaires et des pouvoirs publics ; au regard des résultats et des effets produits, évaluation de la pertinence de la stratégie d'action développée dans le cadre du projet pour pouvoir toucher le public visé ;

MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

- **Analyse de l'efficacité du projet** : évaluation de l'efficacité globale du projet au regard des résultats attendus et des activités planifiées, ainsi que son adaptabilité ; examen des résultats obtenus selon les indicateurs définis dans le cadre du projet ; constat et justification des éventuels écarts intervenus en raison des contraintes rencontrées lors de la mise en œuvre ; et, d'autre part, questionnement de la qualité des actions réalisées ;
- **Analyse de l'efficience et de la méthodologie d'intervention** : mesure des résultats et/ou des effets attendus au regard des ressources affectées au projet ; évaluation du dispositif mis en place pour la conduite du projet (modalités d'organisation et d'animation ; implication des acteurs...) ;
- **Analyse des effets du projet** : mesure des effets du projet en termes de services rendus aux publics cibles et de changements observés sur ces derniers et sur le SPF ;
- **Analyse des thématiques transversales de l'AFD** (aspects liés à la prise en compte du genre, de la jeunesse, de l'environnement, du climat et du public migrants-réfugiés).

Le questionnement évaluatif ainsi que la méthode de calcul pour les appréciations sont détaillés en [Annexes](#).

L'évaluation en quelques chiffres :

26 personnes entendues en entretiens individuels
7 focus groups organisés, rassemblant 65 participants
4 temps forts observés
9 départements représentés

91 personnes entretenues, dont 16 enfants et 34 personnes aidées

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

Appréciation générale

Au terme de cette évaluation, la mise en œuvre du projet ainsi que les résultats obtenus sont considérés comme **très satisfaisants**. Le tableau ci-dessous rend compte des résultats attribués pour chacun des critères qui amènent à cette appréciation globale.

Ces éléments sont présentés de manière détaillée dans la partie relative aux résultats et à l'analyse par critères ; tandis que le système de notation est explicité en [Annexe1](#).

Critères	Note /5	Appréciation
Pertinence - cohérence	4,8	Très satisfaisant
Efficacité	3,8	Satisfaisant
Efficiences globale	3,6	Satisfaisant
Effets et Impacts	4,1	Très satisfaisant
Pérennité	3,3	Satisfaisant
Thématiques transversales	4,6	Très satisfaisant
Évaluation globale	4,1	Très satisfaisant

La pertinence de la réponse apportée par le SPF aux besoins des groupes cibles est considérée comme très satisfaisante ; elle est apportée en cohérence avec sa stratégie associative ainsi qu'avec les politiques globales et sectorielles dans le champ de l'ECSI et de la lutte contre la pauvreté.

Les activités programmées dans le cadre du projet ont pour la plupart été réalisées et les objectifs ont été en grande partie atteints, avec **un taux de réalisation moyen de 76%** sur les deux premières années du projet malgré un contexte d'intervention complexifié par l'épidémie de COVID 19, permettant de considérer les résultats comme satisfaisants.

L'efficacité globale du projet (adaptation des moyens aux besoins, monitoring et suivi-évaluation du projet, pilotage et animation nationale du projet, dynamique partenariale, démarche de mesure des effets) est satisfaisante, malgré une hétérogénéité des résultats en fonction des aspects analysés.

Compte tenu de la jeunesse du projet, il est encore prématuré d'évoquer ses impacts ; en revanche **les effets produits par ce dernier sur les publics cibles, en interne et sur la société sont très satisfaisants et prometteurs pour la suite du projet.**

Le critère de pérennité regroupe une analyse relative à la durabilité financière, opérationnelle et institutionnelle. La pérennité du projet, à ce stade, est estimée satisfaisante.

Enfin, en tant que dispositif d'ECSI s'appuyant sur la promotion de la solidarité internationale et des ODD, le projet LEPP s'intéresse, par nature et par définition, aux thématiques du genre et de l'égalité des sexes, à la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, à la jeunesse et à l'éducation non formelle, et à la prise en compte du public réfugiés-migrants. En ce sens, l'intégration et la prise en compte de ces thématiques par le SPF dans le projet sont considérées comme très satisfaisantes.

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

Résultats et analyse par critères

ANALYSE DE LA PERTINENCE ET LA COHÉRENCE DU PROJET

Appréciation générale

La pertinence de la réponse apportée par le SPF aux besoins des groupes cibles est considérée comme **très satisfaisante** ; elle est apportée en cohérence aux politiques globales et sectorielles, ainsi qu'avec sa stratégie associative.

Critères : Pertinence et cohérence	Note /5	Appréciation
Total	4,8	Très satisfaisant
Adaptation de l'approche aux caractéristiques du contexte et du public	4,5	Très satisfaisant
Cohérence avec la stratégie associative (cohérence interne)	5,0	Très satisfaisant
Adaptation aux politiques publiques en matière d'ECSI et de lutte contre la pauvreté (cohérence externe)	5,0	Très satisfaisant

Une approche adaptée au contexte et aux caractéristiques du public

Un public spécifique dans le champ de l'ECSI

La prise en compte des personnes accompagnées par le SPF en tant qu'acteurs et actrices de changement résulte d'une démarche politique à part entière, très ancrée dans les valeurs de l'éducation populaire. Au-delà de leur émancipation propre, **il s'agit de mettre la lumière sur la chaîne de solidarité à laquelle ces personnes contribuent à travers ce projet, de changer le regard que la société porte sur elles et de planter les graines d'une transformation sociétale.** En ce sens, le projet contient un enjeu politique fort et répond aux problématiques d'exclusion et de stigmatisation rencontrées par les personnes en situation de pauvreté et de précarité, dans un contexte de montée des extrêmes et des idéologies de rejet.

Peu d'associations font le choix de s'adresser au public des personnes en situation de précarité ou de pauvreté sous l'angle de la sensibilisation à la solidarité, et encore moins à la SI. Ce faisant, le SPF soulève la question de la méthodologie d'intervention dans les programmes d'ECSI, de leur adaptation aux différents publics, de leur ouverture aux publics « invisibilisés », et de leurs effets réels.

« Le projet contient un enjeu de société très fort : lutter contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme. Il permet de déconstruire des idées reçues auprès des personnes, le repli, l'isolement. Nous voulons contribuer à plus de cohésion sociale, plus d'espaces d'échanges. »

Corine Makowski, Directrice générale adjointe et Secrétaire nationale du SPF

« L'ECSI est une réponse au repli sur soi et au rejet de l'autre. »

Gaëlle Salado, Animatrice du projet, FD 13

Une articulation des solidarités France/ Monde pertinente

De fait, le SPF s'est montré particulièrement innovant dans le champ de l'ECSI, et relie deux territoires d'expérience de la solidarité : le local et le global. L'articulation des solidarités France/ Monde a du sens en soi : l'ambition de l'EAD et de l'ECSI, et plus précisément de l'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) réside précisément dans l'appréhension, à travers des approches vulgarisées et adaptées aux différents publics, de la complexité du monde et des

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

interconnexions reliant le local à l'international, en passant par le national. Peu d'acteurs, cependant, relient les deux thématiques au sein d'actions communes, et permettent à leurs publics d'appréhender les deux niveaux de manière transversale et simultanée.

Ce faisant, les initiatives portées par le SPF rendent plus palpables les liens entre les solidarités France et la solidarité internationale. Elles trouvent par ailleurs une résonance particulière et facilitée auprès des publics migrants ou d'origine étrangère, particulièrement représentés dans les publics précaires, pour lesquels le lien à l'international est une réalité tangible.

Cohérence avec la stratégie associative

Le projet LEPP est un projet pertinent, cohérent avec les secteurs d'activités du SPF, l'approche d'éducation populaire et l'objectif de mise en mouvement portés par l'association. Il s'inscrit en pleine cohérence avec les valeurs de solidarité internationale, de cohésion sociale, de vivre ensemble et de tolérance, mais avant tout d'émancipation, portées par l'association.

« Le terme « populaire » renvoie au fait que tout le monde peut agir sur tout. Il n'y a pas de limite à l'engagement. »

Michaël Pozo, Directeur Solidarités France

Les orientations stratégiques 2020-2021, dans le cadre desquelles le projet a été initié, reposaient entre autres sur 3 axes prioritaires liés à l'ECSI :

- « Faire en sorte que la lutte contre la pauvreté et la précarité concernent à la fois la France comme les populations du monde entier. Faire entendre que le SPF inscrit l'ensemble de son action à l'échelle mondiale. Amener un plus grand nombre de personnes dans cet esprit de partage.
- Le développement d'une solidarité généraliste et inconditionnelle et aller au-devant des misères cachées. Avoir une démarche identique que le SPF agisse en France, en Europe et dans le monde, qui permette à chacun d'y prendre part. Renforcer la place centrale des partenaires internationaux et d'Outre-mer en visant, à terme, l'autonomie des personnes concernées.
- La nécessité de vivre ensemble sur notre espace commun qu'est la planète : un enjeu d'éducation populaire. Il convient de promouvoir par des actes de solidarité populaire le vivre ensemble, comme les actions d'accès à la culture, l'ouverture à l'autre, la compréhension mutuelle pour vivre en paix, valoriser l'amitié, lutter contre l'isolement et prévenir la violence. L'éducation populaire au SPF participe de la connaissance de l'autre, de ses valeurs, de ses compétences, ce qui fait grandir chacun. Par ailleurs, depuis sa création, [l']association agit de façon concrète à la préservation de l'environnement (...)⁵. »

⁵ Source : NIONG du projet LEPP

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

Suite au congrès de Lyon (2021), le SPF a défini de nouvelles orientations stratégiques, dont plusieurs entrent en cohérence avec le projet :

- Une volonté d'augmentation de la part du budget consacrée à la solidarité en Europe continentale et dans le monde (20% des budgets des structures), marquant la poursuite de la stratégie de développement de l'action internationale du SPF ;
- Un souhait de garantir une approche globale et généraliste de la solidarité autour des thématiques de « la précarité et la pauvreté des enfants, l'accès aux vacances et les familles de vacances, l'accès aux droits notamment en ce qui concerne le logement, l'accès à la culture et à la pratique culturelle, l'accès aux savoir et à l'éducation, l'accès à la prévention aux soins avec les Médecins du SPF, l'accès au sport et à la pratique sportive, la solidarité alimentaire, les migrants/réfugiés, la fracture numérique, la découverte des métiers et l'employabilité, les territoires ultramarins, les pratiques innovantes⁶ » ;
- Un désir de « développer les capacités du SPF à mettre en mouvement la plus grande diversité d'acteurs du réseau solidaire, notamment des personnes accompagnées », rappelant que « l'implication des personnes aidées doit être renforcée et viser à leur émancipation. Le recueil de leurs paroles, de leurs témoignages, est important, par exemple à travers Le Dire Pour Agir⁷ ».

Une approche de pédagogie active pertinente

L'approche d'éducation populaire est inscrite dans l'ADN de l'organisation. Bien qu'étant encore peu pratiquée au sein de l'association, l'approche de pédagogie active et de démarches participatives déployée dans le cadre du projet en est le fruit. Elle s'est révélée pertinente tant pour toucher les publics visés que pour impliquer les bénévoles et les animateurs du projet.

Un mode de pilotage adapté

Enfin, le mode de pilotage du projet, copiloté par des fédérations pilotes et l'association nationale, présente en lui-même une spécificité, et s'avère pertinent compte tenu du contexte : le financement AFD constitue le premier financement institutionnel requérant ce niveau de redevabilité sur les actions France du SPF. Son suivi appelait donc une gestion et une organisation particulières, compte tenu de la nature extrêmement décentralisée de l'association, tout en laissant une liberté aux FD de s'emparer du dispositif et de le mettre en place en fonction de leurs capacités.

⁶ Source : *Échos des instances* n°1, SPF, février 2022

⁷ Idem

Jour après jour, ici comme ailleurs, le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. Issu du peuple, animé par lui, le Secours populaire promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel. Présent partout, au bout de la rue comme au bout du monde avec son réseau de partenaires, il valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action. L'organisation de l'association est décentralisée et chaque animateur-collecteur bénévole peut ainsi agir : actions d'urgence, actions dans la durée, accompagnement global, sur les plans matériel, alimentaire, médical, moral, juridique, de formation, d'insertion sociale

et professionnelle, d'accès au droit, à la culture et aux loisirs, au numérique, etc. Animateurs-collecteurs bénévoles comme partenaires, entreprises et donateurs, adultes comme enfants dès le plus jeune âge... tout le monde est invité à passer à l'action, à s'émanciper, à vivre la solidarité jour après jour. Enfant de la Résistance, le Secours populaire est lucide sur les obstacles, il est clairement désireux de peser sur les conséquences, sa façon d'y contribuer est d'inviter chacune et chacun à y prendre part en s'abstenant de tout clivage : il rassemble et crée du lien autour des valeurs partagées. Son engagement est un combat. Un mode d'action. Il est sur le pont. Là où ça bouge. Là où ça compte. Il a, tout naturellement, un rôle de vigie vis-à-vis des pouvoirs publics.

Secours populaire
Tout ce qui est
humain est nôtre

Reconnue
d'utilité publique

Grande cause nationale
1991

Agréée
d'éducation populaire

Association éducative
complémentaire de l'enseignement public

ONG en statut consultatif
auprès du Conseil économique et social
des Nations unies

Labellisée
Don en confiance

Habilité à percevoir
legs, donations et assurance vie

Figure 3- Source : Rapport d'activité 2021, SPF

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

Un projet qui s'inscrit en cohérence avec les politiques publiques

En matière d'ECSI

En France, les activités d'ECSI sont historiquement et principalement mises en œuvre par le secteur associatif et plus particulièrement par les acteurs de l'éducation populaire, souvent en lien avec les collectivités territoriales. La promulgation de la LOP-DSI le 7 juillet 2014 (loi d'orientation et de programmation sur la politique de développement et de solidarité internationale) marque un tournant notable en la matière, dans la mesure où, pour la 1^{ère} fois, le législateur reconnaît l'importance de l'éducation au développement en tant que « volet important pour la France en termes de transparence et de cohérence des politiques ».

Dans ce contexte, la sensibilisation des citoyens à la solidarité internationale, dès le plus jeune âge, apparaît comme un outil de promotion de l'appropriation des enjeux du secteur et de soutien aux politiques publiques d'aide au développement.

Deux ans plus tard, le gouvernement français, à travers son Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) a mandaté l'AFD pour promouvoir la connaissance par les citoyens des ODD ainsi que l'éducation au développement (EAD) et à la solidarité internationale (ECSI). A nouveau réuni en 2018, le CICID souligne que la France « poursuivra ses efforts pour soutenir les initiatives des acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale afin de favoriser l'appropriation, la compréhension et la participation des citoyens aux enjeux du développement durable⁸ ».

A travers de nouveaux outils financiers, l'AFD s'est donc progressivement positionnée sur le soutien des initiatives d'ECSI émanant de la société civile, auxquelles elle contribue désormais largement financièrement. Le financement du projet LEPP intervient dans ce cadre, et illustre la cohérence externe du dispositif dans lequel le SPF s'intègre à travers lui.

L'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) a pour finalité de favoriser la construction d'un monde juste, solidaire et durable en incitant chacun-e à s'informer, à comprendre et à agir pour le changement.

Elle s'appuie sur un processus pédagogique qui se déroule tout au long de la vie. L'ECSI est ainsi une démarche :

1. **ÉDUCATIVE** : elle s'inscrit dans la durée, valorise l'échange et l'intelligence collective ;

2. **POLITIQUE** : porteuse d'une vision de la solidarité internationale basée sur le respect des droits humains, l'égalité entre toutes et tous et la protection de la planète, tout en prenant en compte la richesse de la diversité culturelle ;

3. **ÉMANCIPATRICE** : préparant et facilitant une citoyenneté active, moteur de transformation sociale et de réduction des inégalités, du local au global.

En incitant chacun-e à s'informer, à comprendre et à agir pour le changement, l'ECSI joue un rôle déterminant pour répondre aux grands enjeux contemporains et pour atteindre les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. La pandémie de Covid-19 a, plus encore, mis en lumière l'importance vitale des solidarités, du local à l'international, et l'urgence d'agir collectivement pour construire des alternatives aux modèles de société actuels qui font face à leurs limites.

L'ECSI est fortement ancrée dans la philosophie et les pratiques de la solidarité internationale et de l'éducation populaire, civique et sociale. En s'appuyant sur la participation active des personnes concernées, elle renforce la volonté des citoyens ne s'identifier des pistes de changement et à les mettre en œuvre à toutes les échelles :

1. **INDIVIDUELLEMENT**
en s'informant, en s'ouvrant vers autrui, en développant un regard critique et en faisant des choix personnels ;

2. **COLLECTIVEMENT**
en s'engageant sur les enjeux de solidarité internationale au sein d'organisations (associations, établissements scolaires, entreprises, centres sociaux, etc.), ou de mouvements plus informels favorisant les solidarités et la coopération, en menant des actions concrètes dans son cadre de vie, au sein de son territoire et/ou à l'international (bénévolat, volontariat, projets, etc.) ;

3. **PUBLIQUEMENT**
en s'impliquant dans les espaces démocratiques ou en favorisant leur émergence, en interpellant les décideurs et en participant à la co-construction et à la mise en œuvre de politiques publiques sur les enjeux de société.

L'ECSI favorise et accompagne la multiplication des initiatives d'engagements citoyens et solidaires.

Elle agit comme déclencheur et catalyseur de l'action individuelle et collective, qui se traduit par de nouvelles modalités d'exercice de la démocratie et des politiques de transitions. Elle permet aux pratiques solidaires et durables de se développer et d'essaimer entre citoyen-ne-s et entre pays.

Figure 4- Extrait de la brochure **Le rôle essentiel de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, Groupe de concertation sur l'ECSI, AFD, novembre 2020**

⁸ Décision n°24.6 du Relevé de Décision du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) du 8 février 2018

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

Les actions éducatives du champ de l'ECSI concourent à améliorer la société en influençant les membres qui la composent (acquisition de savoirs, évolution des représentations et des attitudes, modification des comportements), elles ambitionnent donc de mettre en mouvement les individus sensibilisés, acquis à la cause, et transformés, dans une optique de changement sociétal. En ce sens, le projet LEPP, s'inscrit en cohérence totale avec les attendus de l'ECSI.

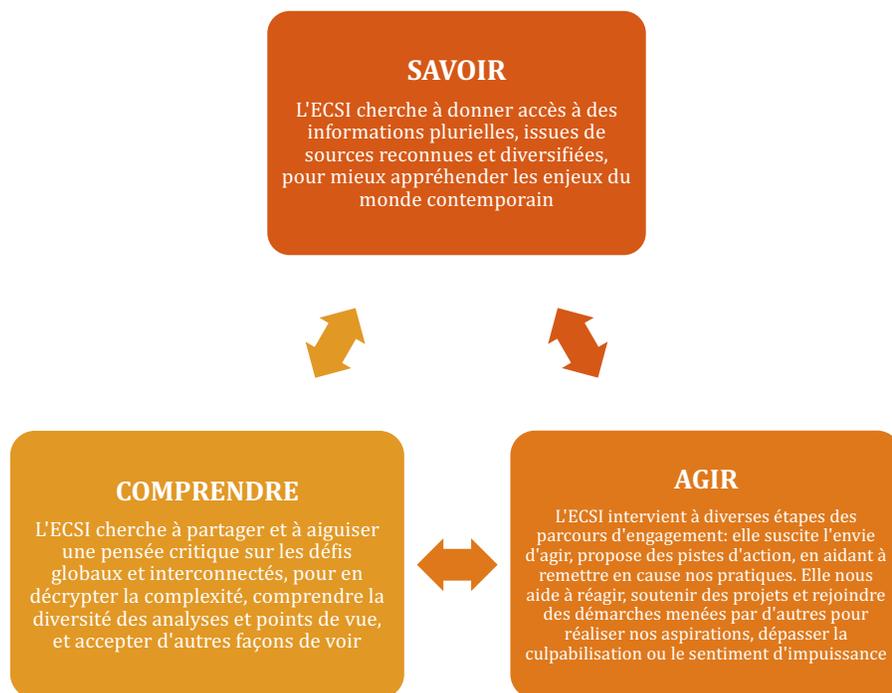


Figure 5- Source : « L'ECSI permet la « mise en capacité » des individus », Le rôle essentiel de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, Groupe de concertation sur l'ECSI, AFD, novembre 2020

Et en matière de lutte contre la pauvreté

Le projet s'inscrit par ailleurs en cohérence avec la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté « Investir dans les solidarités pour l'émancipation de tous » publiée par le gouvernement en octobre 2018, qui ambitionne de lutter en priorité contre la pauvreté des enfants et des jeunes et conçoit l'action sociale comme « un cadre d'actions collectives qui permettent la redistribution par les équipements et services collectifs, contribuent à la citoyenneté, répondent au défi de l'isolement et favorisent l'engagement, la transmission, la coopération en mobilisant tous les acteurs publics et privés⁹ ».

En visant l'émancipation des personnes en situation de pauvreté et de précarité à travers des actions de sensibilisation et la mise en mouvement en faveur de la solidarité, le SPF, en tant qu'acteur privé non lucratif, contribue aux objectifs nationaux de lutte contre la pauvreté et l'émancipation de publics précaires.

⁹ Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté « Investir dans les solidarités pour l'émancipation de tous », Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, Octobre 2018

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

ANALYSE DE L'EFFICACITÉ DU PROJET

La mesure de l'efficacité consiste à apprécier l'adéquation des résultats obtenus aux résultats attendus et aux activités planifiées. Plus généralement, il s'agit de savoir si le projet a été globalement efficace au regard des résultats attendus et des activités prévues, et s'il a su s'adapter aux changements. Cette analyse permet ainsi, en parallèle, de dresser un bilan global du projet ; elle s'articule, pour ce faire, sur le cadre logique du projet.

Appréciation globale

Les activités programmées dans le cadre du projet ont pour la plupart été réalisées et les objectifs ont été en grande partie atteints, avec **un taux de réalisation moyen de 76%**, permettant de considérer les résultats comme satisfaisants.

Les données analysées portent cependant uniquement sur les deux premières années du projet (2021-2022) ; en ce sens et au regard de l'état d'avancement des activités, si l'analyse devait être produite au terme du projet, les résultats basculeraient mécaniquement vers le « très satisfaisant »

Critère : Efficacité	Note /5	Appréciation
Taux de réalisation moyen (76%)	3,8	Satisfaisant

OS 1- Sensibiliser les personnes aux enjeux de la solidarité internationale et aux ODD

Appréciation générale

Les activités prévues dans le cadre du 1^{er} objectif stratégique ont pu être déployées de manière satisfaisante, bien qu'elles aient été largement impactées par le contexte sanitaire, qui explique le retard pris en démarrage de projet et l'atteinte plus modérée des résultats sur les publics cibles sur les deux premières années.

Objectif stratégique	Activités / Résultats attendus	Taux de réalisation	Évaluation	Appréciation
OS 1 - OS1- Sensibiliser les personnes aux enjeux de la solidarité internationale et aux ODD	Résultat attendu 1.1 : Les capacités des fédérations relais (salariés et bénévoles) sont renforcées en matière d'ECSI et elles participent activement à la construction d'une dynamique collective autour de l'ECSI au sein du réseau SPF et sur leurs territoires départementaux.	78	3,9	Satisfaisant
	Résultat attendu 1.2 : Des actions permettant d'informer ou de sensibiliser les personnes aux enjeux de la solidarité internationale sont mises en place.	60	3,0	Satisfaisant
	Sous-total OS 1	69	3,5	Satisfaisant

Focus sur la mise en œuvre des activités et l'atteinte des résultats

Des fédérations aux capacités renforcées

La 1^{ère} année du projet a été consacrée au renforcement des capacités internes au SPF en matière d'ECSI, matérialisé par :

- La création de l'espace ECSI sur PopActions, l'espace collaboratif partagé du SPF : créé et animé par l'AN, l'espace est accessible aux membres de l'AN et des fédérations pilotes. S'il était prévu qu'il soit coanimé par ces dernières, la prise en main s'est révélée plus timorée de leur part ; mais l'espace constitue un centre de ressources propice à l'échange de pratiques entre porteurs du projet ;

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

- La création et la diffusion d'outils de sensibilisation pour accompagner les FD dans leur projet de sensibilisation des personnes aidées (document d'animation de la campagne « Printemps de la solidarité mondiale, documents d'animation à destination des enfants animateurs Copains Du Monde (CDM)...).



L'AN avait par ailleurs originellement prévu de procéder à l'organisation de sessions de formations dédiées aux thématiques portées par le projet. Délivrées par l'Institut de formation du SPF, ces formations ont vocation à appuyer les bénévoles et les FD dans la mise en place et l'animation d'actions de solidarité internationale (modules « agir pour la solidarité internationale » et « animer la solidarité internationale dans son département »). Un autre module, à destination des enfants CDM, vient compléter l'offre ; il a été adapté courant 2021 et a pris la forme d'une session de formation collective adultes/enfants autour de la question de la participation des enfants.

Le contexte sanitaire a particulièrement impacté l'organisation des sessions de formation, ce qui explique le faible nombre de personnes formées au sein des FD pilotes (3 seulement ont indiqué avoir fait former des membres). Par ailleurs, il convient de souligner que les formations proposées ne sont pas spécifiques au projet ; elles apportent des éléments de contexte sur la SI et de pratique pour les CDM, **mais n'apportent pas d'éclairage spécifique sur les ODD ni sur les approches d'ECSI au sens large**. Sur ce point, la plupart des FD se sont appuyées sur les animateurs et animatrices du projet, qui ont eux-mêmes sensibilisé quelques bénévoles avant le déploiement des activités. **L'essentiel du « savoir » produit dans le domaine a pu être véhiculé à travers l'échange de pratiques entre les FD pilotes.**

L'impulsion donnée par l'AN en la matière constitue l'un des indéniables points fort du projet, unanimement apprécié. Le projet initial prévoyait l'organisation de 4 réunions d'échanges de pratiques autour des thématiques du projet, afin de favoriser l'apprentissage entre pairs, mais leur format et leur fréquence ont été assouplis afin de tenir compte du contexte sanitaire (impact COVID) et de la demande croissante des fédérations pilotes. En plus des journées nationales, de nouvelles formes de temps d'échange ont été mises en place, matérialisées par les « Pausas-café LEPP ». Au-delà de l'existence de ces espaces d'échanges, **leur format participatif est particulièrement apprécié** : basé sur la co-construction, la coanimation, l'utilisation de méthodes de pédagogie active et d'approches participatives, ils sont particulièrement riches en termes d'échange de pratiques et d'apprentissage par les pairs. **L'essentiel de l'acculturation des FD aux thématiques d'ECSI et aux méthodologies « d'éducation à » résulte de l'implication des animateurs et animatrices dans ces espaces, en lien avec l'équipe projet nationale.**

Des résultats plus timorés en termes de public touché, mais qui restent satisfaisants

Le contexte sanitaire de pandémie COVID-19 a fortement impacté le lancement du projet, dont les premières activités à destination du public ont été annulées. L'ensemble des FD a été amené à revoir ses plans d'actions et à ajuster la planification des activités.

En conséquence, si les actions permettant d'informer ou de sensibiliser les personnes aux enjeux de la solidarité internationale ont bien été mises en place, elles ont été moins nombreuses que prévu, et ont mécaniquement touché moins de personnes qu'initialement prévu.

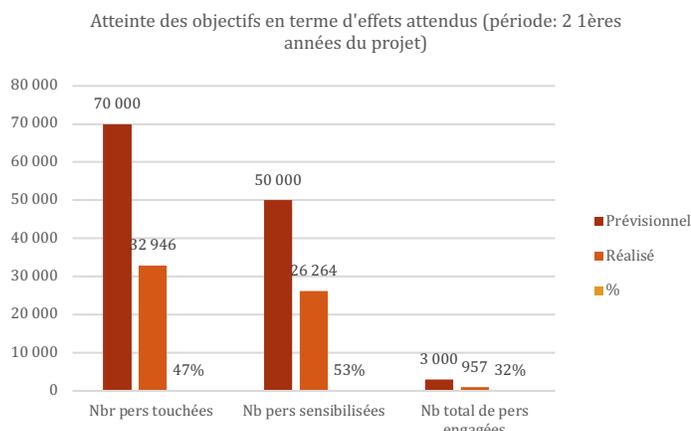


Figure 6- Comparaison des objectifs prévisionnels et des résultats

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

Fin 2022, le projet avait touché quelques 32 946 personnes (dont 15791 par le biais des activités spécifiques au projet, et 7646 par le biais de temps forts « habituels » du SPF), et en avait sensibilisé 26 264. En moyenne, sur deux années d'exercice, le projet a permis d'atteindre 60% des objectifs en termes d'activités liées à la sensibilisation, ce qui reste tout à fait satisfaisant, notamment au regard du contexte, bien que les effets produits (nombre de personnes touchées/ sensibilisées/ engagées) soient plus modestes, comme l'illustre le graphique précédent.

OS2- Favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité, notamment des enfants et des jeunes, à des actions de solidarité internationale

Appréciation générale

Les activités liées à l'OS 2 connaissent un taux de réalisation moyen de 74%, ce qui s'avère satisfaisant, d'autant plus que les données collectées concernent 2 années sur les 3 du projet.

Objectif stratégique	Activités / Résultats attendus	Taux de réalisation	Évaluation	Appréciation
OS 2 - Favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité, notamment des enfants et des jeunes, à des actions de solidarité internationale.	Résultat attendu 2.1 : Les capacités à agir des personnes (enfants, jeunes et adultes) pour la solidarité internationale sont renforcées par l'expérimentation d'actions concrètes.	73	3,6	Satisfaisant
	Résultat attendu 2.2 : La qualité de l'accompagnement des enfants avant et après les villages « copain du Monde » est renforcée pour favoriser l'engagement bénévole des enfants.	75	3,8	Satisfaisant
	Sous-total OS 2	74	3,7	Satisfaisant

Focus sur la mise en œuvre des activités et l'atteinte des résultats

Fin 2022, **470 enfants et 487 jeunes et adultes** accompagnés par le SPF s'étaient engagés pour soutenir des initiatives de solidarité internationale.

Les capacités à agir des personnes (enfants, jeunes et adultes) pour la solidarité internationale sont renforcées

L'ensemble des FD pilotes a en effet, au cours des trois années du projet, proposé des activités permettant aux personnes aidées sensibilisées d'expérimenter une facette de la solidarité internationale. D'une manière générale, il convient de souligner le nombre d'initiatives mises en œuvre (67 en année 1), et la richesse de la diversité des activités proposées.

Lors de l'élaboration du projet, le SPF avait identifié 4 modalités d'actions à proposer aux personnes en situation de pauvreté ou de précarité :

- Le recueil et la valorisation de la parole des personnes, « première étape d'un engagement » ;
- L'accompagnement des personnes dans leur engagement bénévole afin de collecter en faveur de projets de solidarité internationale ;

Engagement - Répétition par catégorie d'âge (en %) chiffres décembre 2022

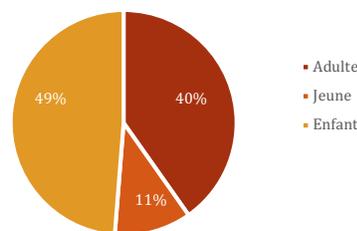


Figure 7- Répartition des personnes mises en mouvement par catégorie d'âge

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

- L'accompagnement des personnes en situation de pauvreté ou de précarité dans leur engagement bénévole, afin qu'elles s'impliquent dans la conduite d'actions de sensibilisation à la SI ;
- La mobilisation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité en faveur de projets de solidarité internationale.

Des machines à coudre pour Madagascar



Du 28 Février au 2 Mars,
VOTRE NIVET SHOP TISSE UN LIEN ENTRE
ICI ET LES FEMMES DE MADAGASCAR

Cette semaine, vos emplettes participent directement à l'achat de machines à coudre pour un atelier-couture solidaire à Ambovombe.



Figure 8- Opération braderie solidaire pour Madagascar, Nivet Shop de Clermont Ferrand, mars 2023

D'une manière générale, la seconde modalité d'intervention a été la plus répandue parmi les FD : **la grande majorité des 957 personnes aidées engagées en faveur de la SI s'est mobilisée autour d'une activité de collecte**, ou par l'intermédiaire d'une action contribuant à générer des fonds fléchés sur un projet de SI. Cette modalité d'intervention s'est de fait avérée très simple à mettre en œuvre, et a permis de mettre en action des personnes quel que soit le degré de sensibilisation dont elles avaient fait l'objet. A titre d'exemple, de nombreuses FD ont organisé des braderies solidaires dont les recettes étaient fléchées sur une action de solidarité mondiale. Ainsi, à travers les fonds générés, les personnes aidées pouvaient directement contribuer à une action de SI. Cela s'explique également par le fait que de nombreuses activités développées par le SPF ont une composante « collecter », quelle qu'en soit la nature, l'objet, ou le format (collecte, participation des personnes...). Tel est le cas pour les braderies ou les vestiaires solidaires, les activités textiles, mais également pour les événements « habituels » du SPF : chasse aux œufs (CAO), Journée des Oubliés des vacances (JOV), Pères-noël verts...

L'actualité (guerre en Ukraine, séisme en Turquie et en Syrie) **a également fournit une opportunité d'action aux personnes aidées, qui se sont mobilisées en nombre pour collecter ou organiser la collecte de fonds pour ces urgences.** A titre d'exemple, la FD 63 s'est appuyée sur les personnes aidées pour réaliser la mise sous pli des courriers d'appel à dons pour l'Ukraine ; ailleurs les personnes ont collecté directement ou ont apporté un appui pour l'accueil de réfugiés ukrainiens (FD 14, FD 63, FD 13, FD 37, FD 87...).

Dans la même lignée, les FD pilotes ont pour la plupart mobilisé des personnes aidées pour en sensibiliser d'autres à la solidarité internationale, essentiellement par le biais de la tenue de stands ou l'animation d'expositions sur la SI ou sur les projets Monde des FD. D'autres initiatives peuvent être citées : projections-débats au sein de l'université de Caen (FD 14) ; Fête des couleurs (FD 63) ; cafés de la SI (FD 13) ...

Bien que s'inscrivant dans la lignée de la démarche « Le dire pour agir » du SPF, le recueil et la valorisation de la parole des personnes ont été moins développés, mais ils ont donné lieu à des expériences fortes et à des productions variées et d'une grande qualité : réalisation de podcasts (FD 87), d'un livre de témoignages sur les parcours migratoires « Eh oh, on est là ! » (FD 63), spectacle « Je me suis écrit » (parcours de vie des personnes) dans le cadre du festival des francophonies *Les Zébrures du Printemps* (FD 87), productions artistiques autour de la thématique du handicap (FD 77) ...

En revanche, **très peu de personnes aidées ont été mises en mouvement en faveur de projets de solidarité internationale.** Ceci est en partie dû à la difficulté des FD à appréhender le type de missions opérationnelles à proposer, et à une compréhension restrictive de la notion de mise en mouvement. Cette dernière a longtemps été vue sous le prisme de la solidarité internationale stricto sensu (telle que conceptualisée dans la NIONG), alors qu'elle aurait pu s'étendre à l'ensemble des activités du SPF¹⁰. L'objectif poursuivi étant l'émancipation des personnes à travers une

¹⁰ A l'inverse, un certain nombre de personnes se sont impliquées dans des projets de solidarité « locale » ou des activités classiques du SPF, néanmoins cette catégorie n'étant pas prévue lors de l'écriture du projet et des outils de reporting, elles n'apparaissent pas dans les données chiffrées consolidées.

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

activité de solidarité, suite à leur sensibilisation aux enjeux de la SI, une vision plus large des actions de solidarité aurait pu être poursuivie.

Du côté des enfants Copains du Monde

Entre 2021 et 2023, le SPF s'est réuni chaque année avec ses partenaires internationaux et ultramarins, dans le cadre de la préparation des Villages Copains du Monde (VCDM). L'association ambitionnait de transférer des outils et des méthodes vers les organisateurs VCDM en France (fédérations SPF et partenaires d'action), afin de renforcer leurs capacités en matière de préparation des enfants en amont et leur suivi en aval des villages, et favoriser leur engagement dans la SI.

Dans ce cadre, 8 fiches d'animation ont été produites à ce jour. En 2023, la FD 14 a été mise à l'honneur et a présenté son exposition et les outils d'animation SI créés et utilisés pendant son VCDM. Dans le département, les enfants avaient été sensibilisés pendant le village, et ont eux-mêmes sensibilisé des adultes quelques jours plus tard pendant la JOV en s'appuyant sur l'exposition.

L'anniversaire des 30 ans de CDM en 2022 a marqué un tournant important pour les FD impliquées. A cette occasion, les enfants ont été rassemblés pour construire l'évènement, et ont fait l'objet de formations spécifiques incluant des éléments relatifs à l'ECSI et aux techniques d'animation. **Si les données relatives au nombre d'enfants CDM mobilisés dans le cadre du projet ne sont pas encore disponibles, plusieurs FD indiquent avoir mobilisé des enfants en ce sens.** 3 CDM entendues en Indre et Loire (FD 37) à l'occasion du focus group dédié aux enfants ont pu témoigner de ces aspects : formées à l'occasion des 30 ans de CDM, elles ont à leur tour animé des temps et/ ou des ateliers de sensibilisation auprès d'enfants accompagnés par le SPF à l'occasion d'évènements particuliers (JOV, sorties familles...).

OS3- Valoriser et capitaliser les résultats du projet et montrer qu'une personne en situation de pauvreté ou de précarité peut contribuer aux actions de solidarité internationale

Appréciation générale

Pour cet OS, la consultante a pris le parti d'inclure dans l'analyse les activités 2023 (leur pilotage par l'AN rendant l'accès aux informations plus aisé), ce qui explique les taux de réalisation particulièrement élevés.

Objectif stratégique	Activités / Résultats attendus	Taux de réalisation	Évaluation	Appréciation
OS 3- Valoriser et capitaliser les résultats du projet et montrer qu'une personne en situation de pauvreté ou de précarité peut contribuer aux actions de solidarité internationale.	Résultat attendu 3.1 : Les actions permettant la sensibilisation et l'engagement des personnes en situation de pauvreté ou de précarité sont capitalisées.	88	4,4	Très satisfaisant
	Résultat 3.2 : Les acteurs du projet ont pris conscience des effets des actions menées, en partageant les résultats, et essaient au-delà de leur département	85	4,3	Très satisfaisant
	Sous-total OS 3	86	4,3	Très satisfaisant

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

Focus sur la mise en œuvre des activités et l'atteinte des résultats

Les outils de capitalisation (recueil d'expériences sur les actions de sensibilisation et d'engagement bénévole menées et capsule vidéo pédagogique) sont en cours de réalisation, et devraient être livrés d'ici l'été 2023. Par ailleurs, l'AN s'est assurée de la diffusion des résultats du projet au sein des FD en organisant des réunions ECSI nationales ouvertes aux FD intéressées (en 2022, 11 fédérations non parties prenantes au projet y ont participé).

Les réseaux de l'ECSI et de l'éducation populaire ont également été régulièrement informés des avancées et des résultats du projet, notamment par le biais de l'implication du SPF dans la communauté de pratiques (CP) sur les approches qualité de l'ECSI coorganisées par le F3E, dans le groupe de travail F3E sur le pair-à-pair (ayant donné lieu à l'écriture d'une fiche d'expérience / partage avec le Secours catholique et Plan international), et dans le groupe ECSI du CRID. Le projet a également été mis à l'honneur lors de la Journée nationale ECSI organisée par l'AFD en octobre 2023. A l'inverse, les acteurs de l'aide sociale institutionnelle ont pour leur part été peu, voire pas, impliqués ou mobilisés, contrairement à ce qui était prévu initialement. Ceci peut s'expliquer par le nombre relativement faible de partenaires externes mobilisés ou impliqués par les FD au niveau départemental, et pourrait être amélioré à l'avenir.

Enfin, la restitution de la présente évaluation est également prévue de manière élargie (séminaire populaire de fin de projet et restitution élargie en lien avec le F3E), de sorte que les acteurs du secteur puissent également prendre conscience des effets des actions menées dans le cadre du projet. Dans cette optique, un livrable sur les effets du projet et les leviers d'engagement bénévole des personnes en matière de solidarité internationale (vidéo), issu de la présente évaluation externe, sera produit et diffusé courant 2023.

Freins et leviers relatifs à la mise en œuvre des activités

A ce stade, quelques freins et leviers à la mise en œuvre des activités peuvent être identifiés :

Freins identifiés

Le contexte sanitaire tout d'abord, marqué par l'épidémie de COVID 19, a largement impacté le démarrage du projet. En raison de l'interdiction des rassemblements et des mesures de santé publique (conditions d'accueil des publics modifiées), de nombreuses activités prévues dans les plans d'actions des FD (CAO, JOV, VCDM...) ont dû être annulées ou reportées, occasionnant un large décalage de rétroplanning. Malgré l'élargissement de la Tranche 1, ce décalage reste perceptible à l'approche du terme du projet. Par ailleurs, l'épidémie de COVID a fortement impacté les conditions de vie de nombreuses personnes accompagnées par le SPF, qui a dû faire face à une augmentation conséquente de la demande d'aide alimentaire. Cet afflux supplémentaire de personnes en besoin a fortement impacté le niveau d'activité et l'organisation des FD, plus à mal pour dégager du temps pour des activités considérées comme ne relevant pas du même niveau d'urgence.

Lors de l'élaboration du projet, les FD pilotes ont été invitées à élaborer un plan d'actions pour le déploiement du projet à leur échelle, afin de les guider méthodologiquement et d'en faciliter le suivi. **Les plans d'actions ont cependant été entendus au sens restrictif, et de nombreuses FD n'ont pas osé en sortir** lorsqu'elles rencontraient des difficultés dans la mise en œuvre des activités planifiées. A l'inverse, des activités du ressort de l'ECSI n'avaient pas nécessairement



Figure 9- Atelier sur la capitalisation des pratiques, Journées LEPP de Marseille, Décembre 2022 (©F. Rhode)

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

été identifiés à la base par les FD, qui ne les comptabilisaient donc pas dans le suivi du projet, quand bien même les objectifs poursuivis et les publics étaient communs.

Dans la même idée, **la compréhension de l'objectif de mise en mouvement des personnes aidées a évolué dans le temps** : si la NIONG du projet prévoyait la mise en mouvement des personnes sous l'angle de la solidarité internationale, cette vision a évolué dans le temps, pour aller vers une assertion plus large de la solidarité, l'essentiel étant que les personnes soient mises en mouvement et avancent sur le chemin de l'émancipation. Cette évolution n'a cependant pas été comprise de manière uniforme pendant les 2 premières années du projet, ce qui explique le faible nombre de personnes mises en mouvement sur des activités « opérationnelles ». Cette évolution de la compréhension s'inscrit dans un contexte plus large de difficulté d'appropriation de la démarche en interne.

Enfin, d'une manière générale, on constate une **hétérogénéité de pratiques en termes de comptabilisation du nombre de personnes touchées/ sensibilisées**. Cela explique également une partie des résultats relatifs aux publics, qui sont vraisemblablement sous-évalués.

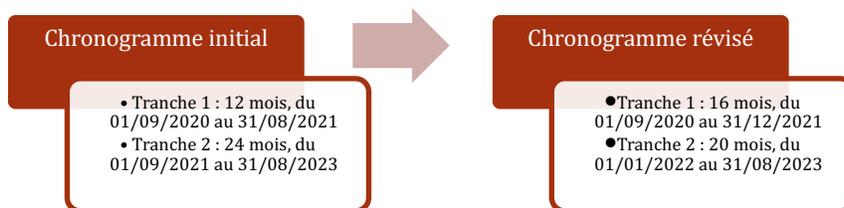
Leviers repérés

La présence d'une ressource humaine (RH) dédiée au pilotage et au suivi du projet dans les territoires est un levier décisif pour le déploiement des activités et impacte très largement le taux d'efficacité. **Cet élément est souvent lié au portage politique du projet par la FD** : plus le portage est fort, plus les moyens humains ont été pensés en conséquence. A l'inverse, les FD sans ressource dédiée ont rencontré davantage de difficultés dans la mise en place et le suivi dans le temps des activités du projet.



Le nombre, la diversité et la richesse des initiatives développées (67 activités différentes en T1) **constituent un important levier motivationnel, favorisé par les échanges entre pairs**. Les animateurs et animatrices du projet, quel que soit leur positionnement, puisent tous énergie et motivation au contact de leurs pairs, et s'inspirent des activités et des outils développés dans d'autres fédérations. Ne travaillant pas à temps plein sur le projet et les activités étant étirées dans le temps, une perte de motivation s'installe parfois. L'échange, la mutualisation et le dynamisme général, facilités par l'animation nationale du projet, permettent de les aider à maintenir le cap.

Par ailleurs, **l'adaptabilité de l'organisation et l'assouplissement du calendrier**, favorisés par les échanges de confiance entre l'AN et le bailleur, **ont permis au projet de rattraper une partie du retard causé par le contexte sanitaire**. Ainsi, la prolongation de la Tranche 1 (suite à l'Avis de Non-Objection (ANO) du 1er septembre 2021) et l'installation du projet dans la Tranche 2 ont permis de revoir les résultats à la hausse en Tranche 2.



Enfin, **la formalisation d'un objectif stratégique dédié à la capitalisation et la valorisation constitue un réel avantage en termes de mise en œuvre des activités** de cet OS : essentiellement pilotées par l'AN, les activités de cet OS ne rencontrent pas de difficulté particulière, tout en produisant la matière nécessaire à l'impulsion de la dynamique et à l'accompagnement des FD pour la suite du projet.

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

ANALYSE DE L'EFFICIENCE ET DE LA MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

Appréciation globale

L'efficacité globale du projet (adaptation des moyens aux besoins, monitoring et suivi-évaluation du projet, pilotage et animation nationale du projet, dynamique partenariale, démarche de mesure des effets) est satisfaisante, malgré une hétérogénéité des résultats en fonction des aspects analysés.

Critère : Efficience	Note /5	Appréciation
Total	3,6	Satisfaisant
Adaptation des moyens aux besoins	3,5	Satisfaisant
Monitoring et suivi-évaluation du projet	3,5	Satisfaisant
Pilotage et animation nationale du projet	5,0	Très satisfaisant
Dynamique partenariale	2,0	Insuffisant
Démarche de mesure des effets	4,0	Satisfaisant

Adaptation des moyens aux besoins

Des moyens financiers adaptés aux besoins identifiés lors de la conception du projet

L'ensemble des parties prenantes interrogées considère que les moyens financiers alloués dans le cadre du projet (financement national et rétrocessions aux FD) est suffisant par rapport aux besoins repérés. Au niveau national, le financement est essentiellement fléché sur de la masse salariale (équipe de pilotage) et sur l'animation du projet (temps de rencontres, déplacements, production d'outils...). Parallèlement, les fédérations ont estimé leurs besoins respectifs au regard du plan d'actions qu'elles ont proposé, avec un montant de rétrocession moyen de 25k€ sur trois ans.

Le calibrage apparaît de fait comme cohérent au regard des plans d'actions proposés, malgré une sous-consommation globale des budgets expliquée par deux facteurs :

- Le retard accumulé en raison de l'annulation d'une grande partie des activités prévues en Tranche 1 (impact COVID) a fortement impacté l'engagement des dépenses ;
- Les difficultés du reporting financier sont également perçues comme constituant un frein à l'engagement de dépenses.

Compte tenu des exigences du bailleur, le suivi comptable est présenté comme parfois trop chronophage et coûteux au regard du montant des dépenses prévues (fournitures, petits achats...). Les FD font donc parfois le choix paradoxal de ne pas puiser dans le budget du projet pour certains postes de dépenses considérés comme trop faibles unitairement, pour limiter le temps passé au suivi administratif et comptable. Cet élément soulève de fait la question des besoins en termes de suivi technique et comptable en fédération, dont les ressources humaines et financières sont extrêmement hétérogènes.

Si les moyens financiers apparaissent proportionnels aux besoins identifiés lors de la rédaction du projet, l'analyse de l'adéquation des ressources financières aux résultats attendus devra être davantage creusée dans le cadre du reporting financier final et de l'audit financier en fin de projet. Il s'agira de s'assurer que la sous-consommation budgétaire telle

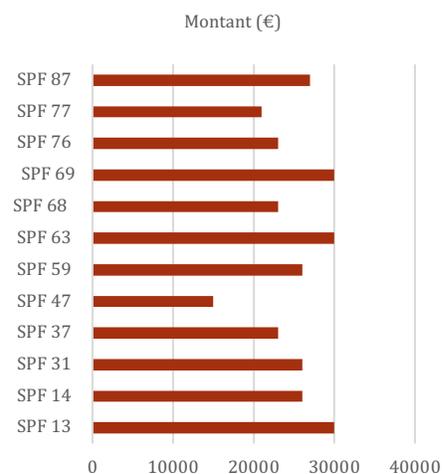


Figure 10- Montant initiaux des rétrocessions (sur 3 ans)

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

qu'évoquée ne masque pas une problématique plus large de budget trop limité pour mener les activités et répondre aux attentes. Les montants des rétrocessions restent de fait relativement modestes (en moyenne 8300€/ an¹¹) compte tenu des besoins humains nécessaires au pilotage et à la gestion du projet.

Des moyens humains sous-dimensionnés

L'hétérogénéité des organisations et des moyens internes aux FD est un élément fondamental à prendre en compte dans l'analyse des résultats et de l'efficacité du projet. On constate de fait de larges écarts entre les fédérations d'ampleur, dont une partie de l'activité repose sur une organisation salariée structurée, et les FD de taille plus (voire beaucoup plus) modeste, qui reposent essentiellement sur une ossature bénévole.

Lors de la conception du projet, le dimensionnement RH a été conceptualisé sur la base de 6,99% ETP, répartis entre l'AN (0,99 ETP) et les FD (6 ETP). Le choix de l'organisation RH locale a été laissé aux FD, dont certaines ont saisi l'opportunité pour financer une partie de la masse salariale dédiée au projet (animateurs du projet, fonctions support, direction), quand d'autres sont restées plus modestes. **D'une manière générale cependant, que cela soit au niveau de l'AN ou des FD, le temps de travail nécessaire au suivi administratif et financier pour répondre aux exigences de l'AFD a été sous-estimé.** Pour rappel, il s'agit du premier projet France financé par un bailleur institutionnel de cette envergure et de ce niveau d'exigence en termes de reporting administratif et financier, et l'organisation administrative et comptable du SPF sur les territoires n'y était pas préparée.

Pour pallier aux difficultés rencontrées par les FD dans le cadre du reporting administratif et financier et n'ayant pas anticipé les moyens en interne, l'AN s'est entourée d'un bénévole en charge de la consolidation du reporting financier (dont le temps de travail moyen sur le projet est estimé à 12h/ semaine), qui travaille en lien étroit avec le contrôle de gestion et la cheffe de projet. Au-delà de cette fonction, le temps de travail dédié aux relances, à la mobilisation, à la mise en contact (éléments clés de la réussite) a été globalement sous-estimé.

Sur les territoires, la diversité des caractéristiques (volume, organisation) des FD et des modes de pilotage du projet en leur sein explique les différences en termes de résultats et d'implication. Dans la quasi-totalité des FD pilotes, le pilotage et l'animation du projet reposent sur un ou quelques individus isolés. La plupart reconnaissent n'avoir pas réussi à s'entourer d'une équipe bénévole (faute d'activité dans un premier temps, puis de temps, de vision stratégique ou de moyens). **Le projet est actuellement dépendant de quelques individus** ; le renforcement des équipes sera donc un enjeu pour la 2nde phase de ce dernier.

Monitoring et suivi-évaluation du projet

Les modalités de monitoring et le suivi-évaluation du projet ont été pensées par l'AN, et les FD ont été relativement peu, voire pas, impliquées dans la conception des outils. Il semblerait, dans ce contexte, que l'AN ait surestimé la capacité des structures à se saisir d'outils perçus comme trop complexes, et que l'accompagnement proposé pour leur prise en main (formations, accompagnement opérationnel) n'ait pas suffi. De nombreuses FD ont ainsi fait état de difficultés dans la réalisation des reporting d'activités et financiers, occasionnant un retard cumulé dans la transmission et dans le traitement des données. Ces dernières contenaient par ailleurs un certain nombre d'erreurs de saisie comptable, entraînant une surcharge de travail de traitement au niveau de l'AN et limitant l'efficacité de cette dernière.

La difficulté d'appropriation des outils par le réseau semble complexifiée par l'hétérogénéité des modes d'organisation et les différences entre FD, et s'avère exacerbée dans les situations de turn-over. Dans ce contexte, le ratio temps administratif consacré au projet/ finances accordées s'est révélé peu avantageux pour certaines structures.

¹¹ Cette moyenne devrait être légèrement revue à la hausse compte tenu de la réaffectation à venir des fonds alloués à la FD 76 suite à son retrait du projet.

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

Vers une simplification des outils de reporting financier

Suite aux retours de l'audit financier intermédiaire, et afin d'atténuer les difficultés rencontrées par les FD dans le cadre du reporting administratif et financier, l'AN a revu les outils de reporting en cours de projet, de sorte d'alléger au maximum la tâche des FD. Cela s'est traduit notamment par :

- La mise en place d'un nouveau tableau Excel simplifié (un tableau de suivi financier retiré, source d'erreur pour les comptables) ;
- L'harmonisation des méthodes de remontée des salaires et de valorisation du bénévolat.

Suivi des données et des activités

Dans le champ des activités opérationnelles du projet et du suivi des effets, on relève également une hétérogénéité de compréhension et d'appréciation des termes, qui se traduit par une difficulté de comptabilisation des données. Ainsi, les FD rencontrent des difficultés dans la différenciation entre « personnes touchées », « personnes sensibilisées », « personnes engagées », entraînant de fortes variations dans les modalités de calcul. Cela s'explique en partie par le fait qu'au démarrage du projet, le SPF n'avait pas estimé le nombre de personnes à toucher et s'était concentré sur le nombre de personnes sensibilisées. Le nombre de personnes touchées, cependant, s'avère beaucoup plus important. A titre d'exemple, une braderie solidaire dont les fonds collectés financent une action internationale et dont l'objet est explicitement affiché sur site ne sensibilisera pas nécessairement l'intégralité du public l'ayant fréquenté ; en revanche une large majorité des personnes présentes aura été touchée par les messages véhiculés. Ainsi, au vu des activités développées dans l'ensemble des FD, le nombre de personnes touchées par le projet devrait être beaucoup plus important que les données énoncées.

Enfin, certaines activités, telles que celles en lien avec les Copains du Monde, ont été peu valorisées à ce jour ; là encore les données mériteraient d'être regardées avec plus de finesse.

Globalement l'approche est considérée comme satisfaisante, mais le résultat repose en grande partie sur le travail considérable de retraitement fourni par l'équipe projet. Sur ce point, une marge de progrès est envisageable. Les outils proposés par l'AN restent relativement accessibles et l'une des forces du projet réside dans la disponibilité, la souplesse et l'adaptabilité de l'accompagnement proposé par l'équipe projet, qui sera plus difficile à maintenir avec un nombre croissant d'acteurs impliqués dans le projet. Les exigences en termes de suivi du projet peuvent être considérées comme une opportunité de structuration et d'amélioration des process de l'association. Si ces éléments restent à ce stade vécus comme une contrainte par le réseau, ils n'en sont pas moins utiles et permettent une prise de recul et une analyse critique sur l'action ; **l'enjeu semble ici de trouver l'équilibre entre la contrainte et l'apport, et d'acculturer le réseau à cette démarche.**

Pilotage et animation nationale du projet

Un mode de pilotage et d'animation plébiscité...

A la différence de la plupart des activités portées par le SPF, le projet LEPP présente la particularité de reposer sur la contractualisation avec un bailleur très exigeant, qui monitorise un cadre et un calendrier particulièrement contraints. La responsabilité pèse de fait beaucoup plus sur le Siège (l'AN) que sur les FD, ce qui explique le mode de pilotage atypique mis en place. Ce dernier repose sur un cadre formalisé au niveau de l'AN (mise en place d'un mode de gouvernance dédié, articulé autour d'un COPROJ, d'un COPIL, d'un système de réunions annuelles...). Le projet s'appuie sur des membres des instances nationales, qui apportent un vrai plus en termes de diffusion de l'information et d'adhésion à la démarche. Compte tenu de la structuration du mouvement du SPF, ce portage politique s'avère indispensable à l'appropriation du projet au sein des FD.

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

Globalement, le pilotage et l'animation nationale du projet sont appréciés de toutes et tous. Ils sont considérés comme une vraie force, en raison de leur rôle d'impulsion, de l'appui et de l'accompagnement conférés, mais également par la richesse des temps d'échanges de pratiques, qui instaurent un sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs et de fonctionnement aux porteurs de projet qui « se sentent moins seuls ».



- Quels sont les apports de la coordination nationale selon les animateurs du projet des FD ?**
- Permet de prendre de la hauteur
 - Dynamique coconstruite
 - Possibilité de créer des outils
 - Suivi personnalisé de qualité
 - Echange d'égal à égal entre FD/ Démarche de pair à pair
 - Compilation administrative au niveau national (moins lourd pour les FD malgré le reporting)
 - Favorise la réflexion, l'auto-évaluation
 - Permet une meilleure interconnaissance des acteurs
 - « La méthode d'animation/ coordination de l'AN est à l'image des valeurs portées par le projet ECSI »

Figure 11- Les apports de la coordination nationale du projet - Atelier LEPP, Marseille, décembre 2022

Enfin, l'animation nationale s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, qui se traduit par une démarche d'analyse réflexive. Celle-ci se matérialise par la prise en compte des difficultés rencontrées (compréhension du projet, appréhension des outils et du reporting...) et la mise en place de mesures correctives tout au long du projet.

Une expérimentation similaire avait déjà été menée par le SPF dans le cadre de la santé. Si sa structuration, basée sur un financement centralisé, un pilotage orchestré au niveau national et une déclinaison opérationnelle au sein de différentes FD reposait sur les mêmes bases, son animation se distinguait du projet LEPP notamment par les méthodes de travail mises en place.

... Qui a instauré de nouvelles méthodes de travail

La notion de reporting, on l'a vu, reste peu utilisée dans les FD, qui lui reconnaissent cependant la vertu de faciliter la mesure les effets et des impacts, et ce faisant, les amène à revoir leur méthode de travail et les oblige à « mieux travailler ».

D'un point de vue méthodologique, l'impulsion donnée par l'équipe projet, formée à l'intelligence collective et aux démarches participatives et très attachée à la notion d'éducation populaire, a permis d'instaurer de nouvelles méthodes de travail, encore atypiques au sein de l'organisation, mais unanimement appréciées. Les journées décentralisées de co-construction sur le



Figure 12- Méthodes de travail, Atelier LEPP, Marseille, déc. 2022

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

projet se basent sur la réflexion collective, les échanges de pratiques ; elles reposent sur des méthodes d'animation dynamiques qui sont considérées comme un « vrai plus ». Tel est également le cas des réunions du COPIL et du COPROJ, très appréciées par leurs participants.

Le projet LEPP incarne ainsi une expérience relativement unique au sein du SPF, fruit d'une co-construction collective particulièrement poussée, et nourrie par des méthodes d'animation qui ont permis aux FD de les découvrir, de se les approprier, de les réutiliser dans le cadre du projet et ce faisant, de contribuer à l'intégration de la démarche d'ECSI, qui repose sur ces méthodes, dans l'ADN de l'association.

Freins et leviers à l'appropriation du projet en interne

Le tableau ci-dessous recense les freins et leviers observés **en matière d'appropriation du projet par les bénévoles et les FD** :

Freins	Leviers
Compréhension hétérogène des attendus du projet	Portage local du projet par une ressource humaine dédiée
FD concentrés sur l'urgence face à l'augmentation du nombre de personnes dans le besoin et prévalence de l'aide alimentaire dans l'esprit des bénévoles (renforcé par le COVID) ; l'ECSI n'apparaît pas comme prioritaire	Portage politique de la démarche par le SG, qui se fait « VRP » du projet auprès des Comités/ antennes (en abordant la question de la sensibilisation lors de chaque rencontre avec les bénévoles/ comités/ antennes)
Implication des équipes – Difficulté à convaincre les comités- Difficulté à mobiliser des bénévoles pour animer des actions (peu de bénévoles impliqués)	Événements SPF servant de support (CAO, JOV, fête des couleurs...) ou dispositifs du type « Cafés de la solidarité » permettant une appréhension facile des activités par les bénévoles
Inadéquation temps séquencé du projet/ temps long des activités / FD	Recours aux aspects visuels pour diffuser l'idée du projet (fresques ou expositions dans les locaux du SPF)
Tableaux de suivi (reporting) considérés comme « très contraignants »	Des personnes aidées moteurs, s'appropriant le projet ; ou l'existence de groupes déjà constitués, leviers pour l'organisation de temps de sensibilisation et la mise en mouvement
Difficulté à proposer des actions concrètes/ mobilisatrices pour susciter la mise en mouvement des personnes	Présence et implication de bénévoles jeunes et migrants (sensibles à la solidarité internationale)
Appropriation difficile lorsque la FD possède peu de projets Monde ou si elle rencontre des difficultés avec ses partenaires internationaux	

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

Une dynamique partenariale encore faible

Le projet, tel qu'il a été mis en œuvre au cours de cette première phase, est resté principalement centré sur le SPF. Ce dernier prévoyait d'impliquer des partenaires externes, et notamment des acteurs de l'aide sociale institutionnelle (CAF, centres sociaux, CCAS...). Au-delà de l'ECSI, il s'agissait de soulever l'enjeu du « vivre ensemble », de changer de regard sur les personnes aidées, et de montrer dans quelle mesure elles peuvent elles-mêmes contribuer à l'élan de solidarité. Dans les faits, très peu de FD ont travaillé en lien avec ces acteurs. Lorsqu'elles ont tenté de le faire, comme ça a été le cas dans le Calvados, elles se sont souvent heurtées à des réticences, essentiellement liées à une mauvaise compréhension du projet ou à des difficultés d'ordre matériel liées aux conditions d'accueil du public. Ainsi, malgré quelques initiatives locales essentiellement en lien avec le secteur associatif, **la dynamique partenariale reste le parent pauvre du projet, et sera un enjeu pour la prochaine phase.**

Une démarche de mesure des effets innovante et structurante

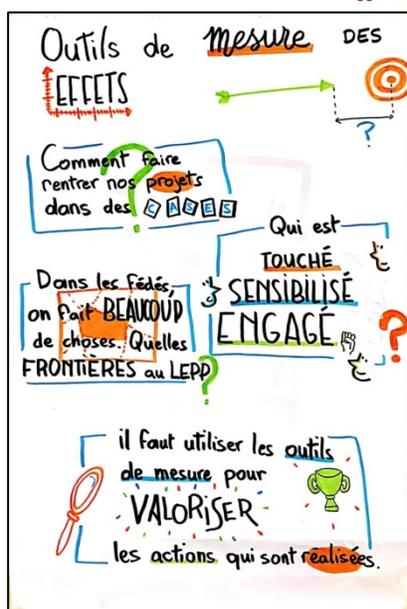


Figure 13- Atelier sur la mesure des effets, Journées LEPP de Marseille, Décembre 2022 (©F. Rhode)

Initiée dans le cadre du projet LEPP, la démarche de mesure des effets apporte une réelle plus-value pour le SPF. Inventée par l'AN en lien avec les FD par le biais d'un groupe de travail rassemblant les bénévoles de 3 fédérations pilotes, des membres du « comité de projet » et la cheffe de projet « animation des réseaux France », elle repose sur :

- Un corpus d'outils : questionnaires « minute » adultes et enfants traduits en plusieurs langues ; guide pour le remplissage du questionnaire ; guide d'aide à la comptabilisation des personnes aidées participant aux activités ; check-list Mesure de effets ; outil de scoring ;
- Une méthodologie précisant les rôles de chaque échelon dans la collecte et le traitement des informations.

Selon cette dernière, les comités et les antennes sont en charge de la diffusion des questionnaires auprès du public lors des activités du projet ; les FD centralisent et enregistrent le nombre de personnes concernées ; tandis que l'AN (cheffe de projet) s'assure du traitement et de l'analyse des données.

Cette démarche n'avait pas été conceptualisée lors de l'écriture du projet et ne figure pas parmi les activités prévues, elle joue cependant un rôle structurant pour la démarche d'ECSI et pour l'analyse des effets produits. L'analyse des résultats de la démarche permet en effet au SPF d'avoir un aperçu des effets produits par les activités du projet en termes de

sensibilisation et de mise en mouvement des personnes, et pose des bases pour la réflexion, à moyen terme, sur l'impact du projet.

Le degré d'analyse reste limité compte tenu du caractère « minute » retenu, mais il a le mérite d'apporter un éclairage sur le potentiel transformateur des différentes activités proposées dans le cadre du projet, et d'obtenir des données quantitatives relatives à la mise en mouvement et à la sensibilisation des publics. La difficulté principale de la démarche réside en son appropriation par les FD et les bénévoles, et dans la difficulté à rendre compte des effets dans le cadre d'événements dits mixtes, c'est-à-dire ouverts au public cible (personnes en situation de précarité et/ ou de pauvreté), mais également à d'autres publics.

Si certaines FD se sont saisies de la démarche et la déploient systématiquement, voire l'utilisent comme un support d'échange et de sensibilisation à part entière, d'autres avouent avoir des difficultés à l'administrer.

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

« Le questionnaire est très facile à lire, simple d'accès, très léger ; mais les gens ne lisent pas les questions, surtout les adultes. Ils n'ont pas envie, ils ont peut-être un peu honte, ou ont peur du jugement. Dans l'idéal il faudrait accompagner les personnes pour le remplissage, mais il faut être vigilant à notre posture, et à ne pas tomber dans de l'assistantat non plus. »

Violette Vancoillie, coordinatrice du projet LEPP, FD 69

« On pratique beaucoup les questionnaires, et on a de bons retours qualitatifs et quantitatifs. L'intérêt pour la SI est sous-estimé, en fait ça intéresse beaucoup plus de personnes qu'on ne le croit. On pourrait même être encore plus réactifs. On a testé ça sur les JOV (comme un bilan de satisfaction) : en interne on l'a présenté comme une manière de nous améliorer et de trouver des financements complémentaires. Après ça pose la question de leur analyse... Mais notre commission vacances les pratique sans souci. Notre argument, c'est de dire qu'on recueille la parole des personnes aidées. »

Régis Groyer, SG FD 37

« Les bénévoles se sont appropriés les questionnaires. Ça nourrit notre réflexion pour savoir si les projets parlent aux personnes aidées. »

Houria Tareb, SG FD 31

« Nous avons encore du mal avec la démarche ; elle demande encore un travail d'accompagnement et d'explications »

Thierry Mazabraud, SG FD 87

« Chez nous les questionnaires sont peu utilisés ; on a une problématique du rapport à l'écrit et de langue ; on a besoin de remplir le questionnaire avec les personnes. Or elles ont peu de temps ; elles donnent déjà du temps pour écouter la sensibilisation, c'est difficile de leur en demander encore davantage. »

Bénévoles de la FD 14 (Focus Group)

« Ah bon ? Pourtant, moi c'est justement en remplissant un questionnaire que je suis venue au SPF ! »

Mané, personne aidée devenue bénévole au sein de la FD 14

D'un point de vue méthodologique, un point de vigilance peut toutefois être souligné : **le traitement centralisé des questionnaires** (incluant la saisie des questionnaires elle-même) **est chronophage, ce qui impacte l'efficacité de la méthodologie retenue.**

Peu des personnes interrogées en FD analysent les questionnaires directement, et peu s'interrogent sur les effets produits, laissant l'analyse et la réflexion à l'AN. En ce sens, l'acculturation à la démarche et aux objectifs qu'elle poursuit doit encore être approfondie.

La saisie gagnerait à être effectuée au niveau des FD pour deux motifs :

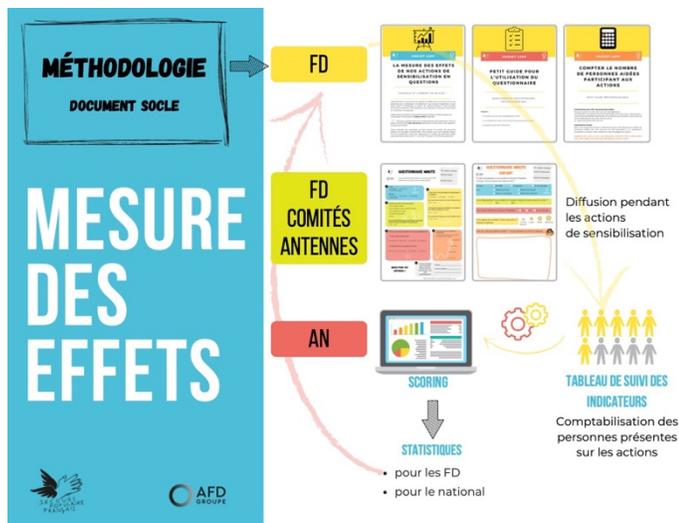


Figure 14- Infographie du processus de mesure des effets

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

- Cela permettrait d'assurer un gain de temps et d'efficacité à l'AN dont le rôle se recentrerait sur l'analyse des données ;
- Cela permettrait aux FD de s'approprier davantage la démarche, et d'instruire localement une prise de recul et une réflexion sur les actions et sur les effets de ces dernières.

La démarche mériterait par ailleurs d'être abordée de manière transversale, et d'être étendue à d'autres solidarités, afin d'ancrer la logique dans l'ADN de l'association et d'impulser une réflexion plus large sur les effets de l'accompagnement du SPF auprès de ses différents publics.



Figure 15- Bénévoles et salariés se prononçant sur l'utilisation des questionnaires - Focus group - FD 14

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

ANALYSE DES EFFETS ET DE L'IMPACT DU PROJET

Appréciation globale

Compte tenu de la jeunesse du projet, il est encore prématuré d'évoquer ses impacts ; en revanche **les effets produits par ce dernier sur les publics cibles, en interne et sur la société sont très satisfaisants.**

Critère : Effets et impacts	Note /5	Appréciation
Total	4,1	Très satisfaisant
Effets sur les publics cibles	5,0	Très satisfaisant
Effets sur les FD	3,5	Satisfaisant
Effets sur l'AN et l'organisation	3,5	Satisfaisant
Utilité sociétale	4,5	Très satisfaisant

Effets observés sur les publics ciblés

Données générales

La démarche de mesure des effets vient précisément nous renseigner sur l'atteinte des objectifs en termes de sensibilisation et de mise en mouvement des personnes aidées.

Fin 2022, le projet avait touché 32 946 personnes, soit 47% de la cible initiale, et en avait sensibilisé 26 264, soit 53% de la cible initiale. 34% des personnes touchées l'ont été à l'occasion d'évènements « temps forts du SPF » (CAO, JOV, campagnes nationales...); tandis que **66% l'ont été lors d'activités spécifiquement déployées dans le cadre du projet**. Dans la même idée, 40% des personnes sensibilisées l'ont été à l'occasion d'évènements « temps forts du SPF », et 60% lors d'activités spécifiques au projet.

En ce sens et **en proportion, les activités spécifiques permettent de toucher et de sensibiliser davantage de personnes que les événements habituels du SPF**, bien que leur potentiel en termes de force de frappe ne soit pas à négliger, et que l'association ait dépassé ses objectifs de sensibilisation sur les temps forts (avec un taux de réalisation de 105%).

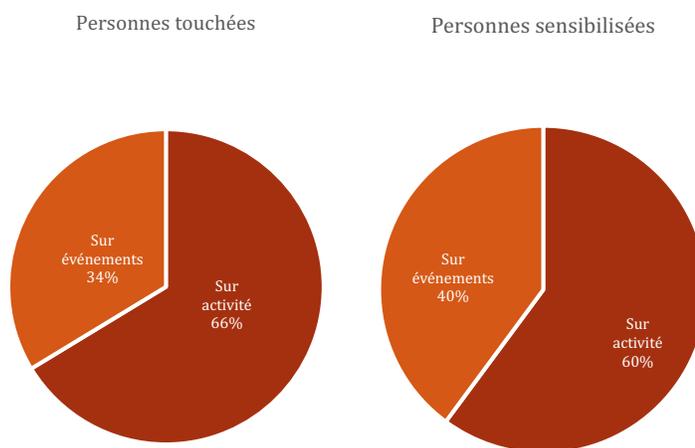


Figure 16- Activités à l'origine de la sensibilisation des personnes

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

Focus sur la sensibilisation

Parmi les personnes qui s'estiment avoir été sensibilisées, 30% estiment l'avoir été légèrement, 44% estiment l'avoir été moyennement, et 25% estiment l'avoir été fortement.

Les activités qui semblent produire les plus importantes proportions de personnes fortement sensibilisées sont les CAO (42%), les JOV (33%), les rencontres-échanges (33%) et les ateliers (32%). A l'inverse, celles qui produisent le plus de sensibilisation de degré moindre sont les stands et les expositions. Ainsi, si ces activités touchent et sensibilisent davantage de monde, le degré de sensibilisation atteint est moins important. Moins l'activité concerne de personnes, plus elle est « qualitative », plus le degré de sensibilisation est important. Le degré de sensibilisation « moyenne » est sensiblement le même quelle que soit l'activité (entre 40 et 45%, sauf pour les rencontres-échanges pour lesquelles il est de 55%).

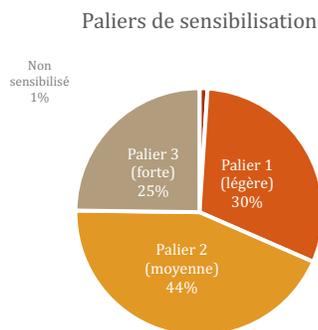


Figure 17- Paliers de sensibilisation (Source : AN)

Analyse des effets produits sur les personnes mises en mouvement

Fin 2022, 470 enfants et 487 jeunes et adultes aidés s'étaient mis en mouvement dans le cadre du projet, soit 32% de la cible initiale, et malgré l'annulation de nombreuses activités du fait du contexte sanitaire en année 1. Si le nombre de personnes impliquées est moins important qu'espéré, les effets produits sur les personnes n'en sont pas moins conséquents, et méritent d'être soulignés.



Figure 18- Fillettes préparant leur photo pour l'exposition prévue en lien avec les partenaires internationaux de la FD 69

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

Effets observés

Les effets observés sur les publics cibles peuvent être classifiés en 4 catégories, illustrées ci-dessous :

Sentiments éprouvés

- Sentiment d'utilité
- Fierté
- Apaisement : vertus thérapeutiques des ateliers

Apports

- Avoir un temps pour soi, pouvoir faire se détacher des contraintes quotidiennes et des enfants
- Expérimenter le travail collectif
- Trouver le courage de continuer malgré les difficultés

Apprentissages

- Apprentissages techniques et apport de connaissances : Cuisine, photographie, mise en scène...
- Connaissances pratiques sur certaines thématiques liées aux ODD (éducation, handicap...)
- Découverte d'autres cultures

Soft skills / capacités renforcées

- Estime de soi : sentiment d'être considéré d'égal à égal et de pouvoir apporter aux autres
- Confiance en soi
- Capacité de transmission de valeurs, notamment aux enfants
- Aisance rédactionnelle / écriture / expression
- Renforcement des interactions sociales et du lien entre les personnes
- Ouverture d'esprit, tolérance, lutte contre les préjugés
- Renforcement du pouvoir d'agir : valorisation de compétences ; oser passer à l'action

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

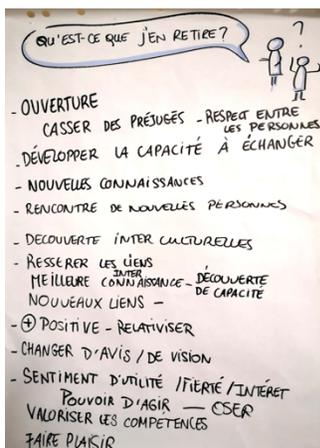


Figure 19- Focus group personnes aidées, FD 23

Les enfants, dans leur ensemble, ont découvert les ODD et ont retenu et compris un certain nombre de concepts. Pour les jeunes et les adultes, les apprentissages restent plus limités et variables en fonction de l'activité concernée (cuisine dans la FD 77, technique photographique dans la FD 69...), bien que toutes les personnes interrogées aient estimé avoir découvert d'autres cultures. Les focus groups, les entretiens et les échanges informels ont à l'inverse permis d'identifier un certain nombre de « soft skills » (« compétences comportementales ») que l'ensemble des personnes estiment avoir acquises. Il s'agit de savoirs-être constitués d'un ensemble de qualités humaines et relationnelles complémentaires des apprentissages et des compétences techniques.

Les personnes aidées s'étant mises en mouvement, quel que soit le périmètre (solidarité locale ou internationale) et l'action concernée, **retiennent une grande satisfaction de leur mobilisation. Les sentiments de fierté et d'utilité** (avoir pu apporter quelque chose à d'autres personnes) **ont joué un grand rôle en termes d'estime de soi et de confiance en soi.** L'implication dans un projet leur a par

ailleurs permis de tisser des liens avec d'autres personnes et de renforcer le tissu social les entourant.

Les témoignages ci-dessous, extraits des focus groups et des entretiens, illustrent ces éléments :

« Dans l'exposition, on donne la possibilité aux personnes d'écrire dans leur langue : cela revient à les reconnaître en tant que personnes, et à montrer que la solidarité est internationale. Il y a de nombreuses communautés sur Nangis. C'est important de montrer l'universalité de la solidarité ».

Pascale Desplats, bénévole, responsable de l'antenne de Nangis, FD 77

« Ça nous ouvre les yeux sur plein de choses. Ça casse les préjugés ; pas pour moi, mais pour les gens qui viennent sur le stand. En discutant on voit que les gens changent d'avis. C'est important. »

Théo, jeune personne aidée devenue bénévole, FD 63

« J'ai rencontré des bénévoles que je ne connaissais pas. C'était ma première CAO ; je ne connaissais pas. J'y ai aussi appris des choses : la prévention routière était là avec des gendarmes ; j'ai appris des choses [sur le code de la route]. »

Bento, personne aidée devenue bénévole, FD 63

« Ces ateliers, ça leur a permis de retrouver de la confiance en elles et de l'estime de soi, la fierté de ce qu'elles ont fait et de leurs capacités à aider l'autre malgré les difficultés. J'ai découvert que ces ateliers avaient des vertus thérapeutiques »

Pascale Desplats, bénévole, responsable de l'antenne de Nangis, FD 77

« Quand je viens au SPF, je me ressource en idées. Et quand je rentre chez moi, j'ai le sentiment de m'être retrouvée moi-même. Ça me permet d'ouvrir mon cœur aux autres. »

Nissa, personne aidée mise en mouvement, FD 77

« Cette période, c'étaient des moments très difficiles, mais qu'est-ce qu'on a rigolé ! Participer aux ateliers, ça permet d'évacuer ce qui était moisi dans ma tête. »

Oumou, personne aidée devenue bénévole, FD 77

« Ça m'a libérée un peu, je n'ai pas confiance en moi, je sens que c'est mieux. Avant j'étais vraiment renfermée et ça m'a libérée ».

Dior, personne aidée mise en mouvement, FD 77

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

Le projet LEPP a par ailleurs fourni à maintes reprises des opportunités de valoriser l'implication des personnes aidées : vernissage d'exposition « en présence du national », témoignages lors des journées LEPP ou lors de journées de mutualisation internes aux FD ; journées de liens avec les partenaires internationaux venus expliquer ce qui a pu être fait avec les fonds collectés... Les outils de mobilisation permettent également de valoriser le travail, de mesurer les impacts des actions, et de motiver les personnes...

« J'ai fait une interview avec le Siège : si ça sort ça sera bien pour que tous puissent venir rejoindre le SPF qui s'évertue à faire de la solidarité internationale, et donner de la dignité à ceux qui ont l'impression d'être laissés pour compte. »

Solange, personne aidée devenue bénévole et membre de la Commission Monde, FD 77

A Nangis, lors d'un événement, les élus ont rendu hommage aux personnes impliquées dans le projet ; hommage qui devrait être prochainement complété par une remise d'un livre contenant les dessins de tous les participants par le président de l'intercommunalité. A Clermont Ferrand, les personnes impliquées dans le livre « Hé ho, on est là ! » puis dans l'exposition ont témoigné de leur grande fierté à avoir été valorisés de la sorte.

« Ce qui me semble essentiel, c'est de donner la possibilité aux personnes qui ont participé de mesurer l'impact de ce qu'elles ont fait et de leur travail. »

Pascale Desplats, bénévole, responsable de l'antenne de Nangis, FD 77

En résumé, le projet, par les effets qu'il produit sur les personnes mobilisées et mises en mouvement, peut être considéré comme porteur d'émancipation, dans le sens où il outille les personnes, et les amène, dans une dimension collective, à prendre conscience de leur capacité à agir et à transformer la société.

Motifs d'investissement

Lorsqu'on les interroge sur les motivations qui sous-tendent leur investissement, les personnes aidées évoquent spontanément :

- Le sens de l'action ;
- L'intérêt pour le public de l'action dans laquelle elles se sont impliquées (les jeunes, les enfants, les personnes en situation de handicap...);
- La socialisation (rencontrer de nouvelles personnes, se faire des amis) ;
- L'envie/ le besoin de se sentir utile et d'apporter quelque chose ;
- L'envie de se faire plaisir.

Pour attirer les personnes et les motiver, les activités doivent donc regrouper plusieurs de ces facteurs : présenter un intérêt intellectuel, permettre de tisser des liens, avoir une utilité sociale, avoir une dimension plaisante et gratifiante.

« Dans ce projet il y avait le côté « découverte des autres cultures/ du culinaire » ; ça a piqué ma curiosité. »

Théo, jeune personne aidée devenue bénévole, FD 63

« J'avais envie de rencontrer des personnes ; et on était tous différents »

Ingrida, jeune personne aidée mise en mouvement, FD 63

« J'avais envie d'aider à collecter ; de faire de nouvelles connaissances, et de m'amuser. J'ai aussi aidé dans la logistique et le gardiennage, parce que c'est mon domaine – mes compétences ».

Bento, personne aidée devenue bénévole, FD 63

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

« J'ai été sollicitée pour tenir un stand culinaire. Pour une fois je pouvais apporter quelque chose, ne pas uniquement recevoir. Je l'ai fait pour me sentir impliquée. »

Lucie, personne aidée devenue bénévole, FD 63

« J'étais sur les marchés pop-solidaires, où on trouve des produits frais et moins chers, c'est intéressant pour les gens qui ont des difficultés financières ou de santé ; l'action avait du sens. Et c'était l'occasion de rencontrer des gens. »

Ely, personne aidée devenue bénévole, FD 63

« Je suis arrivée ici sans papier ; on m'a montré que j'étais quelqu'un et que moi aussi je peux apporter des choses. J'aimerais pouvoir le dire tel que je le ressens, et pouvoir faire pareil pour les autres. »

Oumou, personne aidée devenue bénévole, FD 77

Le format de l'activité semble influencer le degré d'implication des personnes : plus l'activité s'étale dans le temps, et est cadrée dans un collectif (ateliers, projet artistique...), plus le degré d'implication est fort et s'approche ou débouche sur de la mobilisation. A l'inverse, plus l'action est ponctuelle (action de collecte ; tenue d'un stand...), plus on parlera de « mise en mouvement », sans pour autant que cela entraîne une mobilisation plus poussée.

Effet levier sur les entourages

Parmi les jeunes et les adultes interrogés, tous ont parlé des activités auxquelles ils ont participé à leur entourage ; tous ont parlé de solidarité internationale à leurs proches (à l'exception d'une personne), tous évoquent essayer de sensibiliser des personnes autour d'eux, mais avoir parfois du mal à convaincre ; et plusieurs personnes indiquent avoir réussi à en mettre d'autres en mouvement. Inversement, quasiment toute les personnes mises en mouvement l'ont été sur la base du bouche à oreille ; les autres l'ont été sur sollicitation du SPF.

« J'ai été invitée par le SPF, et puis on apprend les choses par le bouche-à-oreille »

Monique, personne aidée devenue bénévole, FD 63

« J'ai parlé de mon cas, de comment j'ai été aidée et du soutien que j'ai reçu. J'en ai parlé autour de moi. Les gens sont convaincus de l'importance d'aider, sont intéressés, mais je ne suis pas sûre qu'ils soient réellement venus [au SPF]. (...) Je leur parle de ce qu'on fait, mais je reviens toujours sur moi, sur mon vécu, c'est ça qui parle aux gens. »

Oumou, personne aidée devenue bénévole, FD 77

« Je me sens capable de leur dire, et de montrer ce qu'on peut faire. »

Isabelle, personne aidée mise en mouvement, FD 77

« Je n'ai convaincu personne, mais moi on m'a convaincue, c'est comme ça que je suis venue ! »

Dior, personne aidée mise en mouvement, FD 77

Solange témoigne : son texte écrit en langue vernaculaire (kikongo) a été affiché en ville vers la gare, aux yeux de tous. Elle n'en avait pas parlé autour d'elle au départ, mais les Congolais de Nangis l'ont interpellée pour savoir de quoi ça parlait, pourquoi elle faisait cette activité... La publicité du travail, valorisé par le SPF, lui a donc servi de levier pour informer et sensibiliser des membres de sa communauté.

Du côté des enfants interrogés, 50% ont parlé de ce qu'ils ont appris à leurs proches (40% à leur famille, le reste aux amis), ou à leurs enseignants.

« Moi j'en ai parlé à tout le monde, de tout. Et on m'a dit que c'était super ! »

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

Anastasia, enfant sensibilisée à la SI, FD 37

« J'ai parlé du Village Copain du Monde [auquel j'ai participé] en Afrique du Sud à ma professeur d'anglais, parce qu'elle avait le drapeau de l'Afrique du Sud dans la classe. Elle était intéressée, elle cherchait des occasions pour être bénévole, alors je lui ai parlé des pères Noël verts. Elle a trouvé ça bien car elle se sent solidaire, et elle était allée dans les mêmes endroits en Afrique du Sud ; et dans le collège ils cherchent à faire des liens avec des élèves dans d'autres pays. »

Inès, enfant CDM, FD 37

« J'ai parlé du Village Copain du Monde aux professeurs. J'avais imprimé mes photos et je les ai montrées à ma classe »

Samia, enfant CDM, FD 37

Les effets produits par cette diffusion de l'information ne sont pas mesurables à ce stade, néanmoins, il semble intéressant de souligner que les enfants ont la capacité à jouer eux aussi un rôle potentiel de levier de mise en mouvement pour la solidarité. Là encore, **plus l'expérience est marquante et étalée dans le temps, plus la capacité et l'envie de partager sont présentes.**

Effets sur les individus parties prenantes au projet

Les membres du SPF impliqués dans le projet auprès des personnes aidées attestent elles aussi d'apprentissages ou de compétences comportementales acquises au contact des personnes en situation de précarité ou de pauvreté mises en mouvement.

« On a appris à faire les samoussas, des gâteaux venant d'autres cultures. Moi, les filles m'ont appris à cuisiner en mesurant à l'œil. Elles se moquaient de tous mes gadgets, mes ustensiles de cuisine. Elles m'ont appris à faire autrement, sans rien, à l'œil. »

Pascale Desplats, bénévole, responsable de l'antenne de Nangis, FD 77

« Ce projet a quand même permis des échanges avec des personnes accueillies qui n'auraient sûrement pas eu lieu autrement. J'ai de super souvenirs d'expériences vécues avec plusieurs d'entre elles devenues bénévoles, et avec qui il a été génial de travailler sur des actions de SI. C'est comme si on était plus proches, alors que pour d'autres actions, comme l'aide alimentaire par exemple, il y a une sorte de mise à distance. L'action bénévole sur la SI nous met tous au même niveau, c'est très chouette ; on apporte tous quelque chose ».

Hélène Brizard, animatrice du projet, FD 14

Effets observés sur les FD

Effets produits par le projet

Le projet impacte également les FD qui le mettent en œuvre, et plusieurs effets directs peuvent être soulignés :

- Une **meilleure appréhension des résonances France/ Monde** par les FD et par les bénévoles qui les composent ;
- Une **meilleure compréhension de ce qu'est et de ce que peut être l'ECSI**, et une ouverture d'esprit sur le « champ des possibles » en termes d'activités ;
- La **mise en place de commissions Monde** dans certaines FD (FD13, FD87) et la **relance de projets « Monde »** ;
- Une découverte du pilotage et du reporting perçue comme **un apprentissage utile** malgré les difficultés rencontrées ;
- Des effets en termes de décloisonnement et de structuration de l'animation territoriale : projet perçu comme un support propice à cette animation (FD 14, FD 59) ;

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

- Un **ancrage dans la réflexion sur les effets et l'impact de l'action du SPF**, à travers le déploiement de la démarche de mesure des effets (FD 37, FD 13, FD 31...);
- Un engagement dans la démarche d'apprentissage par les pairs impactant pour la culture associative.

Focus sur l'apprentissage par les pairs

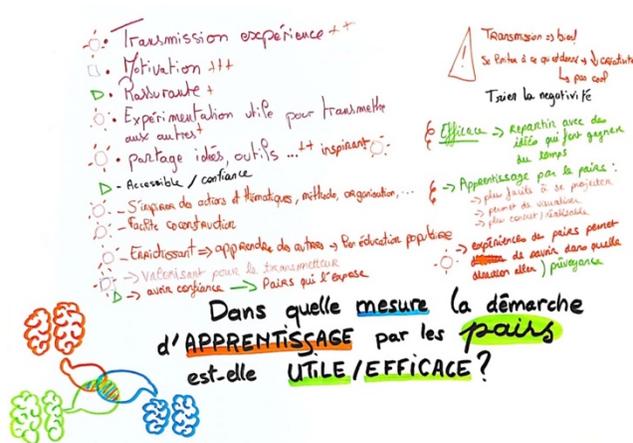


Figure 21- Ateliers LEPP, Marseille, déc. 2022

La démarche d'apprentissage par les pairs, fer de lance du projet, produit des effets sur la culture du travail des FD et de l'AN. Elle repose sur le partage d'expériences et sur l'analyse de ce qui peut être utile pour les autres afin de les inspirer ou d'incarner une thématique.

Tout à la fois valorisante pour le transmetteur et motivante pour le récepteur, la démarche coupe le côté vertical / descendant de l'AN vers les FD ou des FD vers les antennes/ comités et place l'ensemble des acteurs dans une logique collaborative reposant sur la confiance. Les FD lui reconnaissent le gain d'efficacité qu'elle entraîne (en temps et dans la manière de travailler), tout en laissant une large place à la créativité.

« Le parrainage entre pairs lance une vraie dynamique ; c'est une bouffée d'oxygène dans le projet et pour le projet ».

Nicolas Champion, Secrétaire Général FD 14

Effets sur l'AN/ l'organisation

Au niveau de l'AN, le pilotage du projet et l'implication de nombreux services dans le COPIL et/ ou le COPROJ ont permis à ces derniers d'améliorer leur connaissance du réseau. Pour les individus, la participation au COPIL/ COPROJ est estimée valorisante, porteuse d'une dynamique positive et génératrice d'un effet motivationnel. Enfin, la plupart des personnes interrogées évoquent spontanément le challenge intellectuel et l'appétence pour la réflexion stratégique et politique posée par le projet.

En ce qui concerne l'organisation au sens large, le projet a engendré :

- **De nouvelles méthodes de travail basées sur la combinaison des éléments suivants** : un pilotage et une animation nationale et une mise en œuvre opérationnelle décentralisée ; une adaptation aux contraintes du reporting ; une démarche d'apprentissage par les pairs ; une démarche de mesure des effets ; une ouverture aux techniques d'animation participative et de pédagogie active.
- **L'intégration de l'ECSI comme une thématique transversale de travail de la Commission France** à la suite du Congrès 2021, dans le cadre duquel les FD 37 et 63 avaient présenté la démarche du projet.

Utilité sociale

L'utilité sociale du projet, enfin, mérite d'être soulignée. A ce stade, 32 946 personnes ont été touchées par le projet et 26 264 ont été sensibilisées à la SI. Au vu du type d'effets observés sur les individus, **il semble raisonnable de penser qu'en déposant une graine de sensibilisation à la SI dans l'esprit de chacune de ces personnes, le SPF contribue à améliorer la société en véhiculant ses valeurs de solidarité, d'émancipation et de tolérance.**

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

PÉRENNITÉ DU PROJET

Appréciation globale

Le critère de pérennité (viabilité / durabilité) tend à mesurer la capacité des effets du projet à perdurer dans le temps, malgré l'arrêt du financement. Il regroupe une analyse relative à la durabilité financière, opérationnelle, et institutionnelle. La pérennité du projet, à ce stade, est estimée satisfaisante.

Critère : Pérennité	Note /5	Appréciation
Total	3,3	Satisfaisant
Durabilité financière	3,5	Satisfaisant
Durabilité institutionnelle	3,0	Moyennement satisfaisant
Durabilité opérationnelle	3,5	Satisfaisant

Durabilité financière

La NIONG prévoyait que les FD et l'AN identifient des pistes de financement tout au long du projet afin d'en faciliter l'essaimage ; cette dimension semble avoir été très peu abordée par les acteurs concernés au cours des trois dernières années. La question financière n'apparaît cependant pas réellement comme problématique pour la pérennité des activités opérationnelles du projet. Les rétrocessions accordées aux FD restent relativement modestes (en moyenne 25k€ sur 3 ans) ; l'arrêt du financement, quand bien même il pénaliserait les équilibres et les arbitrages opérés sur la masse salariale dans certaines FD, ne serait pas pour autant de nature à remettre en question les activités de sensibilisation développées. Par ailleurs, le SPF dispose d'une expertise et d'une force de frappe considérable en termes de collecte, de mécénat et de dons en nature ; il aurait la capacité, si besoin, de trouver des fonds pour viabiliser les activités. Une diminution ou un arrêt du financement impacterait de fait avant tout l'AN qui devrait dès lors opérer des arbitrages sur l'imputation de la masse salariale.

En revanche, dans l'hypothèse d'un changement d'échelle et malgré celle de l'augmentation des moyens alloués par le bailleur principal, les rétrocessions resteraient modestes, et à partager avec davantage d'acteurs. L'absence de moyens complémentaires, à moyen terme, pourrait fragiliser la démarche.

Durabilité institutionnelle

La notion de durabilité institutionnelle nous amène à nous pencher sur la gouvernance interne, l'appropriation collective de la démarche et la dynamique partenariale, éléments essentiels pour ancrer durablement les effets d'un projet.

L'ECSI, une approche qui gagnerait à être formellement inscrite dans les orientations stratégiques

Si l'ECSI a bien été intégrée comme une thématique transversale de travail de la Commission France à la suite du Congrès de 2021, elle n'apparaît pas encore explicitement dans les orientations stratégiques du mouvement. Le projet LEPP, qui ne concerne actuellement que 11 fédérations (suite au retrait de la FD 76), reste marginal au regard des autres activités du SPF bien mieux représentées dans les orientations stratégiques. L'inscription de l'approche dans la stratégie associative pourrait faciliter son appropriation par le réseau, gage de pérennisation institutionnelle.

Appropriation de la démarche par les FD et les bénévoles

A ce stade, le projet demeure entre les mains d'un nombre restreint d'acteurs dans la grande majorité des FD pilotes. Les animateurs et animatrices du projet, d'une manière générale, ont eu du mal à fédérer et à s'entourer d'une équipe de bénévoles, que ce soit au niveau de la FD, des antennes ou des comités. Le manque de bénévoles, le sentiment que la thématique de l'ECSI n'est pas prioritaire (« quelque chose qui vient en plus ») et les incompréhensions initiales du projet sont les freins les plus communément cités.

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

A l'inverse, plusieurs facteurs facilitants l'appropriation et le portage collectif sont identifiés :

- La volonté politique et le portage politique du projet par le comité départemental et le SG ;
- Une tradition préalable de travail et de collaboration de la FD avec les Comités ;
- La présence d'un/ e animateur/ice de projet avec un temps dédié au suivi du projet et à la coordination qui travaille en lien ou en transversalité avec les autres secteurs d'activité du SPF et/ ou la présence d'une personne en service civique dédiée à la coordination des bénévoles ;
- Une communauté de valeurs et une adhésion au sens du projet ;
- Un ancrage de la démarche de mise en mouvement des personnes aidées préalable au projet et une ouverture des bénévoles à cette démarche ;
- Un intérêt préalable de la FD pour les thématiques Monde et le caractère multiculturel des forces vives du SPF sur le territoire.

A ce stade, le projet doit encore être « intériorisé » par les FD, et les efforts doivent être poursuivis, afin d'irriguer jusqu'aux antennes et aux comités.

Une dynamique territoriale et une dynamique partenariale encore timides

La configuration du pilotage national trouve parfois un écho dans sa déclinaison territoriale, et le projet a occasionnellement initié une dynamique en termes d'animation de réseau territorial, tel que ça a été le cas dans le Calvados ou dans les Bouches du Rhône par exemple. Pour la plupart des autres départements cependant, le projet reste généralement centré sur les FD, et s'avère peu approprié par les Comités et les antennes. **L'irrigation de la dynamique au sein des départements constitue ainsi un enjeu en soi pour la suite du projet.**

Il en est de même pour la dynamique partenariale du projet, dont la dimension reste embryonnaire à ce stade, et qui gagnerait à être étendue dans les prochaines années.

Durabilité opérationnelle

On estime qu'un projet est durable/ viable, quand une utilisation continue de ses résultats peut être assurée après son achèvement, ou après l'arrêt du financement. En ce sens et au vu du grand nombre d'outils créés dans le cadre du projet (qu'il s'agisse d'outils opérationnels ou de démarches) et de leur utilisation par le réseau, les conditions semblent réunies pour que les apprentissages générés auprès des parties prenantes internes perdurent dans le temps.

Ainsi, les FD se sont globalement bien appropriés les outils (PopActions, cafés LEPP, reporting, démarche de mesure des effets...), bien qu'elles ne les utilisent pas nécessairement tous dans leur pratique quotidienne. Les échanges de pairs à pairs sont préférés à l'utilisation de l'intranet, bien que les deux approches soient complémentaires. Afin d'approfondir l'appropriation des outils par les FD/ comités/ antennes, les animateurs du projet réunis à Marseille en décembre 2022 proposaient d'enrichir la boîte à outils LEPP en y intégrant un « Kit ECSI » à destination des antennes et des comités destiné à faciliter l'appropriation du projet et de la démarche d'ECSI à l'appui d'outils ludiques. Ce kit pourrait également servir d'appui à l'essaimage du projet auprès d'autres FD intéressées.



Figure 22- Atelier LEPP- Appropriation des outils- Marseille, déc 2022

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

ANALYSE DES THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Appréciation globale

En tant que dispositif d'ECSI s'appuyant sur la promotion de la solidarité internationale et des ODD, le projet LEPP s'intéresse, par nature et par définition, aux thématiques du genre et de l'égalité des sexes, à la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, à la jeunesse et à l'éducation non formelle, et à la prise en compte du public réfugiés-migrants.

En ce sens, **l'intégration et la prise en compte de ces thématiques par le SPF dans le projet sont considérées comme très satisfaisantes.**

Critères : thématiques transversales	Note /5	Appréciation
Total	4,6	Très satisfaisant
Égalité des sexes	4,5	Satisfaisant
Biodiversité et lutte contre le changement climatique	4,0	Satisfaisant
Jeunesse et éducation non formelle	5,0	Très satisfaisant
Réfugiés - migrants	5,0	Très satisfaisant

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Prise en compte de l'égalité homme-femme au sein du projet

Bien que le SPF ne dispose pas d'une stratégie genre en soi, les acteurs du projet sont conscientisés sur l'importance de l'équilibre des genres et tentent d'atteindre cet équilibre, malgré un contexte de sur-représentation des femmes parmi les bénévoles, les salariés, et les personnes aidées (77% des personnes mises en mouvement ayant déclaré un genre sont des femmes).

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

A ce titre, il convient de souligner que les outils de la démarche de mesure des effets, dont le questionnaire minute, incluent une vision non inclusive du genre, laissant le choix aux personnes de se déclarer, femme, homme, ou non-binaire.

La question du genre, de l'égalité hommes/ femmes et de la lutte contre les discriminations fait par ailleurs partie intégrante des thématiques sur lesquelles les personnes aidées sont sensibilisées, que cela soit par la mise en exergue de projets internationaux construits autour de cette problématique, ou par la promotion de l'ODD n°5 « Égalité entre les sexes ».

A ce titre, plusieurs FD pilotes se sont engagées dans des activités ciblées sur ces thématiques, notamment au cours de la 2^{ème} tranche du projet. Cela a donné lieu à différentes approches :

- Création d'outils ludiques de sensibilisation grand public : Memory des femmes, Jeu de la roue (FD 31) ;
- Mise en place de stands dédiés à la situation des femmes dans le monde lors d'évènements, et notamment de la journée internationale des droits des femmes ;
- Travail de sensibilisation interne à la notion de genre (FD 68) ;
- Sensibilisation des enfants sur l'égalité hommes-femmes à travers le prisme des ODD ;
- Mise en place de projets spécifiques (projet de lutte contre la précarité menstruelle en France et à Madagascar par les jeunes de la FD 63) ...



Figure 23- Mariam, 10 ans, et Mané, 6 ans, ont été sensibilisées par les CDM lors d'une JOV, et ont souhaité dénoncer les inégalités entre les sexes (FD 37)

Mise en exergue des impacts à moyen et long terme du projet en matière de biodiversité, de gestion des milieux et des ressources naturelles et de lutte contre le changement climatique et ses effets

Comme évoqué dans le rapport intermédiaire AFD, les thématiques du climat et de la protection de l'environnement apparaissent comme une préoccupation majeure des jeunes, ce à quoi le Congrès national 2021 du SPF a fait écho, en se positionnant sur l'angle « Construisons ensemble une solidarité populaire, durable et planétaire ».

Évoquées sous le prisme des ODD, les notions de biodiversité, de gestion des milieux et des ressources naturelles et de lutte contre le changement climatique et ses effets ont été intégrées aux activités de sensibilisation des personnes aidées. A titre d'exemple, la FD 69 s'est engagée dans un projet de sensibilisation à l'environnement (ODD 15/ Vie terrestre) et de réflexion sur les liens et différences de la perception de la nature et l'environnement par des personnes dans des contextes, pays et environnements différents, à travers son activité « *Regards croisés ici et là-bas. Travail photographique autour de thématiques des objectifs de développement durable et mettant en lien les personnes des 4 pays où la Fédération du Rhône du SPF intervient.* » Le projet, qui a impliqué une dizaine de personnes à Lyon, vise à sensibiliser les personnes accueillies à la solidarité internationale par une activité photo et à créer du lien entre Lyon et les associations partenaires à l'international, à travers une exposition photo commune.

RÉSULTATS ET ANALYSE PAR CRITÈRES

État des lieux de la prise en compte de la thématique jeunesse et de l'intégration de l'éducation non formelle au sein du projet

Lors de l'élaboration de leurs plans d'actions, plusieurs FD ont dès l'origine intégré des activités spécifiques ciblant la jeunesse. Les opérations de sensibilisation et/ ou de collecte menées lors des Chasses aux Œufs ou des Pères Noël verts, par exemple, ciblent essentiellement le public jeune et enfant.

Par ailleurs, plusieurs d'entre elles s'appuient sur les Copains du Monde pour sensibiliser d'autres jeunes ou des enfants, **faisant des jeunes des acteurs de sensibilisation à part entière. Au total, le projet a permis de mettre en mouvement 470 enfants** sur les 2 premières années d'exercice.

Plusieurs exemples d'activités peuvent être cités :

- Mise en place d'un atelier sur l'engagement bénévole auprès des jeunes de la mission locale de Caen et mise en place d'une équipe bénévole d'étudiants sur le campus de Caen (FD 14) ;
- Mise en place d'un projet sur la précarité menstruelle en France et à Madagascar et financement d'une école de danse à Madagascar par les CDM de la FD 63 ;
- Implication des enfants CDM pour la sensibilisation d'autres enfants sur les ODD (FD 69, FD 37) ...

État des lieux de la prise en compte du public migrants- réfugiés

Enfin, le SPF opère un accueil inconditionnel des personnes en situation de pauvreté ou de précarité, et accompagne, dans ce cadre, un grand nombre de personnes migrantes, quel que soit leur statut administratif. Nombre d'entre elles participent aux activités de l'association et apportent leur concours à la mise en œuvre d'activités de solidarité et parmi les personnes rencontrées dans le cadre des focus groups (enfants, jeunes et adultes), une très large proportion avait connu un parcours migratoire.

Dans un souci de lutte contre les discriminations et de promotion du vivre-ensemble, le SPF apporte une attention particulière à l'inclusion des personnes, quelle que soit leur origine, ce qui se traduit par :

- Une large place dans le recueil de la parole des personnes concernées (dans la logique du « Le dire pour agir ») ;
- Une valorisation des parcours d'engagement des migrants- réfugiés ;
- La prise en compte systématique de la barrière linguistique et le recours, autant que possible, à des approches inclusives (traduction des outils, utilisation d'idéogrammes et d'infographies...).

Dans le cadre du projet, plusieurs initiatives peuvent illustrer cette approche :

- Organisation d'ateliers de sensibilisation à l'attention d'enfants sur la thématique des migrants et des réfugiés et formalisation d'une fiche d'animation dédiée (FD 59) ;
- Activités de sensibilisation à la SI dans le cadre des ateliers de FLI - Français langue d'intégration (FD 68) ;
- Organisation d'ateliers culinaires « Cuisine du Monde », tenue de stands découverte cuisine du monde lors d'évènements ; organisation de repas du monde cuisinés par des personnes aidées migrantes à l'occasion de temps forts de gouvernance interne des FD (FD 14, FD 31, FD 59, FD 63, FD 69, FD 77 ...) ;
- Valorisation des parcours de personnes migrantes ou réfugiées à travers des productions : livre « Hé ho, on est là ! » (FD 63), exposition « Jeunesse d'ici et ailleurs » (FD 63), capsules vidéo pour le festival Carnet de voyages (FD 63) ; podcasts (FD 87), spectacle (FD 87) ...
- Valorisation des parcours de personnes migrantes ou réfugiées et de l'interculturalité à travers des temps forts associatifs : Fête des couleurs (FD 63), Mondjali (FD 13) ...

Zoom sur....

LA MISE EN MOUVEMENT, L'ENGAGEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ OU DE PRÉCARITÉ POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le projet a-t-il réellement servi de levier de mobilisation pour les personnes en situation de pauvreté ou de précarité et pour les enfants ? A-t-il facilité leur passage à l'action en termes d'engagement citoyen ou d'acteur de la SI ? Si oui, quels sont les leviers qui permettent de favoriser l'engagement des personnes en faveur de la solidarité internationale ? Y a-t-il des freins à cette mise en mouvement ?

La mise en mouvement, une notion au cœur du SPF, mais aux réalités disparates

La notion de mise en mouvement est une valeur centrale du SPF, qui l'a placée au cœur de ses ambitions stratégiques. La matérialisation du principe s'avère cependant très variable d'une FD à l'autre, voire d'un comité ou d'une antenne à l'autre. Elle dépend généralement de l'impulsion politique donnée à l'échelon territorial et de la culture associative locale. Ainsi, si certaines FD sont organisées en conséquence et traduisent le concept dans la réalité (FD 13, FD 14, FD 31, FD 63...), pour d'autres les choses sont beaucoup moins claires.

Une étude¹² portant sur l'utilité sociale de l'aide alimentaire réalisée en 2018 s'était penchée sur la problématique de la mise en mouvement des personnes aidées, et soulignait déjà l'hétérogénéité des pratiques en la matière au sein du mouvement SPF. La présente évaluation en partage les constats, confirmés par les échanges réalisés avec les représentants et les membres des FD impliquées dans le projet.

« La question de la mise en mouvement des personnes aidées est beaucoup moins problématique qu'avant ; on a beaucoup progressé en ce sens. Ce n'est pas nécessairement formalisé, mais nous avons besoin de tout le monde et les bénévoles sont conscients de ce besoin. Aujourd'hui ils portent ce discours. »

Nicolas Champion, Secrétaire général FD 14

« Le phénomène de mise en mouvement reste très marginal dans notre FD, mais il est très facile à mettre en œuvre avec les enfants. (...) A l'époque, lorsque le Siège nous a approchés pour être fédération pilote, on ne savait pas où on mettait les pieds, mais c'est ça qui nous a intéressés : l'intérêt pour la sensibilisation, le travail avec les publics et la mise en mouvement. »

Amandine Grieneisen, Secrétaire générale FD 68

Marseille, un contexte particulier dans lequel la mise en mouvement est une pratique quotidienne.

« Même s'il y a des urgences, le maillage d'antennes a créé un réseau dans lequel les personnes connaissent beaucoup de monde. Par exemple, certaines antennes couvrent les cités ; les personnes des antennes connaissent tout le monde. Ça instaure un rapport humain et une bonne compréhension du rôle et des problématiques des personnes. Celle qui aide a également besoin d'aide. Nous ne sommes pas dans un rapport institutionnel, mais dans un rapport de solidarité volontaire.

Les bénévoles des antennes sont également des personnes aidées. »

Gaëlle Salado, Coordinatrice du projet FD 13

¹² Cabinet FORIS, « L'utilité sociale de l'aide alimentaire comme porte d'entrée vers un accompagnement généraliste », Rapport final d'évaluation externe de la convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2018 entre la Direction Générale de la Cohésion Sociale et le Secours Populaire Français, janvier 2019

ZOOM SUR....

Une mise en mouvement conceptualisée dans le cadre du projet LEPP...

La notion de « mise en mouvement », bien qu’omniprésente, n’avait jusque-là jamais été formellement théorisée. La méthodologie déployée dans le cadre de la demande de financement auprès de l’AFD a accéléré ce processus, et a conduit l’AN à tenter de formaliser une approche implicite. C’est dans ce cadre qu’ont été identifiées quatre formes d’engagement potentiel pour les personnes aidées :

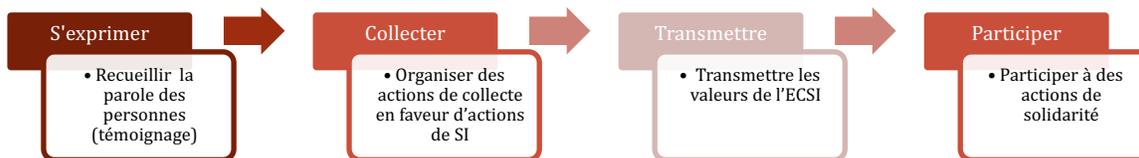


Figure 24- Les 4 formes d’engagement identifiées par le SPF, vecteurs d’émancipation

Au regard des résultats de l’évaluation, cette typologie présente l’intérêt d’aider les FD et les animateurs du projet à structurer leur pensée et à élargir la réflexion sur les pistes d’engagement potentiel pour les personnes aidées. Dans les faits, les lignes entre les différentes catégories sont beaucoup plus floues : à titre d’exemple, la collecte de fonds est quasiment omniprésente, quelles que soient les activités réalisées et quel que soit le format de la collecte ; il ne s’agit cependant pas systématiquement d’une activité à part entière. A contrario, c’est la modalité d’action à laquelle ont recouru l’intégralité des FD.

Typologie des actions – Mobilisation		13	14	31	37	47	59	63	68	69	76	77	87
MOBILISATION	Recueil de la parole des personnes	x		x									x
	Transmission de la sensibilisation de personnes à personnes (expo itinérante, projet photo, recettes du monde, tenue de stand...)	x	x	x	x			x	x	x	x	x	
	Mise en place d’actions de collecte par les personnes	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Mise en place de projets de solidarité par les personnes (voyage solidaire, accueil d’une délégation par les familles, participation financière à la SI, organiser un projet de SI, etc.)	x			x	x		x				x	x

Figure 25- Typologie des actions prévues par catégorie par les FD dans le cadre de leurs plans d’action initiaux (Source : AN)

Comme évoqué dans la partie [Analyse de l’efficacité du projet](#), le recueil de la parole des personnes et la transmission des valeurs de l’ECSI sont quant à elles deux catégories tout à fait claires, et qui mobilisent un grand nombre de personnes aidées. En revanche, celle relative à la participation à des actions de solidarité a été plus difficile à appréhender, en raison de la fluctuation des attendus sur ce point entre le démarrage du projet et la fin du triennal.

... avec une évolution de perception sur la finalité

La NIONG du projet mentionnait en effet explicitement la cible « action de solidarité internationale » pour la catégorie « Participer » de la mise en mouvement. Il avait été imaginé que des projets de solidarité (voyage solidaire, accueil d’une délégation par les familles, participation financière à la SI, organiser un projet de SI...) soient mis en place par les

personnes. Dans les faits, cette modalité de la mise en mouvement n'a concerné que très peu de personnes. A titre d'exemple, une personne aidée de l'antenne de Nangis (FD 77), professionnelle de la gestion de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux dans son pays d'origine, a intégré la Commission Monde de la FD 77, à laquelle elle apporte désormais son expertise. Mais au-delà de cette situation atypique, les animateurs du projet évoquent avoir éprouvé de grandes difficultés à imaginer et concevoir quel type d'actions pouvaient être proposées aux personnes ciblées, dans la mesure où la mise en place de projets de SI s'inscrit dans un cadre formalisé avec des partenaires internationaux déjà en place, qui relèvent des Commissions Monde.

Au fur et à mesure des échanges entre les FD et l'AN, la conception de la typologie « Participer » a glissé vers une vision plus large des solidarités, ce qui semble davantage adapté au contexte et aux attendus. **En effet, l'objectif final étant celui de l'émancipation des personnes aidées à travers leur sensibilisation puis leur mobilisation, le périmètre de mobilisation n'a semble-t-il que peu d'importance, l'essentiel étant d'avoir pu expérimenter la mise en mouvement et en avoir retiré des effets.** A ce titre, la SI peut être perçue comme un prétexte pour approcher les personnes et leur proposer de s'investir au sein du SPF.

« La valorisation des personnes et du pouvoir d'agir sont hyper importants ; ça devrait aller au-delà des projets internationaux. »

Adrien Thepot, Responsable du projet LEPP, FD 63

Freins et leviers à la mise en mouvement

Les échanges autour de cette thématique ont permis d'identifier un certain nombre de freins et de leviers :

Freins	Leviers
<ul style="list-style-type: none">- Le niveau de difficulté sociale des personnes, qui viennent en premier lieu au SPF pour un besoin urgent- Les activités « classiques » des FD ont parfois déjà une organisation rodée avec des bénévoles réguliers : « on ne sait pas où et comment intégrer de nouvelles personnes »- Les capacités d'accueil des structures sont limitées, notamment en raison de l'explosion de la demande d'aide alimentaire qui concentre un gros volume d'activité pour le SPF- Défiance des bénévoles envers les personnes aidées et crispations autour de la gestion financière- Absence de projet Monde ou de Commission Monde (plus difficile d'expliquer à quoi servent les fonds collectés)	<ul style="list-style-type: none">- Vision politique partagée en interne sur l'éducation populaire et la notion d'émancipation- L'existence d'une organisation territoriale structurée- Engagement préalable de quelques personnes dans un groupe pour une activité. L'action collective est une bonne porte d'entrée- Le public réfugiés-migrants est facilement mobilisable et peut servir de levier : bonne appréhension des interconnexions entre les problématiques locales et de la planète ; capacité de témoignage importante- La cuisine, qui crée du lien entre les individus et les cultures et est vecteur de lien social : ateliers culinaires, repas partagés, stands alimentaires, cafés de la SI...- Implication de partenaires internationaux- Le public enfant, plutôt ouvert sur l'international.

Identification de bonnes pratiques

« Nous faisons venir nos partenaires internationaux, et ils viennent montrer aux bénévoles ce qu'ils font sur le terrain. Les projets soutenus par la FD sont de plus en plus importants : les gens se rendent compte du sérieux des projets et de l'intérêt de s'appuyer sur des partenaires. Ça rend les gens fiers de se dire qu'ils contribuent à quelque chose d'important ». (...)

« Il faut aussi s'appuyer sur les CDM : la SI ça leur parle directement. C'est là-dessus qu'il faut travailler. On plante la graine, puis on actionne une roue avec les familles. C'est l'effet levier. »

Nicole Rouvet, Secrétaire Générale FD 63

« Les services jeunesse et les CDM sont un bon support pour toucher et mettre en mouvement les enfants. Ils peuvent leur proposer des actions très concrètes. A titre d'exemple, au sein du Collège de Besse les jeunes ont créé un village copains du monde ; ils ont récolté des fonds avec un petit club de solidarité. Dans la même idée, une de nos bénévoles à Volvic a mobilisé son club de danse pour collecter, avec ses camarades de 12 à 18 ans. Elles ont collecté 1600€, ce qui a permis de créer un club de danse à Madagascar. »

Adrien Thepot, coordinateur du projet LEPP, FD 63

« Nous nous appuyons sur les événements que nous organisons, comme le Mondjali « journée Monde » : une rencontre entre bénévoles, responsables antennes et personnes aidées, dédiée à la SI. Nous proposons aux personnes de tenir des stands (musique, repas...) : on parle de SI et on permet aux personnes de se rencontrer dans des temps informels. »

Farida Benchaâ, Secrétaire Générale FD 13

« Nous utilisons tous les événements (CAO, Journée Santé, JOV...) et développons une approche commune sur la place de la SI dans les projets de solidarité. Par exemple pour la journée du 8 mars, nous organisons un débat sur des sujets communs qui peuvent rassembler : des échanges visio entre femmes à Madagascar, au Bénin au Salvador pendant ½ journée. On essaie de faire de l'ECSI dans tous nos projets en partant de la thématique du projet. (...).

On compte de nombreuses personnes aidées bénévoles. On essaie aussi de s'appuyer sur ce que les personnes peuvent apporter en France également. »

Houria Tareb, Secrétaire Générale FD 31

« La mise en mouvement sur la dimension de SI fonctionne bien. Par exemple la semaine dernière on a mobilisé la communauté ukrainienne pour un appui sur un projet d'aide aux réfugiés ukrainiens en Roumanie. Ils ont répondu présents ! »

Thierry Mazabraud, Secrétaire Général FD 87

De la mise en mouvement à la mobilisation

Le projet, on l'a vu, a favorisé la mise en mouvement de personnes en situation de pauvreté ou de précarité. Cette mise en mouvement, cependant, est majoritairement perçue comme ponctuelle, et s'inscrit dans le cadre d'une activité ou d'un projet spécifique. Elle est plus structurelle dans les fédérations qui s'efforcent communément de mettre en mouvement les personnes aidées : **dans ces situations, les personnes sont tour à tour sensibilisées et mises en mouvement sans lien de causalité : elles sont souvent déjà bénévoles sur une autre activité avant même d'être approchées pour être sensibilisées à la SI.**

Dans les autres cas de figure, les animateurs du projet évoquent la nécessité de solliciter les personnes avec plus de régularité, pour éviter que « le soufflet ne retombe », mais n'ont pas le temps nécessaire pour le faire. **Passer de la mise**

ZOOM SUR....

en mouvement à la mobilisation de plus long terme nécessiterait d'impliquer davantage les personnes dans la vie de l'association, et donc d'ouvrir davantage cette dernière pour faciliter leur intégration. En ce sens, ajouter une étape de formation des bénévoles pourrait s'avérer utile pour permettre l'appropriation du projet et pour impacter un maximum les personnes aidées.

« Je pense qu'il ne faut pas se focaliser uniquement sur la question du nombre et des événements ; même s'ils sont importants car ils touchent du monde, on reste souvent cantonné sur du « one shot ». Après une CAO, tout le monde est touché, on a passé une belle journée, on repart, on mesure nos indicateurs. Mais quid de l'après ? On devrait être davantage dans l'après et s'interroger : comment engager/ mobiliser des bénévoles dans la durée, tout au long de l'année sur ces questions-là ? Je crois beaucoup au développement d'activités de long terme, qui s'étendent tout au long de l'année ; c'est un vrai moyen pour renforcer l'implication des personnes accueillies. »

Sébastien Thollot, Secrétaire Général FD 69



Figure 26- Depuis 2020, Mané et Shams ont rejoint les équipes de la FD 14 et sont devenus acteurs du projet. Mané sensibilise le public à la solidarité internationale, tandis que Shams participe aux distributions alimentaires sur le campus.

LES RÉSONNANCES FRANCE/MONDE

L'articulation des solidarités France/Monde est-elle pertinente pour aller au-devant des personnes accueillies au SPF et favoriser leur sensibilisation à la SI ? Jusqu'où et comment les fédérations arrivent-elles à faire le lien entre les problématiques de SI et les solidarités en France ? Cette articulation France/Monde est-elle bien comprise par les bénévoles/animatrices et animateurs du projet ? S'en sont-ils efficacement emparés ? Quelles sont les thématiques les plus pertinentes à la création de passerelles entre solidarité locale et internationale ? Quelles sont les thématiques (type d'ODD...) qui semblent avoir le plus généré d'intérêt et/ ou d'effets sur les publics ?

Approches déployées en termes de sensibilisation à la Solidarité internationale

Valorisation des projets internationaux...

La plupart des FD ont fait le choix, à l'origine, d'aborder la sensibilisation à la SI par le prisme de la valorisation des projets qu'elles soutiennent à l'international ou de leurs partenaires internationaux. Ce faisant, elles se sont naturellement dirigées vers des activités de type expositions et/ ou collectes. Les fonds récoltés dans le cadre des diverses opérations (braderies, ventes de produits, participation des personnes aidées aux PASS ou aux évènements de type CAO ou JOV...) étaient donc logiquement fléchés sur leurs projets Monde, ou sur des projets Monde portés par l'AN.

Cette approche présente plusieurs limites :

- L'étude des effets produits en termes de sensibilisation par les différents types d'activités (cf. [partie relative aux effets et aux impacts](#)) montre que les degrés de sensibilisation de ce type de format restent modestes (15% seulement de forte sensibilisation pour les expositions, contre 42% pour les CAO) ;
- La préparation et l'animation des expositions sont chronophages, pour des résultats modérés en termes de sensibilisation ;
- Les espaces dans lesquels elles sont installées ne sont pas toujours adéquats, ce qui impacte le nombre de personnes touchées ;
- La problématisation des questions liées à la SI n'est pas nécessairement formulée ; l'activité prend davantage la forme d'une communication/ valorisation de projets Monde qu'une sensibilisation en soi à la SI. Dans ce contexte, la question des résonnances entre les problématiques et les actions de solidarité en France et à l'international n'est que peu abordée.

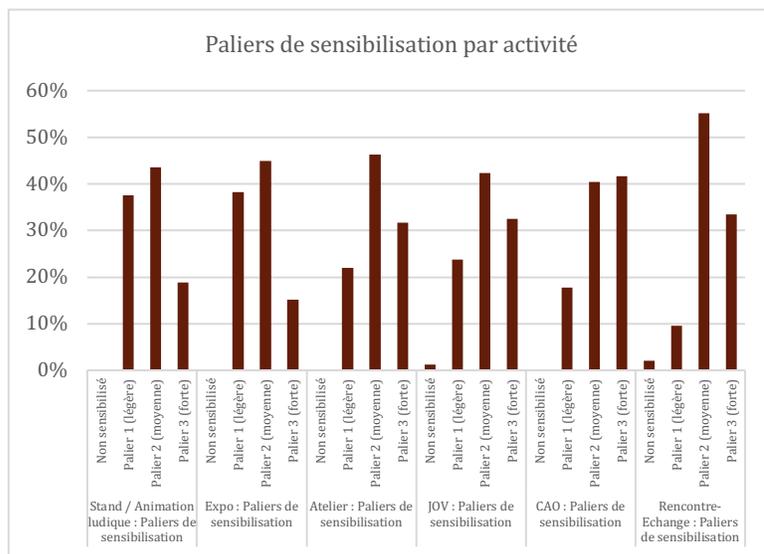


Figure 27- Paliers de sensibilisation par activité

ZOOM SUR....

Lorsque les FD ont adopté ce prisme, elles se sont parfois trouvées en difficulté dans certains contextes liés à des défaillances du partenaire international ou en cas d'absence de disponibilité ou de motivation des membres des commissions Monde, ou tout simplement d'absence de commission Monde.

... Versus sensibilisation à la SI

A l'inverse, d'autres FD ont fait le choix d'adopter un angle thématique, davantage propice à mettre en exergue les résonnances France/ Monde. Dans ces cas de figure, elles se sont appuyées sur une sensibilisation axée sur certains ODD, ou sur un outil tel que la CIDE pour les enfants et ont, la plupart du temps, été particulièrement innovantes dans les approches développées, les outils créés, ou les modalités d'animation.

Ces approches s'inscrivent davantage dans la logique de l'ECSI, et dans la passerelle vers un objectif de transformation des individus, porteur d'émancipation.

A ce stade, les échanges et les expériences menées ne font pas nécessairement apparaître une thématique (genre, alimentation, éducation...) plus adaptée qu'une autre pour sensibiliser ou mettre en mouvement les personnes. Nombre d'entre elles restent cependant faciles d'accès et peuvent servir de porte d'entrée aux échanges, dans la mesure où elles impactent le quotidien des personnes : accès à l'eau ; énergie ; place de la femme dans le monde ; alimentation – accès à la terre ; éducation...

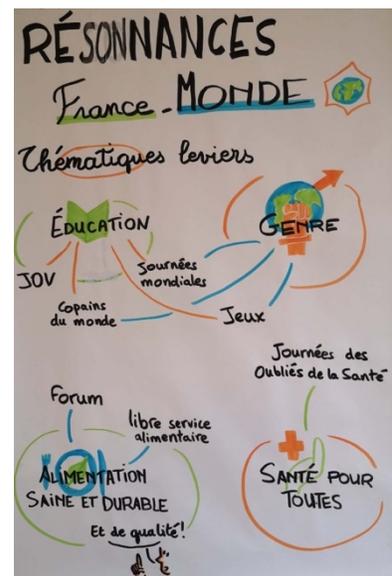


Figure 28- Résonnances France-Monde, atelier LEPP, Marseille, déc. 2022 ©F. Rhode

Une transversalité pas toujours intégrée par les parties prenantes

La notion de transversalité ou de résonnances entre les actions de solidarité mises en œuvre en France et à l'international s'est heurtée à plusieurs facteurs :

- L'appétence pour la SI et les projets Monde est très hétérogène, certains bénévoles ne voyant toujours pas l'intérêt pour le SPF d'agir au-delà des frontières ;
- Ce discours a été largement renforcé par les impacts du COVID et de la hausse de la demande notamment en aide alimentaire, qui ont fortement impacté à leur tour la vie quotidienne des FD, renforçant l'impression de décalage entre ce qui est perçu comme urgent et ce qui ne l'est pas, et laissant la part belle à un discours appelant à donner la priorité aux besoins locaux.

Dans d'autres situations, la perception de la notion de résonnance France/ Monde en soi n'apparaissait pas comme problématique, mais les FD s'étant cantonnées aux plans d'action initiaux, elles n'ont pas nécessairement pensé à valoriser des actions qui relevaient pourtant de cette approche. Ainsi, certaines actions développées dans le champ de la lutte pour les droits des femmes/ place de la femme dans le monde n'ont pas été identifiées comme une thématique genre ; les actions sur l'accès à une alimentation de qualité n'ont pas été identifiées comme relevant de l'alimentation durable...

La vulgarisation des concepts et de l'approche d'ECSI semble à ce stade devoir être renforcés, pour permettre une meilleure appropriation des notions par le réseau.

ZOOM SUR....

Quelques exemples de bonnes pratiques

L'évaluation offre cependant l'opportunité de mettre en lumière quelques exemples de bonnes pratiques :

- **Adosser des activités sur des journées mondiales** (ex : animation de stands sur les droits des femmes et la place des femmes dans le monde à l'occasion de la Journée internationale du droit des femmes – FD 31) ;
- Organiser des temps d'échanges problématisés sur des thématiques de SI à l'occasion **de visites de partenaires internationaux** (FD 13, FD 63) ;
- **S'adosser sur les expériences menées dans le cadre des VCDM et des CDM** : préparation des enfants en amont, suivi en aval, en lien avec les activités de sensibilisation éventuellement menées par les partenaires internationaux (FD 37) ;
- **Intégrer des activités d'ECSI dans de nombreux évènements ou dans des actions SPF** : JOV, JOS, Copains du Monde ;
- **Organiser des projets à double prisme**, avec un volet en France impliquant les personnes aidées, et un volet miroir à l'international (FD 69) ;
- **S'appuyer sur les diasporas ou les publics migrants** pour identifier des thématiques transversales, recueillir leurs témoignages, ou valoriser leurs parcours à l'international et en France (FD 13, FD 63).



L'ESSAIMAGE ET LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE

Vers une démarche d'accompagnement entre pairs

De 12 fédérations pilotes au départ (toutes engagées pour des motifs différents), il était prévu que le projet change d'échelle, passant à 20 FD pilotes avant de continuer à essayer progressivement.

A ce jour, quelques initiatives locales de tuilage ou de parrainage informel sont déjà présentes, matérialisées par des échanges de pratiques et d'outils, ou encore la mutualisation d'opérations de collecte pour des partenaires internationaux communs. D'autres, si elles n'ont pas formellement démarré les échanges, ont commencé à réfléchir au sujet et à identifier des FD qu'elles pourraient accompagner, souvent dans un périmètre géographique proche.



Figure 29- Motifs initiaux d'engagement des FD pilote dans le projet LEPP

« L'idée du parrainage entre FD pour accompagner les nouvelles FD au départ est bonne ; c'est important de promouvoir les échanges ! »

Sébastien Thollot, Secrétaire Général FD 69

Ces échanges sont pour l'heure toujours embryonnaires, et émanent à l'initiative directe des FD pilotes, qui marquent globalement une volonté d'accompagner de nouvelles FD dans l'aventure. Le changement d'échelle, cependant, devra nécessairement passer par une implication de l'AN, porteuse administrative du projet, et tirer les leçons des observations résultant de l'analyse de ce premier triennal.

Leçons apprises des FD pilotes

Parallèlement, le focus group dédié aux Secrétaires Généraux a explicitement abordé la question de l'essaimage. A cette occasion, plusieurs constats ou recommandations ont été formulés par ces derniers, qui sont autant de leçons à retirer de l'exercice pour les prochaines parties prenantes.

En voici quelques échantillons :

« On a mis énormément de temps à comprendre le projet, où on voulait aller, ce qu'était l'ECSI ; par quel bout le prendre. On n'avait rien, mais on a créé des outils. C'était une partie longue et presque décourageante. On a besoin d'animation : on n'est pas des spécialistes de l'animation, on a appris sur le tas. Je n'ai compris tout cela qu'en novembre [à l'occasion des journées LEPP] à travers les jeux, les thématiques ; pour moi ça a été une révélation de l'appréhender directement ».

« Les FD qui ont participé à la 1^{ère} étape ont développé des méthodes de travail différentes, des outils... On peut mettre tout ça dans un pot commun, capitaliser. Et intégrer tout cela dans un document « mode d'emploi » pour aider les FD, un document qui pose un cadre. »

ZOOM SUR....

« Il y a une vraie dynamique mise dans le projet, mais il a un côté chronophage. Le côté financier est complexe, si on n'a pas d'aide du comptable, c'est compliqué de remplir les tableaux. Cet aspect technique a un côté décourageant et ça peut faire peur. »

« Il est important de bien assoir le projet au démarrage, donc on a besoin de compétences et d'un temps dédié : une personne mobilisée dans le temps pour développer le projet, s'entourer de bénévoles et passer la main (avec pour objectif de pérenniser le projet dans le temps). »

« Le prérequis ? Être capable de dégager du temps, et pour cela le salariat offre une garantie plus forte. »

« La mise en mouvement ne doit pas reposer sur 1 ou 2 personnes, on a besoin d'avoir quelques amis qui viennent aider sur le projet. »

« Pour faire adhérer de nouveaux bénévoles, il faut que les bénévoles actuels maîtrisent le sujet (avoir les clés pour parler des sujets simplement) ; c'est l'enjeu principal ! »

« Il faut renouveler les Journées LEPP et en avoir régulièrement ! Partager des pratiques, des expériences... »

« Il faut mettre l'accent sur des rencontres, à démultiplier tant qu'on peut : donner à voir c'est comprendre ; c'est plus simple pour se donner les moyens de faire par la suite. Et rester humble : savoir trouver l'équilibre entre l'objectif, l'idéal, et ce qu'on peut réellement faire dans le temps. »

« Il faut que les SG soient présents de temps en temps sur ces temps communs : ils sont en charge du portage politique, c'est donc important qu'ils se soient bien imprégnés du projet. »

« Pour le prochain projet, il faut des moyens financiers à flécher en priorité sur l'organisation et l'animation des journées LEPP/ et sur des espaces de rencontre entre FD »

« Si on veut encourager les FD, l'aspect financier ne doit pas être un frein : l'argent permet de montrer que le projet apporte aussi quelque chose, et ne coûte pas à la base (cela permet de ne pas prendre sur les budgets existants). Nous avons besoin de convaincre les commissions financières. Pour cela il faut donc renforcer le soutien technique (reporting) pour limiter le découragement. »

« Ce sera plus simple pour les FD qui ont déjà une commission Monde et/ ou groupe de bénévoles ancrés dans les actions de solidarité monde. »

« Il ne faut pas non plus s'appuyer uniquement sur la commission Monde, mais plutôt se détacher des projets internationaux de la FD et s'orienter sur une approche thématique (ODD). »

« Pour intégrer le projet, il faut viser des FD qui saisissent bien la mission d'éducation populaire du SPF. La compréhension du rôle et de la mission d'éducation populaire sont indispensables ; les FD qui sont sur le « tout alimentaire/ tout vestimentaire » sont sans doute moins adaptées. »

« Attention à ne pas laisser tomber ceux qui ont démarré ! »

ZOOM SUR....

Identification de prérequis

Plusieurs prérequis pour les FD candidates et pour l'AN ont ainsi été identifiés au cours de l'évaluation ; ils sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Prérequis au niveau des nouvelles FD

S'assurer du portage politique du Comité départemental et du SG

Avoir une ressource RH disponible

Avoir une taille critique pour pouvoir absorber les activités et les contraintes administratives

Etre proactif sur la notion de mise en mouvement

Existence de projets Monde portés par la FD

Prérequis au niveau de l'AN

Reconfigurer les tâches chronophages (reporting ; consolidation ; saisie / analyse de la mesure des effets...) pour un meilleur équilibre AN / FD

Déployer des approches transversales (capitalisation, échange de pratiques, amélioration continue...)

Expliciter clairement les attendus du projet et vulgariser la démarche d'ECSI grâce aux éléments capitalisés

Conclusions et recommandations

CONCLUSIONS PRINCIPALES

En initiant le projet « l'ECSI, un Levier d'Émancipation pour les Personnes en situation de Pauvreté ou de Précarité », le Secours Populaire français ambitionnait de contribuer à l'émancipation d'un public généralement invisibilisé en s'appuyant sur la promotion de la solidarité internationale. Ce faisant, il a apporté une réponse pertinente au regard des besoins des groupes cibles, et cohérente avec les politiques globales et sectorielles, ainsi qu'avec sa stratégie associative.

2 ans après son lancement, le projet a touché près de 33 000 personnes, et en a sensibilisé plus de 26 000 aux enjeux de solidarité internationale à travers un vaste choix d'activités : expositions, spectacles, fête des couleurs, braderies solidaires, stands de sensibilisation aux ODD, réalisation de podcasts, d'ouvrages ou de fresques, ateliers d'écriture, opérations de collectes, Villages Copains du Monde... **Il a entraîné la mobilisation de 957 personnes** (dont 470 enfants), qui se sont investies en témoignant, en collectant des fonds, en s'impliquant dans des actions de sensibilisation, ou encore en se mobilisant en faveur de projets de solidarité internationale ou d'actions de solidarité locale.

Si les résultats quantitatifs observés sont moins importants que les résultats attendus, les activités programmées dans le cadre du projet ont pour la plupart été réalisées et les objectifs ont été en grande partie atteints, avec **un taux de réalisation moyen de 76%** sur les deux premières années du projet, malgré un contexte d'intervention complexifié par l'épidémie de COVID 19. En ce sens, les résultats sont considérés comme satisfaisants.

L'efficacité globale du projet est satisfaisante, malgré une hétérogénéité des résultats en fonction des aspects analysés. Dans leur ensemble, les moyens humains sont légèrement sous-dimensionnés au regard des défis soulevés par la nature du projet et par les contraintes administratives de redevabilité. En ce sens, la présence d'une ressource humaine sur place pour amorcer le projet et fédérer une équipe pour sa mise en œuvre et son suivi semble indispensable, tout comme une meilleure implication de la fonction comptable. Sur ce plan, les besoins en formation et d'échanges préalables de l'ensemble des parties prenantes en amont du lancement du projet sur la phase#2 ne sont pas à sous-estimer. Ces échanges (réunion nationale impliquant les SG, les animateurs du projet, les comptables...) permettraient de définir collectivement les attendus, de coconstruire les process de fonctionnement et d'appréhender les outils.

Le mode de pilotage du projet a apporté une réelle plus-value. S'il percuté les habitudes, et n'en apporte pas moins de nombreux éléments qualitatifs (approche de gestion de projet, démarche de mesure des effets et de capitalisation, apprentissage par les pairs, méthodes de pédagogie active...), **que l'association gagnerait à utiliser de manière plus transversale**. La démarche de mesure des effets, à titre d'exemple, mérite d'être soulignée, notamment en raison de la réflexion structurante qu'elle offre pour l'analyse de l'action de l'association et la prise en compte des effets produits sur les publics. Si l'ensemble génère du challenge et de l'appétence au niveau national, c'est moins le cas au niveau local, où ces tendances sont plus difficiles à ressentir. **Le projet, de fait, est resté l'apanage d'un groupe restreint d'acteurs en interne, et appelle à être davantage approprié par les FD, les comités et les antennes**. Dans la même lignée, l'approche partenariale apparaît comme le parent pauvre du projet. Son développement est un enjeu pour la phase #2 de ce dernier, à la fois pour faciliter son déploiement, mais également dans l'objectif de changer le regard du grand public et des institutions sur les personnes aidées.

Compte tenu de la jeunesse du projet, il est encore prématuré d'évoquer ses impacts ; en revanche **les effets produits par ce dernier sur les publics cibles, en interne et sur la société sont très satisfaisants et prometteurs pour la**

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

suite. En effet, au-delà de l'aide matérielle apportée aux différents projets Monde et de la chaîne de solidarité créée, **la mobilisation des personnes aidées a généré de nombreux effets positifs vecteurs d'émancipation** : apprentissages et compétences techniques, estime de soi, sentiment d'utilité, fierté, confiance, restauration des liens sociaux... Certains publics, apparaissent plus facilement mobilisables (enfants, jeunes, étudiants...) et permettent d'enclencher des dynamiques. D'autres, telles que les personnes migrantes, s'avèrent naturellement réceptives aux enjeux de solidarité internationale en raison de leurs parcours individuels, et s'en font écho avec facilité. Elles peuvent donc être un levier de mobilisation aisé.

Le projet a également permis aux fédérations impliquées d'améliorer leur compréhension des résonnances France/Monde et, pour certaines, de visibiliser ou de donner un nouveau souffle à leur dynamique internationale (création de commissions Monde, relance de projets « Monde » ; diversification des activités...). Pour certaines fédérations, le projet a permis de matérialiser la notion de « mise en mouvement » des personnes aidées, et a produit un effet levier pour l'animation territoriale. Le défi, pour la suite, sera d'étendre le nombre de personnes impactées, et sans doute de passer de la « mise en mouvement » à la « mobilisation » pour avancer sur la voie de l'émancipation.

La pérennité du projet, à ce stade, est estimée satisfaisante dans l'ensemble. Cependant, au regard de la faible appropriation du projet y compris dans les FD pilotes, **un portage politique interne plus affirmé pourrait contribuer à asseoir ses bases et à faciliter son essaimage.** Sur cet aspect, il ne serait pas inintéressant de lever les doutes relatifs au paradoxe souligné par de nombreux interlocuteurs au cours de cette étude : alors que l'ECSI entend modifier la perception de ses publics en dénonçant les injustices et les inégalités et en les outillant pour en faire des agents transformateurs de la société par la pratique de la solidarité, le Secours Populaire entend agir uniquement sur les conséquences, et non sur les causes. Or l'ECSI questionne les causes et attend que les personnes agissent sur elles en modifiant leurs comportements. Les postures ne sont pas antinomiques, mais de nombreux acteurs de terrain se sentent insuffisamment outillés en arguments face à l'incompréhension ou au faible intérêt suscité par ces approches au sein du réseau.

Dans la même idée, la **formation des bénévoles** apparaît comme un enjeu à part entière pour la phase #2 du projet, de sorte qu'ils puissent s'en faire eux-mêmes le relais, et qu'ils soient suffisamment outillés pour sensibiliser et accompagner le public cible. A l'image du processus de décentralisation de l'aide internationale opérée au sein du SPF, l'essaimage du projet pourrait attirer de nouveaux bénévoles et être en soi générateur d'une nouvelle dynamique.

Enfin, en tant que dispositif d'ECSI s'appuyant sur la promotion de la solidarité internationale et des ODD, le projet LEPP s'intéresse, par nature et par définition, aux thématiques du genre et de l'égalité des sexes, à la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, à la jeunesse et à l'éducation non formelle, et à la prise en compte du public réfugiés-migrants. En ce sens, l'intégration et la prise en compte de ces thématiques par le SPF dans le projet sont considérées comme très satisfaisantes. Le défi rencontré à ce stade réside davantage sur la manière d'appréhender les thématiques, et de sensibiliser les personnes en allant au-delà de la communication sur les projets Monde en cours, afin de changer la perception des individus. Sur ce point, certains aspects gagneraient à être davantage visibilisés (enjeux d'égalité hommes-femmes ; mixité sociale, développement durable). **S'appuyer sur les ODD, à travers une approche ECSI plus structurée et assumée** permettrait de contourner ce biais.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

MATRICE SWOT DU PROJET

La matrice suivante donne un aperçu des principales forces et faiblesses du projet, ainsi que des opportunités et des menaces qui en découlent :

		Forces	Faiblesses
Stratégie	<ul style="list-style-type: none"> Projet plébiscité par tous Pertinence de l'approche développée Cohérence interne et externe de l'approche développée Un projet élaboré de sorte à laisser une large part d'appréciation qualitative Important vivier sur l'ECSI via CDM 	<ul style="list-style-type: none"> Peu d'implication d'acteurs externes (partenaires nationaux et/ou internationaux) Une démarche peu appropriée par les FD, et une compréhension hétérogène du projet ECSI vue sous l'angle communication/ sensibilisation autour des activités internationales de certaines FD (vision restreinte de la SI) Un sujet jugé non prioritaire par la plupart des acteurs au regard des urgences sociales quotidiennes 	
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Un mode de pilotage innovant (portage par l'AN mais mise en œuvre complètement décentralisée) Des nombreuses activités diverses et variées De nombreux outils qualitatifs créés Une envie partagée de travail collectif et collaboratif Des effets qualitatifs sur les publics cibles 	<ul style="list-style-type: none"> Une hétérogénéité des modalités de pilotage du projet au sein des FD Une articulation avec les Comités très faible Un projet peu parlant pour les bénévoles, pris dans l'urgence des besoins des comités/ antennes Des liens porteurs de projets/ suivi administratif et comptable de nature variable, et parfois compliqués 	
Suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Adaptabilité de l'organisation et souplesse du pilotage du projet Démarche de mesure des effets innovante au sein de l'organisation Une approche projet pertinente, qui se développe dans le temps (démarche de mesure des effets, de capitalisation, d'évaluation...) Des outils de capitalisation qualitatifs 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés liées au reporting Suivi chronophage pour l'AN Une organisation encore peu familière des outils de gestion de projet (reporting, suivi évaluation, redevabilité...) 	
		Opportunités	Menaces
Stratégie	<ul style="list-style-type: none"> Confiance du bailleur et intérêt des acteurs du champ de l'ECSI pour l'approche développée Large vivier de personnes en situation de pauvreté/ précarité dans les FD à impliquer dans le projet Un public enfant propice au développement d'activités de sensibilisation et à la mise en mouvement Partenaires internationaux du SPF nombreux et de long cours 	<ul style="list-style-type: none"> Impact COVID Tensions liées au contexte social 	
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Existence de nombreux acteurs externes potentiellement partenaires dans l'orientation de publics, la mise en œuvre d'activités ou le suivi d'actions Potentiel de recrutement de nouveaux bénévoles en externe pour le projet (étudiants, jeunes...) Des financements accessibles dans les territoires pour les activités d'ECSI 	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'intérêt des partenaires 	
Suivi-éval°	<ul style="list-style-type: none"> Appui du F3E sur les aspects évaluation/ capitalisation Échanges entre pairs dans le champ de l'ECSI 		

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS

Au regard de ces conclusions et de l'analyse de cette matrice, plusieurs recommandations sont formulées pour accompagner la mise en place de la phase#2 de LEPP :

Recommandations stratégiques (RS)

- **RS 1 : Inscrire la démarche d'ECSI dans les orientations stratégiques nationales** ; expliciter la démarche et valoriser l'existant et les effets produits ;
- **RS 2 : Faire des bénévoles une cible à part entière**, pour en faire des publics relais formés, outillés et prêts à s'investir dans le projet, afin de rendre possibles et effectives les actions menées auprès des personnes en situation de pauvreté et de précarité ;
- **RS 3 : Aller vers des publics mixtes dans une logique de « vivre » et « faire ensemble »** (personnes en situation de pauvreté et de précarité et personnes en lien avec le SPF quel que soit leur statut) afin de toucher et de sensibiliser le plus grand nombre (inclure les interventions scolaires ou dans les centres sociaux au même titre que les CAO), tout en concentrant l'accompagnement vers la mise en mouvement sur les personnes aidées ;
- **RS 4 : S'appuyer sur des publics relais facilement mobilisables** pour les activités de sensibilisation et les témoignages : enfants, jeunes, CDM, personnes ayant un parcours d'exil...
- **RS 5 : Clarifier la notion de « mise en mouvement » des personnes aidées et le périmètre attendu**, en l'axant sur une mise en mouvement pour une action de solidarité quelle qu'elle soit (adopter une vision non restrictive des solidarités) ;
- **RS 6 : Orienter les activités de sensibilisation à la SI sur une approche thématique (en lien avec les ODD)** ;
- **RS7 : Déployer la démarche de mesure des effets sur les autres activités de solidarité** afin de favoriser son appropriation par tous, d'optimiser la transversalité, d'acculturer le réseau et de pouvoir analyser les effets produits d'un point de vue plus quantitatif ;
- **RS 8 : Travailler l'articulation entre FD et comités** pour pouvoir s'appuyer sur les comités de manière efficiente dans le déploiement des activités ;
- **RS 9 : Proposer au maximum des activités ou des projets se déroulant sur une période moyenne à longue**, afin d'accompagner la démarche dans le temps et de **produire plus d'effets et des effets plus durables** auprès des personnes aidées ;
- **RS 10 : Impliquer davantage de partenaires externes** dans le cadre du projet (acteurs associatifs, acteurs de l'aide sociale institutionnelle, acteurs de l'ECSI), mais également les partenaires internationaux eux-mêmes impliqués dans des activités d'ECSI.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Recommandations méthodologiques (RM)

- **RM1 : Élargir l'offre de formation en déployant un module de formation spécifique à l'ECSI**, aux ODD et aux approches ludo-pédagogiques pour former les parties-prenantes internes ;
- **RM 2 : Simplifier les outils de reporting opérationnel pour les FD** : créer un tableau de suivi trimestriel et un bilan narratif annuel ; s'assurer de leur prise en main et de leur remplissage ;
- **RM 3 : Déléguer la saisie des questionnaires** de mesure des effets aux FD ;
- **RM 4 : Renforcer l'équipe de coordination nationale**
- **RM 5 : Clarifier la répartition des rôles entre les différents échelons** (cartographie des responsabilités) :
 - Positionner les chefs de projet locaux de telle sorte qu'ils s'emparent du suivi budgétaire ;
 - Formaliser les process de fonctionnement administratif et comptable dans une procédure commune coconstruite ;
 - Organiser une journée de travail sur la procédure des remontées des informations financières et d'activité (financer une journée dédiée) en impliquant les équipes nationales et locales.
- **RM 6 : Revoir les dépenses éligibles** pour faciliter le suivi comptable et pour que le suivi administratif de la dépense ne soit pas plus coûteux que la dépense elle-même ;
- **RM 7 : Intégrer à la Phase#2 une activité de réflexion sur les indicateurs de mesure des effets et sur les modalités de collecte**, en anticipant la réflexion sur l'étude d'impact à mener en fin de projet (9 -10 ans).

Recommandations spécifiques à l'essaiage (RSE) :

- **RSE 1 : Impliquer les équipes financières dans la réflexion sur le choix des FD** à impliquer, afin de vérifier la solidité des structures et leurs capacités à suivre le projet d'un point de vue administratif et financier et de calibrer l'accompagnement nécessaire en amont ;
- **RSE 2 : Cibler les rétrocessions sur la masse salariale et les gros postes de dépenses**, pour simplifier le suivi analytique ; revoir les dépenses éligibles ;
- **RSE 3 : S'assurer que la FD a pensé en amont l'organisation RH dédiée** au suivi et au déploiement du projet ;
- **RSE 4 : Former les personnes** à l'utilisation des outils au démarrage du projet ;
- **RSE 5 : Ne pas diminuer le montant moyen des rétrocessions** malgré le changement d'échelle à court terme, pour s'assurer du maintien du projet sur les FD relais tout en offrant la possibilité à d'autres de rejoindre le projet : augmenter la dotation totale auprès du bailleur et trouver des financements complémentaires ou des fonds propres.

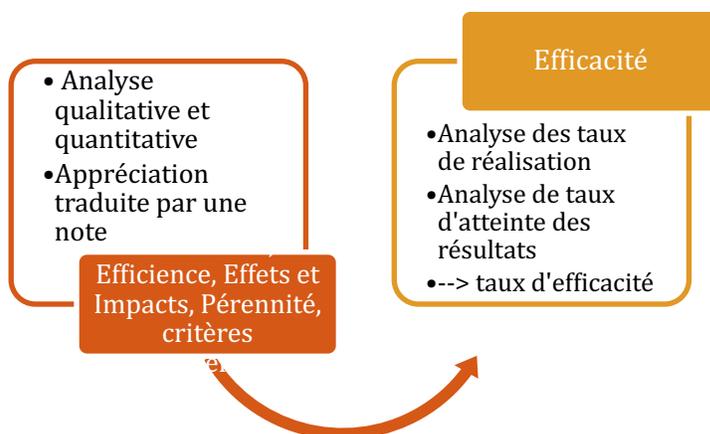
Annexes

ANNEXE 1 – MÉTHODOLOGIE : MÉTHODE ADOPTÉE POUR LE SYSTÈME DE NOTATION

Analyse par critères

Pour chacun des critères CAD, l'évaluatrice a procédé à l'analyse quantitative et qualitative des résultats du projet. Ces derniers ont ensuite été traduits de manière numéraire à l'aide d'un système de notation.

Pour la mesure de l'efficacité, il s'est agi de mesurer l'atteinte des résultats (taux d'efficacité) sur la base des indicateurs de résultats et des variables de réalisation définies dans le cadre logique initial.



Système de notation

Le système de notation est échelonné de 0 à 5. Plus la note s'approche de 5, et plus elle démontre le succès du projet par rapport au critère évalué.

Résultat calcul (%)	Note	Code couleur	Appréciation
80 à 100	4,1-5	Vert foncé	Très satisfaisant
60 à 80	3,1-4	Vert clair	Satisfaisant
40 à 60	2,1-3	Orange clair	Moyennement satisfaisant
20 à 40	1,1 - 2	Orange foncé	Insuffisant
0 à 20	0 -1	Rouge	Très insuffisant

ANNEXE 2 – NOTATION GLOBALE – SYNTHÈSE DU PROJET

Critère	Note /5	Appréciation
Pertinence - cohérence	4,8	Très satisfaisant
Adaptation aux politiques publiques en matière d'ECSI	5,0	Très satisfaisant
Adaptation de l'approche aux caractéristiques du contexte et du public	4,5	Très satisfaisant
Cohérence avec la stratégie associative	5,0	Très satisfaisant
Efficacité	3,8	Satisfaisant
Sensibiliser les personnes aux enjeux de la solidarité internationale et aux ODD (OS 1)	3,5	Satisfaisant
Favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité, notamment des enfants et des jeunes, à des actions de solidarité internationale (OS2)	3,7	Satisfaisant
Valoriser et capitaliser les résultats du projet et montrer qu'une personne en situation de pauvreté ou de précarité peut contribuer aux actions de solidarité internationale (OS 3)	4,3	Très satisfaisant
Efficience globale	3,6	Satisfaisant
Adaptation des moyens aux besoins	3,5	Satisfaisant
Monitoring et suivi-évaluation du projet	3,5	Satisfaisant
Pilotage et animation nationale du projet	5,0	Très satisfaisant
Dynamique partenariale	2,0	Insuffisant
Adaptabilité	4,0	Satisfaisant
Effets et Impacts	4,1	Très satisfaisant
Impact sur les publics cibles	5,0	Très satisfaisant
Impact sur les FD	3,5	Satisfaisant
Impact sur l'organisation	3,5	Satisfaisant
Utilité sociétale	4,5	Très satisfaisant
Pérennité	3,3	Satisfaisant
Durabilité financière	3,5	Satisfaisant
Durabilité institutionnelle	3,0	Moyennement satisfaisant
Durabilité opérationnelle	3,5	Satisfaisant
Thématiques transversales	4,6	Très satisfaisant
Égalité des sexes	4,5	Très satisfaisant
Biodiversité et lutte contre le changement climatique	4,0	Satisfaisant
Jeunesse et éducation non formelle	5,0	Très satisfaisant
Réfugiés - migrants	5,0	Très satisfaisant
Évaluation globale	4,1	Très satisfaisant

ANNEXE 3 – NOTATION GLOBALE - FOCUS SUR LE CRITÈRE EFFICACITÉ

Activités / Résultats attendus	Taux de réalisation	Evaluation
Résultat attendu 1.1 : Les capacités des fédérations relais (salariés et bénévoles) sont renforcées en matière d'ECSI et elles participent activement à la construction d'une dynamique collective autour de l'ECSI au sein du réseau SPF et sur leurs territoires départementaux.		
Activité 1.1.1 : Création et animation par l'AN d'un espace ECSI dans PopActions, la plateforme collaborative du SPF.	90	Très satisfaisant
Activité 1.1.2 : Création et diffusion par l'AN des outils permettant de sensibiliser les personnes pour les 12 fédérations relais et l'ensemble des fédérations.	100	Très satisfaisant
Activités 1.1.3 : Organisation par l'AN de 30 sessions de formation sur les thématiques du projet.	23	Insuffisant
Activités 1.1.4 : Organisation par l'AN, en co-construction avec les fédérations relais de 4 réunions d'échanges de pratiques autour des thématiques du projet, favorisant l'apprentissage entre pairs.	100	Très satisfaisant
Total RA1.1	78	Satisfaisant
Résultat attendu 1.2 : Des actions permettant d'informer ou de sensibiliser les personnes aux enjeux de la solidarité internationale sont mises en place.		
Activité 1.2.1 : Sensibilisation de 40 000 personnes en prenant appui sur les activités mises en place par les fédérations du SPF (dans et en dehors des lieux d'accueil physique du SPF).	39	Insuffisant
Activité 1.2.2 : Sensibilisation de 10 000 personnes en prenant appui sur les temps forts rythmant les campagnes du SPF	80	Très satisfaisant
Total RA1.2	60	Satisfaisant
Résultat attendu 2.1 : Les capacités à agir des personnes (enfants, jeunes et adultes) pour la solidarité internationale sont renforcées par l'expérimentation d'actions concrètes.		
Activité 2.1.1 : Recueil et valorisation de la parole des personnes en situation de pauvreté ou de précarité, première étape d'un engagement.	70	Satisfaisant
Activité 2.1.2 : Accompagnement des personnes dans leur engagement bénévole afin de collecter en faveur de projets de solidarité internationale	100	Très satisfaisant
Activité 2.1.3 : Accompagnement des personnes en situation de pauvreté ou de précarité dans leur engagement bénévole, afin qu'elles s'impliquent dans la conduite d'actions de sensibilisation à la SI.	70	Satisfaisant
Activité 2.1.4 : Mobilisation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité en faveur de projets de solidarité internationale	50	Moyennement satisfaisant
Total RA2.1	73	Satisfaisant
Résultat attendu 2.2 : La qualité de l'accompagnement des enfants avant et après les villages « copain du Monde » est renforcée pour favoriser l'engagement bénévole des enfants.		
Activité 2.2.1 : Transfert de méthodes et d'outils des partenaires internationaux et de l'outre-mer du SPF vers les organisateurs de villages CDM en France (fédérations SPF et partenaires d'action).	90	Très satisfaisant
Activité 2.2.2 : Renforcement des fédérations pour rendre plus efficiente la préparation des enfants en amont et leur suivi en aval des villages et favoriser leur engagement dans la SI.	60	Satisfaisant
Total RA2.2	75	Satisfaisant
Résultat attendu 3.1 : Les actions permettant la sensibilisation et l'engagement des personnes en situation de pauvreté ou de précarité sont capitalisées.		
Activité 3.1.1 : Réalisation d'un recueil d'expériences sur les actions de sensibilisation et d'engagement bénévole menées	75	Satisfaisant
Activité 3.1.2 : Réalisation d'une capsule vidéo pédagogique.	100	Très satisfaisant
Total RA3.1	88	Très satisfaisant
Résultat attendu 3.2 : Les acteurs du projet ont pris conscience des effets des actions menées, en partageant les résultats, et essaient au-delà de leur département		
Activité 3.2.1 : Diffusion des résultats du projet au sein des fédérations départementales du SPF.	100	Très satisfaisant
Activité 3.2.2 : Diffusion des résultats auprès et en s'appuyant sur les réseaux de l'ECSI, de l'éducation populaire et de l'aide sociale institutionnelle.	90	Très satisfaisant
Activité 3.2.3 : Organisation d'un séminaire populaire en fin de projet (table ronde).	75	Satisfaisant
Activité 3.2.4 : Production d'un livrable, issu d'une évaluation externe sur les leviers d'engagement bénévole des personnes en matière de solidarité internationale.	75	Satisfaisant
Total RA3.2	85	Très satisfaisant
Taux de réalisation global	76	Satisfaisant

ANNEXE 4 - QUESTIONS TRAITÉES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE (QUESTIONNEMENT ÉVALUTATIF)

Critères	Questions évaluatives
Analyse de la pertinence et la cohérence du projet	L'objectif général et les objectifs spécifiques viennent-ils appuyer les politiques et programmes sectoriels en matière d'ODD et d'ECSI (cadres internationaux de référence ; dispositif européen en faveur de l'ECSI ; dispositif français de solidarité internationale ; politiques sectorielles de l'éducation nationale et de la jeunesse en matière d'ECSI et d'éducation populaire...) ?
	Dans quelle mesure l'approche développée (choix stratégiques, format du dispositif) par le SPF est-elle adaptée aux caractéristiques du contexte et à la manière dont elles évoluent ?
	Les 4 axes d'engagement initialement identifiés sont-ils pertinents ?
	L'articulation des solidarités France/Monde est-elle pertinente pour aller au-devant des personnes accueillies au SPF et favoriser leur sensibilisation à la SI ?
	Dans quelle mesure l'approche développée permet-elle de toucher le public visé ? Permet-elle au SPF de répondre à ses objectifs ?
	Dans quelle mesure l'approche développée prend-elle en compte les expériences passées dans ce contexte, ainsi que les leçons apprises de façon plus globale ?
Analyse de l'efficacité du projet	Pour chaque objectif spécifique (OS 1 : Sensibiliser les personnes en situation de pauvreté ou de précarité aux enjeux de la solidarité internationale et aux ODD ; OS2 : Favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté ou de précarité, notamment des enfants et des jeunes, à des actions de solidarité internationale ; OS3 : Valoriser et capitaliser les résultats du projet et montrer qu'une personne en situation de pauvreté ou de précarité peut contribuer aux actions de solidarité internationale), toutes les activités planifiées ont-elles pu être réalisées ? Quelle est la qualité des résultats obtenus ?
	Dans quelles mesure le projet a-t-il atteint ses différents objectifs ? Les indicateurs objectivement vérifiables ont-ils été atteints ?
	Quels ont été les freins rencontrés ?
	Quels ont été les facteurs moteurs ?
	Quelles ont été les répercussions de la crise pandémique sur la mise en œuvre des activités, et comment les parties prenantes du projet se sont-elles adaptées ? L'extension de 4 mois de la Tranche 1 a-t-elle permis de limiter les retards de déploiement du projet ?
	Dans quelle mesure les 16 autres départements ciblés comme lieu d'essai de la démarche se sont-ils impliqués dans le projet ? Quels ont été les facteurs favorisant leur éventuelle mobilisation ?
	Les formations, initiations et temps forts organisés sont-ils adaptés aux besoins des publics visés ?
	Quelle utilisation les fédérations impliquées (pilotes et essaimage) font-elles des outils et des supports pédagogiques créés ?
	Les outils et méthodes développés par les fédérations pour sensibiliser sur leurs territoires sont-ils adaptés au public cible (acteurs de l'ECSI et personnes à qui sont destinées les actions de sensibilisation) ? Sont-ils facilement adaptables ? Quels sont ceux qui pourraient appuyer le changement d'échelle du projet ?
	L'approche reposant sur la progressivité de l'implication (témoignage, transmission, collecte, mise en œuvre) s'est-elle avérée adaptée aux besoins et aux attentes des personnes impliquées ?
	Quel est le degré d'implication observé des différents publics (personnes en situation de pauvreté ou de précarité et enfants) sur chacune de ces étapes ?
	Le projet fait-il apparaître, pour les personnes mises en mouvement, un chemin passant majoritairement par la sensibilisation puis l'engagement, ou ces deux volets sont-ils principalement conduits de manière indépendante ?
	Dans quelle mesure la transposition au secteur de l'ECSI des principes pédagogiques d'éducation populaire mis en œuvre par le SPF dans le cadre de ses actions notamment à l'égard des jeunes et des enfants (Copains du Monde) s'est-elle avérée efficace ?
	Le projet fait-il apparaître des résultats spécifiques sur le plan des approches transversales ? L'engagement des personnes aidées en lien avec ce projet est-il genré ? L'engagement bénévole en lien avec le projet est-il autant vecteur d'émancipation pour les hommes que pour les femmes ?
	Existe-t-il une spécificité de l'approche ECSI du SPF ? Comment la qualifier ? Cette démarche permet-elle de répondre aux changements visés par le projet LEPP ?
Le projet participe-t-il à une meilleure appropriation de la démarche de l'ECSI dans le réseau SPF ? Permet-il d'aller vers une vision partagée de l'ECSI au sein du réseau ?	

ANNEXES

Critères	Questions évaluatives
	La démarche d'ECSI est-elle comprise par les fédérations impliquées sur le projet ? S'est-elle diffusée au sein des départements dans les fédérations pilotes ?
	Le projet LEPP peut-il être un support efficient à l'animation du réseau départemental ?
	Quels sont les freins et les leviers à l'appropriation de la démarche auprès des bénévoles des fédérations ? Auprès des bénévoles des comités et antennes ?
Analyse de l'efficience et de la méthodologie d'intervention	Les ressources sont-elles fournies par toutes les parties responsables dans les délais souhaités, de manière à ce que les activités prévues puissent être réalisées ? Sont-elles adaptées aux résultats à atteindre ?
	Les activités font-elles l'objet d'un monitoring régulier et les mesures correctives sont-elles prises lorsque cela s'imposait ?
	Les moyens et les ressources ont-ils été mobilisés de façon pertinente et efficace au regard des activités programmées et des résultats attendus et obtenus ?
	L'organisation dispose-t-elle des capacités de gestion et des ressources humaines nécessaires pour mener à bien le projet ?
	Dans quelle mesure l'expertise et les compétences des parties prenantes internes (pilotes du projet ; bénévoles des fédérations pilotes...) conviennent-elles pour mettre en œuvre le projet ?
	Les méthodes d'animation participative développées dans le cadre du projet sont-elles appropriées ? Participent-elles à l'appropriation de la démarche d'ECSI par les fédérations pilotes ?
	Quels sont les leviers qui favorisent l'implication des bénévoles dans le projet ? Quels sont les freins éventuels ?
	Les engagements du programme sont-ils conformes aux capacités du SPF ?
	Pour chacun des publics du programme (fédérations pilotes, personnes en situation de pauvreté ou de précarité, jeunes, enfants), la méthodologie d'intervention était-elle adaptée ? Dans quelle mesure se la sont-ils appropriée ?
	Comment les bénévoles se sont-ils appropriés la démarche de mesure des effets ? Les indicateurs demandés aux fédérations en termes de reporting sont-ils adaptés ?
	En quoi cette démarche de mesure des effets peut-elle être un point d'appui à l'animation du réseau départemental sur la SI ? En quoi a-t-elle été structurante pour le SPF (au niveau local/départemental/national) ?
	Quel est le degré d'implication des fédérations dans la démarche d'apprentissage entre pairs et, à titre d'exemple, de co-animation de l'espace d'échange sur l'ECSI sur l'outil PopActions ?
Quel est le niveau de satisfaction des fédérations par rapport aux formations déployées ?	
Analyse des effets du projet	Quel est le niveau d'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre des activités ?
	La dynamique partenariale nouée autour du projet a-t-elle posé les bases d'une coopération effective des acteurs malgré la fin du financement du projet ?
	Dans quelle mesure le SPF a-t-il pu développer de nouvelles méthodes de travail dans le cadre de ce projet, et quels sont les impacts de ces dernières ?
	Quels sont les apports de la coordination nationale du programme pour l'association nationale et pour les fédérations ? Cette démarche pourrait-elle être appliquée à d'autres solidarités ?
	Quels sont les changements observés sur les personnes et les structures qui ont été mobilisées au cours de l'action ?
	Jusqu'où et comment les fédérations arrivent-elles à faire le lien entre les problématiques de SI et les solidarités en France ? Cette articulation France/Monde est-elle bien comprise par les bénévoles/animatrices et animateurs du projet ? S'en sont-ils efficacement emparés ?
	Le projet a-t-il permis aux publics ciblés de changer leur perception sur le monde, et de mieux comprendre et appréhender les problématiques qui y sont liées ? Dans quelle mesure ces derniers prennent-ils désormais en compte l'interdépendance du local et du global ?
	Dans ce cadre, quelles sont les thématiques les plus pertinentes à la création de passerelles entre solidarité locale et internationale ?
	L'implication dans le projet permet-elle aux personnes accompagnées de prendre conscience de leur « pouvoir d'agir » ? Dans quelle mesure ?
	Quelles sont les thématiques (type d'ODD, genre...) qui semblent avoir le plus généré d'intérêt et/ ou d'effets sur les publics ?

ANNEXES

Critères	Questions évaluatives
	Dans la même idée, quelles sont les types d'actions de solidarité qui semblent avoir généré le plus d'implication de la part des personnes sensibilisées et accompagnées (adultes, jeunes et enfants) ?
	Les actions de sensibilisation permettent-elles aux personnes de s'engager plutôt vers la SI, ou s'engagent-elles sans distinction dans des actions de solidarité en France et/ou dans le monde ?
	Le projet a-t-il réellement servi de levier de mobilisation pour les personnes en situation de pauvreté ou de précarité et pour les enfants ? A-t-il facilité leur passage à l'action en termes d'engagement citoyen ou d'acteur de la SI ? Si oui, quels sont les leviers qui permettent de favoriser l'engagement des personnes en faveur de la solidarité internationale ? Y'a-t-il des freins à cette mise en mouvement ?
	Dans quelle mesure leurs connaissances et leurs capacités ont-elles été renforcées par le projet ?
	Dans quelle mesure les personnes sensibilisées et accompagnées dans le cadre du projet (et notamment les enfants) ont-elles elles-mêmes joué un effet levier auprès de leur famille ou de leur entourage en termes de sensibilisation, de mobilisation et d'émancipation ?
	Dans quelle mesure les connaissances et les capacités des salariés et des bénévoles impliqués ont-elles été renforcées par le projet ?
	Le lien avec les ODD est-il compris et approprié par les animatrices et animateurs du projet dans les départements ?
	Les fédérations se sont-elles approprié les différentes thématiques abordées dans le cadre de l'ECSI et les outils (boîte à outil, Espace ECSI sur PopActions, outils de mesure des effets...) ? Les utilisent-elles davantage dans leur pratique ?
	Quel est l'impact de l'utilisation des outils constaté sur les publics cibles ?
	Les outils de mesure des effets sont-ils déployés de manière effective ? Ont-ils permis aux fédérations d'avoir davantage de visibilité sur les effets produits ? Sont-ils analysés ?
	Les réunions d'échanges de pratiques et les temps informels (« Pauses-café LEPP ») ont-ils contribué à la construction d'une dynamique collective autour de l'ECSI au sein du réseau SPF et sur les territoires ?
	Les bénévoles ont-ils pu s'approprier certaines méthodes d'animation participative ? Les ont-ils mis en application pour animer le projet au niveau de leur territoire départemental ? Ces méthodes ont-elles eu des effets au-delà des participants et participantes aux réunions ?
	Au sein du SPF, quels sont les types d'actions de solidarité les plus propices à l'adossement d'actions d'ECSI (PASS, aide alimentaire, ateliers FLE, JOV, CAO...) ?
	D'une manière générale, le projet est-il générateur de lien social entre toutes ses parties prenantes ?
	Quels ont été les effets positifs induits par le projet ?
	Le projet a-t-il entraîné d'éventuels effets négatifs ?
	Quelles sont les principales leçons apprises ?
Analyse des thématiques transversales	État des lieux de la prise en compte de l'égalité homme-femme au sein du projet notamment avec une évaluation des indicateurs du projet liés au genre, une analyse des modalités de prise en compte du genre dans le projet et dans les effets produits par ce dernier (certaines actions du projet ont-elles tenu compte de la spécificité d'être femme et précaire ? Certaines actions ont-elles participé à déconstruire les idées reçues sur les rôles sociaux des femmes et des hommes ?) ;
	Mise en exergue des impacts à moyen et long terme du projet en matière de biodiversité, de gestion des milieux et des ressources naturelles et de lutte contre le changement climatique et ses effets ;
	État des lieux de la prise en compte de la thématique jeunesse et de l'intégration de l'éducation non formelle au sein du projet ;
	État des lieux de la prise en compte du public migrants-réfugiés

ANNEXE 5- TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1- L'évaluation en images.....	3
Figure 2- Répartition des personnes entendues par genre.....	15
Figure 3- Source : Rapport d'activité 2021, SPF.....	21
Figure 4- Extrait de la brochure Le rôle essentiel de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, Groupe de concertation sur l'ECSI, AFD, novembre 2020.....	22
Figure 5- Source : « L'ECSI permet la « mise en capacité » des individus », Le rôle essentiel de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, Groupe de concertation sur l'ECSI, AFD, novembre 2020	23
Figure 6- Comparaison des objectifs prévisionnels et des résultats.....	25
Figure 7- Répartition des personnes mises en mouvement par catégorie d'âge.....	26
Figure 8- Opération braderie solidaire pour Madagascar, Nivet Shop de Clermont Ferrand, mars 2023	27
Figure 9- Atelier sur la capitalisation des pratiques, Journées LEPP de Marseille, Décembre 2022 (©F. Rhode).....	29
Figure 10- Montant initiaux des rétrocessions (sur 3 ans).....	31
Figure 11- Les apports de la coordination nationale du projet - Atelier LEPP, Marseille, décembre 2022.....	34
Figure 12- Méthodes de travail, Atelier LEPP, Marseille, déc. 2022.....	34
Figure 13- Atelier sur la mesure des effets, Journées LEPP de Marseille, Décembre 2022 (©F. Rhode)	36
Figure 14- Infographie du process de mesure des effets	37
Figure 15- Bénévoles et salariés se prononçant sur l'utilisation des questionnaires - Focus group - FD 14.....	38
Figure 16- Activités à l'origine de la sensibilisation des personnes.....	39
Figure 17- Paliers de sensibilisation (Source : AN)	40
Figure 18- Fillettes préparant leur photo pour l'exposition prévue en lien avec les partenaires internationaux de la FD 69.....	40
Figure 19- Focus group personnes aidées, FD 63.....	42
Figure 20- -Solange (FD 77) témoigne : son texte écrit en langue vernaculaire (kikongo) a été affiché en ville.....	43
Figure 21- Ateliers LEPP, Marseille, déc. 2022	47
Figure 22- Atelier LEPP- Appropriation des outils- Marseille, déc 2022.....	49
Figure 23- Mariam, 10 ans, et Mané, 6 ans, ont été sensibilisées par les CDM lors d'une JOV, et ont souhaité dénoncer les inégalités entre les sexes (FD 37).....	51
Figure 24- Les 4 formes d'engagement identifiées par le SPF, vecteurs d'émancipation.....	54
Figure 25- Typologie des actions prévues par catégorie par les FD dans le cadre de leurs plans d'action initiaux (Source : AN).....	54
Figure 26- Depuis 2020, Mané et Shams ont rejoint les équipes de la FD 14 et sont devenus acteurs du projet. Mané sensibilise le public à la solidarité internationale, tandis que Shams participe aux distributions alimentaires sur le campus	57
Figure 27- Paliers de sensibilisation par activité.....	58
Figure 28- Résonnances France-Monde, atelier LEPP, Marseille, déc. 2022 ©F. Rhode.....	59
Figure 29- Motifs initiaux d'engagement des FD pilote dans le projet LEPP	61

ANNEXE 6- LISTE DES PERSONNES RESSOURCES ENTENDUES DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION

Noms	Prénoms	Fonction	Structure
Abdellaoui	Fatiha	Animatrice départementale/ co-responsable du projet	FD 37
Benchaa	Farida	Secrétaire Générale et Directrice Adjointe	FD 13
Bouillot	Laura	Contrôleuse de gestion	AN
Brizard	Hélène	Animation/développement des structures locales/ suivi du projet	FD 14
Champion	Nicolas	Secrétaire Général	FD 14
Desplats	Pascale	Responsable Antenne Nangis	FD 77
Ensarguet	Isabelle	Responsable de projets	AFD
Grieneisen	Amandine	Secrétaire Générale et Directrice	FD 68
Groyer	Régis	Secrétaire Général	FD 37
Guérin	Camille	Responsable de service Soutien aux Actions de Solidarité	AN
Makowski	Corine	Directrice générale adjointe et Secrétaire nationale	AN
Mazabraud	Thierry	Secrétaire Général	FD 87
Morel	Emmanuelle	Conseillère en économie sociale et familiale (CESF)	FD 87
Pouch	Marie	Chargée de co-financements	AN
Pozo	Michaël	Directeur Solidarités France	AN
Rescan	Philippe	Auditeur comptable et financier	AN
Rouvet	Nicole	Secrétaire Générale	FD 63
Saboureau	Aubane	Animatrice du projet	FD 31
Salado	Gaëlle	Animatrice du projet / Copain du Monde / Solidarité Internationale/ Membre du Comité national	FD 13
Samson	Marine	Chargée de projet éducation populaire/ ECSI	AN
Sébastien	Thollot	Secrétaire Général	FD 69
Tareb	Houria	Secrétaire Générale	FD 31
Thepot	Adrien	Coordinateur PASS + SG adjoint/ Ecriture, gestion et suivi du projet, reporting	FD 63
Tith	Florence	Cheffe de projet Animation de réseau	AN
Tricaud	Daniel	Bénévole - suivi des reporting FD	AN
Vancoillie	Violette	Alternante - coordinatrice de projet/ co-coordinatrice du projet	FD 69

ANNEXE 7- RAPPEL DES TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDE



SOMMAIRE	
I. L'ACTION A ÉVALUER ET LES ACTEURS ET ACTRICES IMPLIQUÉS	P 3
1. Présentation du Secours populaire Français (SPF)	P 3
1.1 Mission et objectifs du Secours Populaire Français	
1.2 Budget global, part relative au pays ou au domaine d'intervention concerné	
1.3 Pratiques d'évaluation de façon générale	
2. Descriptif de l'action à évaluer	P 5
2.1 Contexte national et local	
2.2 Origine et historique de l'action	
2.3 Objectifs de l'action	
2.4 Stratégie d'intervention / méthodologie	
2.5 Bénéficiaires du projet	
2.6 Organisation interne et partenariale	
2.7 Présentation des activités et principaux résultats obtenus	
2.8 Antécédents en matière de suivi-évaluation, programmation de l'action	
2.9 Prise en compte du genre et des approches transversales dans le projet	
2.10 Budget et plan de financement	
II. L'ÉVALUATION	P 13
1. Justification de l'évaluation	P 13
1.1 Origine de la demande	
1.2 Attentes et objectifs pour le SPF	
2. Objet de l'évaluation	P 14
2.1 Délimitation de l'action à évaluer	
2.2 Focales fondatrices de l'action	
2.3 Questions et critères d'évaluation à mobiliser	
3. Méthodologie	P 17
3.1 Pour la mission	
3.2 Pour les résultats et les rapports attendus	
3.3 Rôle du SPF et de ses partenaires	
4. Moyens	P 20
4.1 Humains : expertise recherchée	
4.2 Financiers	
5. Calendrier de réalisation de l'évaluation	P 20
III. Liste des annexes	P 21

L'ACTION A ÉVALUER ET LES ACTEURS ET ACTRICES IMPLIQUÉS

1) Présentation du Secours populaire français

1.1. Mission et objectifs du Secours Populaire Français

Créé en 1945, le Secours populaire français (SPF) est devenu par mission d'État contre la pauvreté et l'exclusion en France, en Europe et dans le monde, et de promouvoir la solidarité et les valeurs. Le SPF est un mouvement au cœur duquel agissent des bénévoles collectifs bénévoles. Il rassemble des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes et adultes, de toutes conditions, qu'elles soient leurs capacités physiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes les qualités humaines qui y sont liées.

Concrètement, la mission du SPF s'articule autour des axes d'intervention suivants :

→ En France, lutter contre les exclusions

Le SPF met en œuvre une solidarité de proximité qui repose sur une approche globale des besoins, une aide personnalisée, une relation d'écoute et de confiance et une aide à l'insertion. Les intervenants sont multiples. Les permanents d'écoute et de solidarité et le réseau santé (PACS) avec les Médecins du SPF sont au cœur de l'action du SPF et constituent le point de départ pour développer la solidarité envers les personnes exclues. Le SPF va aussi « hors les murs » pour aller vers les modestes salariés, en particulier auprès des étudiants, des personnes en milieu rural, des personnes hébergées en Centre d'Accueil et dans les quartiers semi-urbains.

Le SPF accompagne les personnes et les familles en difficulté, pour favoriser leur accès aux droits et lutter contre l'exclusion : aide à l'insertion professionnelle, aide au logement, à l'éducation, à la santé, aux vacances, à la culture et aux loisirs, au sport etc. L'effort est, sur tout le territoire, de répondre aux situations individuelles auxquelles elle est confrontée, en s'adaptant au cas par cas, dans le respect de la dignité de chacun et de son autonomie, avec un esprit d'émancipation : aider les personnes en difficulté à trouver leurs propres solutions et à reprendre le contrôle de leur vie et leur permettre de participer à des activités de solidarité, dans notre démarche d'éducation populaire.

→ à l'international, mobiliser la solidarité

Interventions d'urgence, projets de réhabilitation et de développement... Le SPF travaille directement avec des associations locales qui à leur tour identifient les besoins des populations. Les projets sont définis conjointement entre les partenaires et le SPF, qui assure un soutien matériel et financier et un suivi des activités mises en œuvre par les partenaires. Le SPF fonde ses pratiques de solidarité mondiale sur une démarche de développement durable, basée avant tout sur la participation active et effective des populations au projet.

L'indépendance du Secours populaire est garantie par le statut d'association, le choix de ses projets, et son principe de solidarité. Cette indépendance se reflète par l'engagement libre et volontaire de tous ses bénévoles collectifs bénévoles. Pour faire de la solidarité, le SPF a des bénévoles et des bénévoles. Le collectif est celui qui donne de la solidarité et la rend possible. C'est, bien sûr, celui qui collecte, mais aussi la personne qui agit pour la solidarité et les autres. Il peut collecter dans les magasins ou magasins, mais il collecte « avec » des réseaux, des consommateurs, des artisans... Il agit, particulièrement, au sein des associations. L'activité de l'association. Son action peut se dérouler dans les locaux d'une structure du SPF, mais aussi partout ailleurs.

L'engagement d'un collecteur ne se mesure pas à l'année du temps passé, ni au contenu, ni à la forme ou au lieu de son activité. Le bénévolat, au SPF, est la réalisation d'une formidable mise en mouvement de centaines de milliers de citoyens. Tout le monde, quel que soit l'âge, la situation – personnes âgées, chefs d'entreprise, retraités... – peut donner collecteur.

Le terme de collecteur est la marque de confiance que lui accorde l'association. Tous les deux ans, au rythme des congrès, il reçoit la carte officielle de collecteur. Cette carte lui offre la possibilité d'être le parent et le pouvoir de décision, de voter et d'être élu lors des Assemblées et Congrès, tant au niveau local que national. Il anime la solidarité, l'entraîne pour la rendre, à la fois internationale.

Le SPF promeut l'utilisation de l'écriture inclusive, notamment conformément à la charte nationale. Le SPF a le choix de ne pas y recourir. L'écriture inclusive n'est pas imposée dans le cadre de l'évaluation.

Secours populaire français - Direction France
Termes de référence - Évaluation finale du projet LEPP - juin 2023

Secours populaire français - Direction France
Termes de référence - Évaluation finale du projet LEPP - juin 2023

Secours populaire français - Direction France
Termes de référence - Évaluation finale du projet LEPP - juin 2023

Le Secours populaire est agréé association de « jeunesse et d'éducation populaire » depuis 1983 et reconnu « association complémentaire de l'enseignement public ». Une grande attention est portée à l'éducation populaire au sein du mouvement, attachée à l'émancipation et à la mise en mouvement des personnes. Toute personne, quelle que soit sa situation et quel que soit son âge, peut s'y engager pour pratiquer la solidarité, en France ou dans le monde. Ainsi, les enfants peuvent s'impliquer, notamment à travers le réseau « Capain du Monde », mouvement d'enfants actifs et acteurs de solidarité du SPF.

Dans une démarche clé de compréhension du monde pour inviter à agir, c'est offrir à chacun la possibilité de prendre part à l'action, c'est accompagner les enfants à travers le mouvement d'enfants « Capain du Monde », c'est donner aux jeunes les outils pour devenir des citoyens actifs et conscients de la diversité du monde qui les entoure.

Le SPF intervient ainsi dans les centres de loisirs, les associations de quartiers, culturelles et sportives, les lieux d'études, les entreprises, etc. pour sensibiliser aux conséquences de la pauvreté et de la précarité. Il encourage chaque et chacun à agir concrètement en contribuant à développer la solidarité en France, en Europe et dans le monde et à rechercher les moyens matériels et financiers, sur le plan de l'éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECISI), sa spécificité réside avant tout dans le fait de s'adresser à un public, en situation de pauvreté ou de précarité.

Organisation interne

Le SPF est une Union composée de l'Association nationale, de fédérations et de comités. Il repose sur une organisation décentralisée visant à mettre en œuvre une solidarité populaire au plus près des besoins des personnes en situation de précarité. Ainsi, il compte :

- 96 fédérations départementales et 12 fédérations professionnelles (Fédération Nationale des Électiciens, Gastros, Fédérations de Livres),
- 657 comités locaux,
- 1 comité professionnel (BATP).

En tant que tête de réseau, l'Association nationale (AN) du SPF anime ce mouvement décentralisé : elle coordonne, soutient et promeut les actions mises en place par les fédérations et comités. Elle impulse la mise en œuvre au niveau local des orientations stratégiques définies par les instances élues en matière d'écologie à l'international, au volontariat, au sport, à la prévention, au logement, aux vacances, aux loisirs, aux sports, à la culture et aux droits. Ces orientations stratégiques concernent tant la solidarité dans le monde que la solidarité en France et dans les territoires ultra-marins en partenariat avec des associations locales.

En 2023, le Secours populaire est venu en aide à 3,5 millions de personnes, en France et dans le monde. Dans le monde, le SPF a mené 192 programmes et actions dans 53 pays, avec 131 partenaires en faveur de 370.000 personnes.

Intégration de l'approche genre dans les actions du SPF et le projet

Le SPF intègre la question du genre à l'ensemble de ses activités, sous l'œil de la gestion. Popkocall lui permettant la prise en compte du genre dans ses actions de solidarité (en 2022, 52,8% des personnes accueillies au SPF étaient des femmes, on note une représentation importante de familles monoparentales dont le référent est une femme).

À travers son approche globale, le SPF utilise différents leviers pour avancer pour l'égalité femme-homme, renforcer la place des femmes dans leur environnement. Sans oublier les mentalités (émancipation) face aux droits, aux réseaux, à la culture, la prise de responsabilité des femmes (émancipation).

Dans le monde, le SPF mène des programmes de développement en lien avec des associations locales pour permettre aux femmes d'acquiescer, au sein autonome, le respect de leurs droits et de leur dignité.

Les villages d'enfants Capain du Monde, qui réunissent diverses nationalités, donnent la possibilité aux enfants de prendre conscience de différences de genre qui ne se caractérisent pas toujours de la même façon selon les pays, des stéréotypes et travaillent le partage des tâches domestiques, le vivre ensemble, etc.

1.2. Budget global et part relative au pays ou au domaine d'intervention concerné

Budget global affecté aux solidarités en France en 2021 : 16 523 798,52 €

Budget global affecté à la solidarité internationale en 2021 : 6 224 124,02 €

1.3. Pratiques d'évaluation de façon générale

Depuis plusieurs années, les démarches d'études, de mesure et de valorisation des effets de nos actions prennent de plus en plus d'ampleur au SPF, avec un double objectif de valorisation et de formalisation des pratiques en lien avec les évolutions de l'association.

Le Secours populaire français a piloté plusieurs évaluations externes parmi lesquelles : « Validité sociale et l'acte alimentaire comme porte d'entrée vers un accompagnement globalisé » (2018) ou « Notre pacte sur le « Mouvement de l'habitat socialisé des villages » Capain du Monde » (2022) traduits également en anglais et en espagnol. Une évaluation sur le dispositif des « familles de vacances », qui accueille bénévolement des enfants sur le temps des vacances, est actuellement en cours.

Au niveau de nos activités internationales, le Secours populaire français procède également à des évaluations externes de ses projets d'urgence.

Il s'agit ici de la première étude du SPF portant spécifiquement sur un projet ECISI et faisant le lien entre le local et l'international, piloté au niveau national en partenariat avec des fédérations pilotes et cofinancé par l'AFD.

2) Descriptif de l'action à évaluer

Annexes : dans ce dossier, la démonstration de la pertinence a fait référence aux personnes en situation de pauvreté ou de précarité.

En septembre 2020, avec le soutien de l'AFD, le SPF a démarré le projet « l'ECIS », un levier d'émancipation pour les personnes en situation de pauvreté ou de précarité » (SPF), mené sur 3 ans (sept. 2020 – août 2023) avec 12 fédérations départementales. S'appuyant sur une démarche d'éducation populaire, le projet vise à toucher 70 000 personnes en situation de pauvreté ou de précarité* via des expositions dans les lieux d'attente par exemple et à sensibiliser 50 000 à la solidarité internationale (SI), tel qu'en ressortent des discussions autour de l'ECIS. Il s'agit d'être certains comme le voir pour aller vers l'engagement.

2.1. Contexte national et local

Le projet LEPP est mis en œuvre en France et plus spécifiquement dans les 12 départements suivants : Bouche-du-Rhône, Calvados, Haute-Garonne, Indre-et-Loire, Lot-et-Garonne, Nièvre, Puy-de-Dôme, Haut-Rhin, Rhône, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Haute-Normandie.

Partout dans le monde, les personnes en situation de pauvreté ou de précarité font face à des problématiques communes (accès aux soins, travail, à l'alimentation, fracture numérique, changement climatique, migrations, regard de l'autre). Les réponses apportées à ces situations sont souvent convergentes entre les actions de solidarité conduites en France, en Europe et dans le monde.

Pour autant, la lecture de documents « Panorama des projets ECIS cofinancés par le dispositif ECIS de 2012 à 2018 » fait apparaître que les personnes en situation de pauvreté ou de précarité ne font pas partie des publics cibles des actions ECIS menées par les principaux acteurs du domaine. Ce constat a été corroboré par les échanges que le SPF a pu avoir avec l'AFD ainsi qu'avec d'autres acteurs nationaux de l'ECIS.

Association d'éducation populaire qui vise à mettre en mouvement des personnes pour la solidarité, le SPF s'inscrit dans le champ de l'ECIS complexe comme la mise en œuvre d'une démarche d'éducation populaire tournée vers la solidarité internationale, éclairant les ressources existantes entre solidarités locales et globales, et favorisant l'engagement bénévole des personnes pour une solidarité populaire mondiale.

Les fédérations départementales du SPF, bien que n'adhèrent pas nécessairement leurs actions comme s'inscrivent dans le champ de l'ECIS, se sont toujours mobilisées pour mettre en place des actions de

sensibilisation sur leur territoire faisant écho aux actions qu'elles conduisent à l'international avec leurs partenaires.

Fort de ces expériences, et partant du constat que l'engagement des personnes multiples l'écologie et l'impact de leurs actions lorsqu'elles sont organisées au sein de collectifs, d'associations ou d'autres organismes, le SPF a souhaité faire grandir cette démarche et l'adapter davantage sur les compétences et savoir-faire des personnes adhérentes par l'association, ainsi que sur les relations qu'elles entretiennent avec d'autres personnes, d'autres acteurs (écoles, associations, entreprises, milieux sportifs, etc.).

2.2. Origine et historique de l'action

Après un premier dépliant du projet ECIS auprès de l'AFD en 2016, non retenu en phase de sélection, deux années ont été nécessaires au SPF pour conceptualiser un nouveau projet en tenant compte des réflexions du regret et en s'appuyant sur différents travaux (Bilan des lieux des projets ECIS du SPF entre 2011 et 2019, Travail du groupe Monde national, etc.) et des expériences locales déjà mises en œuvre au sein du réseau SPF.

Le choix a alors été fait de construire un projet d'ECIS centré sur les personnes en situation de pauvreté ou de précarité, pour 2 raisons principales :

- **Nécessité à nos besoins non couverts en matière de suivi-faire du SPF**

Les personnes en situation de pauvreté ou de précarité sont bien souvent exclues des actions de sensibilisation d'engagement à la solidarité internationale, majoritairement tournées vers les publics scolaires (ou déjà sensibilisés par la SI). Plusieurs raisons expliquent ce phénomène : l'exclusion par les inégalités :

Le regard porté sur les personnes âgées qui les positionnent en « récepteur de l'aide » et non en acteur de la solidarité ;

• L'attachement, pour les acteurs de l'ECIS, à travailler régulièrement le public, souvent qualifié « d'insaisissable » et de « volatile » par les pouvoirs publics.

Le SPF dispose d'atouts indéniables pour venir répondre à ces enjeux :

• Son maillage territorial (environ 1 300 « espaces solidarité ») et son ancrage local (nombreux partenaires dans les territoires) ;

• Sa connaissance et sa proximité avec les personnes en situation de pauvreté ou de précarité, qu'il accueille quotidiennement dans les PACS grâce au rôle de « porte d'entrée » et de passerelle qui permet l'aide alimentaire. Sa démarche d'aller au-devant « à domicile » et de personnes qui n'ont pas de domicile fixe dans les locaux de notre association.

Par ailleurs, dans le cadre du projet, le SPF s'appuie sur 2 leviers qui s'inscrivent au cœur de toutes ses actions :

• L'éducation populaire : le SPF considère que chaque homme, chaque femme et chaque enfant a le savoir (ou le potentiel) pour le permettre de penser son propre engagement.

• La mise en œuvre : elle constitue un cadre d'engagement permettant de reprendre confiance en soi, de changer le regard que l'on a sur soi-même, d'être écouté(e) par des personnes dominantes et de passer les frontières entre celui qui donne et celui qui reçoit.

• S'inscrire au cœur des orientations de l'association

Le projet vise à intégrer dans une stratégie nationale visant à renforcer les interactions entre les projets menés par l'association dans le monde et les actions de France (projetions 2020-2023) et à les lier avec les ODD (projetions 2022-2023).

En conséquence, le projet s'appuie sur plusieurs outils, projets et espaces d'analyse :

Secours populaire français - Direction France
Termes de référence - Évaluation finale du projet LEPP - juin 2023

Secours populaire français - Direction France
Termes de référence - Évaluation finale du projet LEPP - juin 2023

Secours populaire français - Direction France
Termes de référence - Évaluation finale du projet LEPP - juin 2023

